

LES REVENDICATIONS LÉGITIMES DE L'ETAT D'ISRAËL POUR UNE PAIX JUSTE ET VIABLE

Rédaction en anglais:

Dan Diker

Rédaction et édition française:

Freddy Eytan



**Jerusalem Center for Public Affairs-JCPA
Centre des Affaires Publiques et de l'Etat-CAPE**

Copyright 2011 Jerusalem Center for Public Affairs - JCPA
Centre des Affaires Publiques et de l'Etat - CAPE
Tel. 972- 2- 5619281
FAX-972-2-5619112

Email: jcpa@netvision.net.il
www.jcpa.org

ISBN: 978-965-218-101-5

Directeurs de la production - Adam Shay -Thomas Berzy
Directeur de la publication - Mark Ami-EL
Conception graphique - Studio Rami et Jaki

Rédaction et édition française - Freddy Eytan
Cartes-Google Earth 2010
Photos - AP Photo, Hagay Nativ, Alexander Lysyi
Couverture - Alexander Lysyi

Table de matières

Avant-propos- La nouvelle donne géopolitique Freddy Eytan	4
Préface- Les besoins permanents de l'Etat d'Israël pour des frontières défendables, face aux changements imprévisibles au Moyen-Orient Dore Gold	8
Restaurer la sécurité est une priorité pour la paix Moshé Yaalon	14
Frontières défendables pour l'avenir de la sécurité d'Israël Ouzy Dayan	22
Les principes élémentaires pour la création éventuelle d'un Etat palestinien démilitarisé Aharon Zéevi Farkash	34
Le contrôle de l'espace aérien et le spectre électromagnétique Oudy Dekel	48
Le déploiement des casques bleus en Cisjordanie: les dangers éventuels et les risques prévisibles Yaacov Amidror	58
Le retour à une diplomatie fondée sur la sécurité Dan Diker	68
Les États-Unis et les frontières défendables Dore Gold	76
Cartes	
1. L'Etat d'Israël et les lignes d'armistice de 1949	17
2. Les vulnérabilités stratégiques d'Israël venant de Cisjordanie	25
3. Les vulnérabilités géographiques et topographiques face à la perspective d'un Etat palestinien	27
4. Ligne de défense israélienne: de la vallée du Jourdain aux crêtes des montagnes de Cisjordanie	29
5. Plan stratégique dominant Jérusalem. Vulnérabilité de la capitale et l'autoroute vers Tel-Aviv.	31
6. Menace sur les centres d'agglomérations israéliens à partir de la Cisjordanie	39
7. Les vulnérabilités de l'espace aérien israélien. Les limites dans l'interception d'avions ennemis.	53
Annexes	
8. Le texte de la résolution 242	92
9. Missive du Président Bush au Premier ministre Ariel Sharon	93
10. Approbation au Congrès de la missive du Président Bush	96
11. Discours du Premier ministre Benjamin Netanyahu à l'Université Bar-Ilan	98
12. Discours du Premier ministre Benjamin Netanyahu devant le Congrès américain	104
13. Repères chronologiques depuis la signature des Accords d'Oslo	110
14. Les auteurs	112
15. Le Centre des Affaires Publiques et de l'Etat	114

Avant-propos

La nouvelle donne géopolitique

Directeur du CAPE -
Ambassadeur.

Freddy Eytan

Ce nouveau document est le fruit d'un laborieux travail d'équipe initié et réalisé par le Centre des Affaires Publiques et de l'Etat avec le concours exceptionnel et exclusif de stratèges, d'experts militaires et de diplomates. Cette étude approfondie a pour but de clarifier les positions israéliennes en matière de sécurité et de défense afin de susciter une prise de conscience sur les revendications légitimes de l'Etat juif, en apportant les éléments nécessaires et impératifs pour pouvoir aboutir à une paix juste et viable.

Depuis la nuit des temps, le Proche-Orient a été le théâtre de manœuvres et de découpages irréels et éphémères. Cette région du monde, berceau des religions monothéistes, a connu dans son histoire de nombreuses invasions étrangères, des mutations perpétuelles, et des changements de frontières entre les diverses nations et les populations.

Depuis l'effondrement de l'empire ottoman, le Proche-Orient demeure un foyer de crises permanentes, de conflits à répétition, d'instabilité des régimes, de coups d'Etat et d'interventions étrangères. Une succession de traités et conférences internationales souvent imposés et contradictoires et

rarement respectés à la lettre. Les diplomates se creusent toujours les méninges pour mieux comprendre la marche historique de cette zone de toutes les convoitises.

Après la signature des accords Sykes - Picot en mars 1916 et le partage du Proche-Orient entre l'Angleterre et la France, cette région du monde fut marquée par la rivalité entre les grandes puissances, la domination des ressources naturelles et la course aux armements.

Dans les accords de Yalta signés après la Deuxième guerre mondiale, le Proche-Orient n'avait pas été défini comme zone d'influence des Etats-Unis ou de l'Union Soviétique. Toutefois, le canal de Suez, les puits de pétrole et les livraisons d'armes ont incité les puissances à la compétition et cette région est devenue très rapidement l'arène de la confrontation.

La création de l'Etat d'Israël en 1948 considérée par les Arabes comme "un corps étranger" a provoqué "l'unité de la nation arabe" et a déclenché un conflit difficile, complexe, et douloureux qui n'a pas été résolu à ce jour.

Ce conflit demeure compliqué et permanent car les intérêts en jeu sont variés et souvent

contradictoires et surtout parce que les parties en présence revendiquent avec force la même terre en se prévalant de droits historiques exclusifs. Toutefois, le conflit israélo-arabe n'est pas le seul problème non réglé. Durant ces six dernières décennies, nous avons enregistré 22 conflits en passant par la guerre Iran-Irak qui a bouleversé les équilibres militaires et stratégiques et a fait plus d'un million de victimes.

Plusieurs autres antagonismes internes, des rivalités, des haines et conflits frontaliers ont créé une scission brutale dans le monde arabe qui s'est aggravée considérablement depuis l'invasion américaine en Irak et a déclenché une confrontation sanglante entre les deux composantes de l'Islam: les chiites et les sunnites.

Ces dernières années se sont greffées de manière flagrante des considérations religieuses poussées au paroxysme de la violence et de la terreur. La menace du terrorisme demeure un facteur stratégique considérable. Ce fléau n'est pas seulement un moyen tactique de violence de faible envergure, il risque de constituer une menace stratégique que nous devons éradiquer impérativement. La menace du terrorisme non conventionnel et le scénario terrifiant d'un nouveau "méga attentat" sont depuis septembre 2001 omniprésents en Europe et surtout au Proche-Orient. La situation est explosive et risque d'embraser toute la région. Depuis sa fondation, l'Etat d'Israël n'a pas connu un seul jour de paix en dépit de l'établissement de relations diplomatiques entre l'Etat juif et ses deux voisins arabes: l'Egypte et la Jordanie, et la signature des accords d'Oslo avec l'Autorité palestinienne.

La vision romantique d'un nouveau Proche-Orient idyllique et d'un marché commun riche et fructueux n'est hélas pas pour demain. Le monde libre devrait être extrêmement vigilant et pragmatique et ne plus se berner par cette vision, jusqu'au jour où le fanatisme religieux disparaîtra et laissera place à la coexistence entre les peuples et la tolérance confessionnelle.

Dans ce contexte régional, la nécessité absolue pour Israël de se doter de frontières sûres et défendables demeure existentielle. Elle se pose aujourd'hui avec acuité au moment où les Palestiniens désirent de créer leur propre Etat unilatéralement, sans

négociations préalables et en refusant le consentement de l'Etat d'Israël.

Le retrait de toute la péninsule du Sinaï intervenu suite à la signature du traité de paix avec l'Egypte, le retrait unilatéral des forces israéliennes du Liban Sud, de la bande de Gaza et du nord de la Cisjordanie a suscité des espoirs dans les capitales du monde et chez nos voisins arabes. Il a renforcé la conviction qu'Israël pourrait se retirer de tous les territoires conquis en juin 1967.

Cependant, ces retraits et les bonnes intentions israéliennes ont provoqué un effet contraire et des réactions négatives.

A la frontière Nord, le mouvement chiite, Hezbollah, a renforcé ses positions et son arsenal militaire, et menace quotidiennement les villages israéliens de la Galilée.

La Seconde guerre du Liban n'a pas écarté l'acheminement des armes et des munitions en provenance de l'Iran via Damas. A l'Est, le royaume hachémite demeure fragile, le régime irakien instable, et la Syrie plonge dans l'incertitude complète.

A la frontière Sud, la péninsule du Sinaï s'est transformée en plaque tournante du terrorisme international et d'Al-Qaïda.

Dans la bande de Gaza, le mouvement islamique sunnite, Hamas, a pris le pouvoir par la force en chassant l'Autorité palestinienne.

Le désengagement de la bande de Gaza et le démantèlement des implantations israéliennes avoisinantes n'ont pas suscité l'accalmie mais ont provoqué des tirs systématiques contre les villages du Néguev. Le Hamas n'a pas non plus aboli sa charte et s'acharne avec obstination à ne pas reconnaître l'existence même de l'Etat juif. La réconciliation entre les "frères ennemis", le Fatah et le Hamas, n'a pas aussi contribué à faire avancer le processus de paix ni à mettre fin à la campagne de délégitimation de l'Etat d'Israël dans les instances internationales. Les manifestations de masse des Palestiniens le long des frontières du pays renforcent cet état d'esprit combatif et risquent de dégénérer dans la violence et dans des bains de sang.

Dans le monde arabe, les rébellions populaires se succèdent. Depuis "la révolution des jasmins" à Tunis, les capitales du

Proche-Orient et d'Afrique du Nord sont en effervescence révolutionnaire. Les régimes de Ben Ali, Kadhafi et Moubarak se sont écroulés après plusieurs décennies de répression, et personne ne peut prédire si l'alternance pourra rétablir la stabilité et quel serait le sort des autres régimes arabes. Certes, le vent de liberté et les réformes démocratiques vont dans le bon sens et suivent un courant positif dans l'intérêt du monde occidental, mais les craintes demeurent toujours et sont désormais justifiées. La mouvance islamiste se renforce de plus en plus et la confrérie des Frères musulmans est partout omniprésente. Dans ce Moyen-Orient assombri et en ébullition s'ajoutent la menace nucléaire iranienne, les déclarations belliqueuses des ayatollahs et leur aspiration d'y voir flotter l'étendard chiite.

Toutes ces menaces sont réelles et risquent d'ébranler les régimes arabes modérés, de la Mauritanie au Golfe persique en passant par l'Arabie Saoudite.

Dans ce contexte d'incertitude, la solution du problème palestinien ne pourra seule garantir la sécurité régionale et l'instauration d'une paix durable entre Juifs et Arabes. Les guerres, le terrorisme, le boycottage, les sanctions et les diktats n'aboutiront à rien, bien au contraire, ils aggraveront une situation déjà explosive.

Pour mener une vie normale dans un environnement hostile, Israël devrait donc se munir d'une infrastructure complète de défense. L'Etat juif doit pouvoir assurer sa profondeur stratégique, défendre ses points vitaux, et protéger sa population dans les zones urbaines surpeuplées situées le long de la plaine côtière et la région de Jérusalem.

Seules des frontières défendables et des mesures de sécurité adéquates pourront assurer la stabilité du Proche-Orient et la pérennité du processus de paix avec les Palestiniens. La communauté internationale et en particulier les chancelleries européennes devraient prendre en considération non seulement les aspirations des Arabes, mais aussi les menaces et les intérêts vitaux et sécuritaires de l'Etat juif.

Depuis son existence, Israël demeure un Etat démocratique exemplaire partageant les valeurs universelles du monde occidental. Son ardent désir est de mettre un terme à toute belligérance avec ses voisins et d'aboutir à une paix durable et viable. Les Israéliens souhaitent le compromis et pourraient faire des concessions douloureuses et importantes à condition que la partie adverse accepte de mettre un terme au conflit et reconnaître les revendications israéliennes en matière de sécurité et de défense.

Cette étude a été écrite après maintes réflexions par des professionnels de l'armée et de la diplomatie. Chacun dans son domaine et son style propre analyse avec l'appui de documents irréfutables et des cartes d'état-major le concept de "frontières défendables". Tous rejettent la notion tant rabâchée dans le monde sur le retrait unilatéral de tous les territoires sur la base des lignes d'avant juin 1967.

Le recours à la diplomatie est sans doute le meilleur moyen pour éviter les guerres et mettre un terme aux conflits, mais il est indispensable de négocier aussi en connaissance de cause et de veiller scrupuleusement à maintenir un équilibre entre les antagonistes.

Dans cette étude, les meilleurs spécialistes d'Israël en matière de la stratégie, du renseignement, de la tactique militaire, et de la défense apportent des réponses claires et lucides aux revendications légitimes des Israéliens. Depuis la création de leur propre Etat, ils combattent sans relâche pour son existence et n'ont jamais eux-mêmes connu un seul jour de paix véritable.

Enfin, ce document présente un dossier complet, précieux et indispensable pour mieux comprendre les enjeux et la nouvelle donne géopolitique. Il offre au spécialiste comme au grand public un nouvel éclairage sur cette région du monde, berceau trois fois millénaire de la civilisation.

Préface

Les besoins permanents de l'Etat d'Israël pour des frontières défendables face aux changements imprévisibles au Moyen-Orient

Dore Gold

Président du JCPA
et ancien ambassadeur
d'Israël aux
Nations-Unies.

Dans les années à venir, Israël entrera dans une période extrêmement dangereuse. La certitude stratégique minimale dont l'Etat juif a bénéficié durant ces dernières décennies ne peut être considérée comme acquise. En revanche, nous assistons à une évolution rapide au Moyen-Orient: des régimes arabes sont renversés, et certains sont fortement ébranlés par des soulèvements de masse. Le manque de prévisibilité sur les menaces en provenance des Etats voisins est également provoqué par d'autres enjeux. A l'Est pour exemple, l'ultime orientation de l'Irak demeure incertaine, et ce serait une erreur d'exclure ce pays de l'orbite hégémonique iranienne adoptant une position défavorable à Israël, comme le furent les précédents régimes irakiens jusqu'à la chute de Saddam Hussein.

Précisément, et alors que ces développements sont en cours, Israël est également confronté à un nouvel assaut diplomatique qui pourrait bien le démunir des défenses territoriales en Cisjordanie et des atouts sécuritaires valables depuis plus de quarante ans. Il s'agit particulièrement de la redoutable barrière à l'Est formée par la vallée du Jourdain. Son abandon ramènerait la largeur d'Israël entre 12 et 15 Kms et dans une position très précaire face à un éventail de défis

militaires susceptibles d'apparaître dans les années à venir. Ces nouvelles exigences de la communauté internationale surgissent dans une période d'incertitudes graves, au moment même où de grandes parties du Moyen-Orient semblent être la proie des flammes.

L'assaut diplomatique contre l'Etat juif est mené sur plusieurs fronts, notamment à l'Assemblée générale des Nations Unies, où les Palestiniens recherchent le soutien pour la proclamation de leur Etat sur la base des lignes d'avant 1967. Plusieurs pays de l'Union européenne dont la Grande Bretagne, la France, et l'Allemagne ont également proposé que le Quartet pour le Proche Orient (Etats-Unis, Russie, Union européenne, et le Secrétariat de l'ONU) adopte une position similaire. Cette démarche a été confirmée par le ministre britannique des Affaires étrangères, William Hague, lors d'un discours prononcé en mars 2011, à Chatham House, Londres¹.

A Washington, des pressions ont été exercées aussi sur le président Barack Obama pour qu'il se joigne aux Européens et puisse émettre ensemble un plan de paix basé sur les futures frontières et les mêmes paramètres territoriaux².

Manifestation monstre,
Place Tahrir au Caire, contre
le régime Moubarak. 10
février 2011.



Le 19 mai 2011, le président Obama a stupéfait de nombreux Israéliens lorsqu'il a déclaré lors d'un discours prononcé au Département d'Etat que "les frontières d'Israël et de la Palestine devraient être tracées sur la base des lignes de 1967, avec des échanges d'un commun accord de territoires, de sorte que des frontières sûres et reconnues seront établies pour les deux Etats". Trois jours plus tard, Obama clarifie ses propos et précise que les Israéliens et les Palestiniens devraient négocier une frontière "qui serait différente de celle du 4 juin 1967". Néanmoins, sa référence explicite aux lignes de 1967 semblait s'écarter des anciennes positions américaines sur ce sujet.

Le 24 mai 2011, lors de son voyage officiel aux Etats-Unis, le Premier ministre, Benjamin Netanyahu, a réitéré la position de tous les gouvernements israéliens en affirmant qu'Israël ne pourra pas se retirer sur les lignes de 1967, et en précisant avec détermination: "Israël ne reviendra pas à ces frontières indéfendables de 1967 !"

Netanyahu a exposé les enjeux sécuritaires en insistant en particulier sur l'importance de la vallée du Jourdain: "il est vital qu'Israël maintienne une présence militaire à long terme le long de la vallée du Jourdain. "Pour assurer une paix viable, il a également inclus " les lieux sensibles d'importance stratégique et nationale". Dans une interview à la chaîne Fox News, Netanyahu a expliqué qu'en 1967, la largeur d'Israël n'était que de 14 Kms. Il a précisé qu'il existe "un accord entre Jérusalem et Washington pour qu'Israël se dote de frontières défendables, en raison du fait que dans cette région du monde, la vérité est toute simple: une paix indéfendable est une paix éphémère".

Nul doute, les rébellions que traverse le Moyen-Orient contribuent à la vision israélienne pour des frontières défendables et sont plus que jamais appropriées pour garantir l'avenir de l'Etat juif.

La nouvelle incertitude stratégique au Moyen-Orient

Durant des décennies la planification politique israélienne a été fondée sur

certaines bases stratégiques. Le calcul des risques qu'Israël pourrait assumer, s'il décidait de faire certaines concessions territoriales, était fondé sur la politique menée par les Etats voisins.

Depuis 1979, l'Egypte est officiellement en état de paix avec Israël en dépit du fait qu'elle refuse de progresser sensiblement vers une normalisation complète des relations. L'Egypte a adhéré aux clauses militaires et n'a pas violé les accords de paix tout en gardant la majorité de la péninsule du Sinaï démilitarisée.

Alors que la Syrie a rejoint le front radical dirigé par l'Iran et a déclenché une guerre indirecte à travers son soutien aux organisations terroristes, tels que le Hezbollah et le Hamas, elle n'a pas lancé sur le Golan des opérations offensives contre Israël depuis la guerre de Kippour.

Depuis 1994, la Jordanie est officiellement en état de paix avec Israël. Elle a également réussi à contrer les efforts déployés par les groupes terroristes et des voisins hostiles à lancer des attaques contre Israël.

Aujourd'hui, la situation a changé et tous ces arguments ne sont plus acquis en raison de l'instabilité des régimes arabes, du Yémen à la Syrie, en passant par l'Egypte ou le Bahreïn. Nous espérons que cette vague de changements aboutira à long terme à l'installation de gouvernements responsables et démocratiques qui renonceront à tout aventurisme militaire. Mais à court et moyen termes, les résultats de ces soulèvements pourraient être très déstabilisants et mener au pouvoir des forces fanatiques et radicales qui chercheront un nouveau conflit.

Israël n'est pas le seul Etat concerné et inquiet. Le 22 mars 2011, le Secrétaire américain à la Défense, Robert Gates, a admis dans une interview au Washington Post: "Je pense que nous devons être conscients du fait que les résultats ne sont pas connus d'avance. Il n'est pas sûr qu'ils s'achèveront par une fin heureuse... Nous marchons à tâtons et dans l'obscurité, et personne ne sait quelle sera l'issue"¹⁵.

Ces propos signifient justement qu'Israël est confronté à une incertitude stratégique

complète quant à l'avenir du Moyen-Orient, et pourtant il est sollicité pour consentir à des concessions sans précédent qui le mettraient dans un avenir plein de risques. Dans ce contexte, plusieurs questions se posent dans l'immédiat. Tout d'abord, comment Israël peut-il signer des accords fondés sur le retrait de territoires stratégiques, telle que la vallée du Jourdain, lorsqu'il n'est pas du tout certain que les gouvernements avec qui a négocié seront toujours en place?

En Egypte, suite à la chute du président Hosni Moubarak, des personnalités politiques ont déclaré qu'elles "réexamineraient" le Traité de paix israélo-égyptien signé en 1979. Personne donc ne pourra fournir la garantie à Israël que des accords de paix futurs, basés sur des retraits israéliens de territoires, ne seront pas un jour bafoués. En outre, il n'est pas du tout sûr que les régimes actuels en Syrie, en Jordanie, ou même en Arabie Saoudite ne seront pas non plus renversés.

En Cisjordanie, le régime de Mahmoud Abbas est resté au pouvoir grâce surtout au déploiement des forces de défense israéliennes et aux opérations anti-terroristes contre le Hamas et ses alliés. Le 4 mai 2011, Abbas est parvenu à un nouvel accord de réconciliation avec le Hamas, mais cela n'a pas écarté la menace d'une emprise du Hamas dans toute la Cisjordanie, comme le coup d'Etat effectué en 2007 dans la bande de Gaza en dépit d'une longue période de coopération entre le Fatah et le Hamas.

Si Israël devait se retirer de la Cisjordanie dans les circonstances actuelles, cela ne pourrait dépendre que de la présence de Mahmoud Abbas à la tête de l'Autorité palestinienne, mais surtout de l'évolution des rébellions que traversent les régimes arabes de la région.

Le renforcement du statut des islamistes et des Frères musulmans

Le problème est grave du fait que les forces politiques se disputant le pouvoir dans le monde arabe et cherchant à remplacer les régimes actuels sont toutes liées au réseau de la confrérie des Frères musulmans. Cela apparaît déjà en Egypte, où les Frères musulmans avaient un profil extrêmement

bas avant le départ du président Moubarak, alors qu'aujourd'hui leur rôle dans les arcanes de la politique égyptienne connaît une croissance substantielle⁶. Déjà en 2006, bien avant la vague actuelle de bouleversements, la Turquie était devenue la plaque tournante des activités des Frères musulmans en hébergeant leur réseau mondial et en organisant des conférences internationales à Istanbul⁷.

Les Frères musulmans se distinguent comme l'une des principales forces politiques derrière la vague des protestations qui a aussi déferlé en Jordanie⁸. En effet, le Premier ministre jordanien, Marouf Bakhit, a accusé les Frères musulmans de Jordanie d'avoir reçu des directifs de leurs confrères d'Egypte et de Syrie⁹.

Sur le plan historique, les Frères musulmans ont fourni des fondements idéologiques aux figures de premier plan du terrorisme international, de Khalid Sheikh Mohammed à Oussama Ben Laden. Durant ces dernières années, avec la montée de certains dirigeants, Mohamed Badie en Egypte et Hammam Sayid en Jordanie, les Frères musulmans sont devenus plus extrémistes, en adoptant une ligne très dure contre l'Occident et en exigeant un engagement total des djihadistes¹⁰. Les branches égyptienne et jordanienne, tel que le Hamas, ont condamné les Etats-Unis pour avoir éliminé Oussama Ben Laden¹¹.

Même si les Frères musulmans et avec eux les divers groupes islamiques n'arriveront pas au pouvoir dans un premier stade, il ne fait aucun doute qu'ils feront partie des coalitions politiques futures. Ils conduiront plusieurs pays voisins à une position beaucoup plus hostile et radicale et apporteront un soutien non négligeable à une action plus militante contre l'Etat juif. L'hostilité des Frères musulmans à l'égard d'Israël ne devrait jamais être sous-estimée. Nous oublions souvent que le Hamas, une organisation terroriste qui lance régulièrement ses roquettes contre les villages israéliens est selon sa propre charte une branche palestinienne des Frères musulmans.

En décembre 2010, Mohamed Badie a déclaré dans un message hebdomadaire et sans équivoque: "La voie à suivre sur la question palestinienne ne passe pas par des négociations, mais plutôt par le retour du djihad et du martyre (Istishhad)".¹²

Il n'est pas non plus surprenant que le second commandement du programme des Frères

musulmans annoncé en février 2011 cherche à annuler le Traité de paix signé entre l’Egypte et Israël¹³.

Les régimes des Frères musulmans offriront dans un premier temps un refuge à tous les groupes terroristes qui s’engageront dans un conflit actif contre Israël. Rappelons que le premier régime des Frères musulmans, sous le dirigeant soudanais Hassan Turabi, a accueilli au début des années 90 des terroristes du Hamas et d’Al Qaïda.

La présente vague de rébellions fait perdre le contrôle des gouvernements sur une grande partie de plusieurs pays arabes. Dans plusieurs zones, ce vide est comblé par des organisations régionales comme Al Qaïda et ses affiliés cherchant à établir de nouveaux sanctuaires.

Ce processus est déjà évident au Yémen mais il s’est accentué en Egypte, en particulier dans la péninsule du Sinaï, où les bédouins se sont rapprochés du Hamas et même se sont affiliés à Al Qaïda. Ils se sont engagés dans un nombre d’actes de sabotage contre l’oléoduc égyptien qui fournit du gaz à la fois à Israël et à la Jordanie. Au cours de la guerre d’Irak, Al Qaïda installé en Irak a cherché à établir des positions dans la ville jordanienne d’Irbid.

A l’époque, les forces de sécurité jordaniennes ont relevé le défi, mais peut-on être certain que ce soit le cas à l’avenir?

Les atteintes à la stabilité interne des Etats arabes sunnites interviennent alors que l’Iran cherche à consolider son hégémonie régionale sur tout le Moyen-Orient. A l’heure où les intérêts iraniens peuvent être affectés par les rebellions permanentes dans le monde arabe, en particulier en Syrie, et aussi au Liban contrôlé par le Hezbollah, Téhéran est l’un des principaux bénéficiaires de l’instabilité courante dans des pays sensibles tels que le Bahreïn, l’Arabie saoudite, et le Yémen.

En ce qui concerne Israël, l’orientation de l’Irak demeure une question majeure car les Iraniens soutiennent un certain nombre de partis clés chiïtes.¹⁴ Les politiciens irakiens prêts à s’opposer aux manigances iraniennes l’ont fait parce qu’ils ont simplement obtenu de forts soutiens des Etats-Unis¹⁵. Après le retrait des forces américaines d’Irak, qui empêchera ce pays de tomber sous l’orbite des Iraniens? Ces dernières années, le Hezbollah a également été actif en Irak en formant des milices chiïtes avec l’aide

des Gardiens de la Révolution. Avec un renforcement de la puissance régionale iranienne, l’Irak sera-t-il toujours orienté vers les Etats-Unis, ou plutôt se réengagera-t-il dans le conflit israélo-arabe?

Rappelons que l’Irak n’est qu’à 320 Kms des rives du Jourdain.

Notons que l’Arabie Saoudite a renforcé sa frontière Nord avec l’Irak, considérant que l’orientation future de Bagdad est loin d’être certaine. Israël ne peut donc pas exclure un Irak sous influence iranienne et réengagé dans le conflit israélo-arabe. En 1948, en 1967, et en 1973, l’Irak a pris part dans l’effort de guerre contre Israël tout sur le front Est en déployant à chaque fois un tiers de ses forces terrestres. En 1991, Bagdad a lancé des missiles Scud contre les villes israéliennes.

Dans ce contexte, comment Israël pourrait-il se retirer complètement vers les lignes d’avant juin 1967 et renoncer à ses droits pour pouvoir se doter de frontières défendables?

Neutralisation d’une paix négociée

Pour conclure, toutes les pressions auxquelles Israël est confronté posent des risques inacceptables pour l’Etat juif. Cela est également en contradiction flagrante avec les engagements internationaux déjà signés selon lesquels Israël ne pourrait accepter un retrait total de ces territoires. En outre, les Accords d’Oslo de 1993 ont envisagé une solution négociée au conflit israélo-palestinien apparue explicitement en 1995 dans l’accord intérimaire. Cet accord porte en particulier les signatures du Président Bill Clinton, des représentants de l’Union européenne, et de la Russie, présents comme témoins officiels.

Il est clair aujourd’hui que le dirigeant palestinien Mahmoud Abbas n’a aucun intérêt à une solution négociée avec Israël. Il préfère voir la communauté internationale imposer un plan territorial à son avantage, sans avoir à déclarer officiellement la fin définitive du conflit avec l’Etat juif, et sans avoir à reconnaître les droits du peuple juif à un Etat -nation qui lui est propre. L’idée que le Quartet dicterait à Israël les lignes de 1967, ouvrant ainsi le chemin à une solution imposée, sert cet intérêt palestinien, mais ne peut assurer une paix véritable. Le soutien des dirigeants européens à de telles

initiatives serait contraire aux accords de paix qu'ils ont eux mêmes signés en tant que témoins. Il ouvrirait la voie à des initiatives unilatérales palestiniennes à l'ONU et porterait pratiquement un coup fatal à toute négociation.

Enfin, rappelons que le peuple d'Israël a vécu durant plus de quinze années une situation intenable et traumatique. En dépit des promesses des Accords d'Oslo, les Israéliens ont observé, de leurs propres yeux, comment leurs villes et leurs villages ont été attaqués à plusieurs reprises par des vagues d'attentats-suicides qui ont fait plus de mille morts.

En 2005, les Israéliens ont pris des risques supplémentaires en soutenant le désengagement unilatéral de la bande de Gaza, mais l'année suivante ils ont tristement découvert que les tirs des roquettes contre leurs propres agglomérations ont augmenté de plus de cinq fois. Des roquettes à longue portée ont été acheminées à Gaza, contrôlé depuis par le Hamas, alors que l'Iran a exploité le vide sécuritaire créé par le retrait israélien. Le peuple d'Israël a un droit inaliénable à sa sécurité et la certitude que les erreurs de ces dernières années ne se répéteront plus. Le retrait complet de la bande de Gaza ne devrait pas aboutir à un nouveau retrait en Cisjordanie, compte tenu surtout des bouleversements qui secouent aujourd'hui les régimes arabes de la région. Pour toutes ces multiples raisons, Israël devrait maintenir son attachement inébranlable pour se doter de frontières défendables.

Notes

1. Herb Keinon, "La Haye se prononce contre l'accord intérimaire", *Jerusalem-Post*, 30 Mars 01.
2. Voir, pour exemple, Bernard Avishai, "Et ensuite, un plan de paix israélo-palestinien", *New York Times* 30 Mars 2011. Opinion.
3. Ambassadeur britannique à l'ONU en 1967, Lord Caradon: "Nous n'avons pas dit qu'il devrait y avoir un retrait aux lignes de 67, nous n'avons pas dit tous les territoires, délibérément. Nous savions tous que les lignes de 67 n'ont pas été établies comme des frontières permanentes, elles ont été des lignes de cessez-le-feu une vingtaine d'années plus tôt.... Nous n'avons pas dit que les frontières de 67 doivent être pour toujours...C'est insensé." McNeil-Lehrer Report, 30 Mars 1978.
4. Richard Holbrooke, "Les Principes pour établir la paix," *Le droit d'Israël à des frontières sûres: quatre décennies depuis la résolution 242 du Conseil de sécurité de l'ONU*, Jerusalem Center for Public Affairs, 2009 p. 45.
5. David Ignatius, "Gates souligne les dangers au Moyen-Orient," *Washington Post* 22 Mars 2011.
6. Slackman Michael, "Le groupe islamiste prend des forces dans une Egypte nouvelle," *New York Times* 24 Mars 2011.
7. "L'Islam et les révolutions arabes", *The Economist*, 2 au 8 avril 2011. Voir aussi, "Les Frères musulmans de Libye," *CNN*, 25 Mars 2011.
8. Ranya Kadri et Isabelle Kershner, "Rassemblement de nuit des manifestants en Jordanie," *New York Times*, le 1 avril 2011.
9. Luck Taylor, "Le gouvernement, les islamistes: un jeu dangereux", *Jordan Times*, le 1 avril 2011.
10. Sur le débat concernant les tendances les plus extrémistes des Frères Musulmans, voir Shadi Hamid, "Un tournant radical pour les Frères musulmans?" *Brookings Institution*, 26 Juin 2010; et Jonathan Halevi D., "Frères musulmans d'Egypte: leurs propres langage," 6 Février 2011, article du *Jerusalem Center for Public Affairs*. Hammam Sayid avait fait, avant son élection à la tête des Frères Musulmans jordaniens, des déclarations apportant un soutien à Oussama Ben Laden, voir *al-Hawadeth*, 24 Septembre 2001. En ce qui concerne la ligne dure des Frères musulmans en Syrie voir l'article de Nur Malas, "Les Frères musulmans soulèvent le profil syrien," *Wall Street Journal*, 17 mai 2011.
11. Jonathan D. Halévy, "Qui condamne les États-Unis pour avoir tué Ben Laden?" *Jerusalem Center for Public Affairs* blog, le 5 mai 2011.
12. Muhammad al-Badie – Message hebdomadaire du 23 Décembre 2010 (sur le site des Frères musulmans en arabe): L'ensemble de la Umma [peuple islamique] et notamment l'Autorité palestinienne, demandent à retourner aux vrais principes fondamentaux. Ils doivent guider le problème palestinien, de sorte qu'il ne sera jamais oublié. Par conséquent, tout ce qui concerne les négociations, sur la reconnaissance [d'Israël], la réconciliation [avec Israël], l'établissement d'un Etat palestinien dans les frontières de 67 serait une grave erreur pour la Terre de Palestine car elle est une terre arabe et islamique, sur laquelle leurs lieux saints [des musulmans] sont situés. Le Jihad pour la restitution de ces terres est un commandement obligatoire et il incombe à la nation tout entière arabe et islamique.... La Palestine ne sera pas libérée par les espoirs et les prières, mais plutôt par le Jihad et le sacrifice, et nous appelons tous les frères en Palestine à revenir à l'unité nationale sur la base de la résistance, car c'est le seul moyen de récupérer la Palestine. Le Jihad est la victoire ou le martyr pour Allah. (Pour le texte complet en arabe, voir <http://www.ikhwanonline.com/Article>).
13. Rashad al-Bayumi, le second commandement des Frères musulmans, est diffusé dans une interview à la télévision japonaise (et cité par *al-Hayat*, 2 Mars 2011). La confrérie se joindrait à un gouvernement de transition afin d'annuler le traité de paix entre l'Egypte et Israël. Celui-ci "viole la dignité des Arabes et détruit les intérêts de l'Egypte et des autres Etats arabes."
14. Michael Gordon, "L'ingérence des voisins brade la stabilité en Irak," *New York Times*, 5 Décembre 2010. Gordon se réfère à un câble américain publié par Wikileaks et daté du 13 novembre 2009. Selon ce câble l'Iran aurait dépensé plus de 200 millions de dollars par an dans le soutien des groupes politiques en Irak.
15. Frederick Kagan et Kimberly Kagan, "Etre avec l'Irak," *Weekly Standard*, le 18 avril 2011.

Restaurer la sécurité est une priorité pour la paix

Ancien chef d'état-major de Tsahal- Premier ministre suppléant, chargé des Affaires stratégiques du gouvernement.

Moshé Yaalon

Le 14 juin 2009, trois mois après sa prise de fonction, le Premier ministre Benjamin Netanyahu a tenu un premier discours politique. Dans le cadre de l'université Bar Ilan, il a souligné les besoins vitaux de l'Etat juif en matière de sécurité et a expliqué son approbation conditionnelle pour la création d'un Etat palestinien.

Bien qu'il semblait annoncer un tournant dans la politique du gouvernement, ses propos représentent, en fait, le retour à l'approche traditionnelle israélienne en matière de défense, et le souhait ardent de pouvoir parvenir à une paix durable.

Cette politique est basée essentiellement sur une compréhension gouvernementale de l'environnement stratégique au Moyen-Orient et sur la nature du conflit israélo-palestinien.

Ainsi, depuis le début du conflit, avant la création de l'Etat, et durant les années consécutives aux Accords d'Oslo, la volonté des dirigeants sionistes était d'aboutir à un compromis historique pour convaincre les Palestiniens de renoncer à "la lutte armée" et à toutes les formes d'opposition, pour pouvoir permettre au peuple juif de vivre en paix dans un Etat-nation, dans son propre foyer historique, la Terre d'Israël. Toutes ces tentatives ont échoué.

Dans ce contexte, la présente étude du JCPA-CAPE répond à une urgence d'actualité et elle est indispensable pour expliquer les revendications israéliennes, et pour pouvoir aboutir à une paix juste et viable. Les conditions israéliennes en matière de sécurité, dans tout accord futur avec les Palestiniens, sont présentées dans ce document par des personnalités et des experts militaires de premier rang. Ils ont traversé eux-mêmes les différents dangers auxquels l'Etat juif a fait face sur tous les fronts, en particulier dans la bande de Gaza et en Cisjordanie et aussi contre les mouvements et les régimes parrainés par l'Iran.

Durant ma longue carrière militaire, dont celle des années 90 avec le "processus de paix" d'Oslo, j'ai traité avec les Palestiniens et me suis confronté au terrorisme islamique radical, en ma qualité d'officier supérieur des forces israéliennes. Dans le cadre de mes divers postes, j'ai servi comme chef des services de renseignements militaires, adjoint au chef d'état-major, et enfin comme chef des forces armées israéliennes (2000-2005). J'ai dirigé des opérations contre les forces paramilitaires de l'Autorité palestinienne, les milices du Fatah, et les forces du Hamas à Gaza et en Cisjordanie.

Le Premier ministre
Itzhak Rabin à la tribune
de la Knesset lors d'un
débat marathon sur les
conséquences des Accords
d'Oslo. Septembre 1993.



La dure réalité de mes expériences m'a fait comprendre l'importance des menaces, comment faire pour s'assurer de systèmes de protection appropriés, et surtout comment agir pour ne pas tomber dans le piège de nos ennemis-tous ceux qui prennent leur désir pour réalité. Le calme relatif le long de nos frontières et en Cisjordanie est trompeur: cela ne devrait pas être mal interprété et nous bercer d'illusions.

En dépit de certaines améliorations sécuritaires effectuées par les forces nationales palestiniennes dirigées par le général américain, Keith Dayton, Tsahal poursuit, sans relâche et dans plusieurs zones, ses opérations ponctuelles pour déraciner les infrastructures et les réseaux terroristes, tandis que le Hamas, soutenu par l'Iran, a reconstitué ses capacités militaires dans la bande de Gaza, comme le Hezbollah l'a fait au Liban.

C'est dans ce contexte qu'Israël doit aborder la création possible d'un Etat palestinien.

Cette étude corrige la vision répandue dans plusieurs milieux internationaux et même dans certains cercles en Israël sur les "besoins" et même "l'inévitabilité" que la paix exigerait d'Israël de se retirer aux lignes périlleuses d'armistice de 1949. (faussement nommées "frontières" de 1967).

Ces frontières n'aboutiront pas à la paix, elles affaibliront Israël et provoqueront la guerre. Elles priveront l'Etat juif de profondeur stratégique et de protection topographique contre le lancement de roquettes et d'autres attaques terroristes. Les lignes d'armistice de 1949 peuvent permettre aux ennemis d'Israël de déployer leurs forces et d'opérer à proximité du tracé des frontières, celles-ci jouxtant les centres urbains principaux, et constituant donc une menace existentielle pour Israël.

Le lien historique

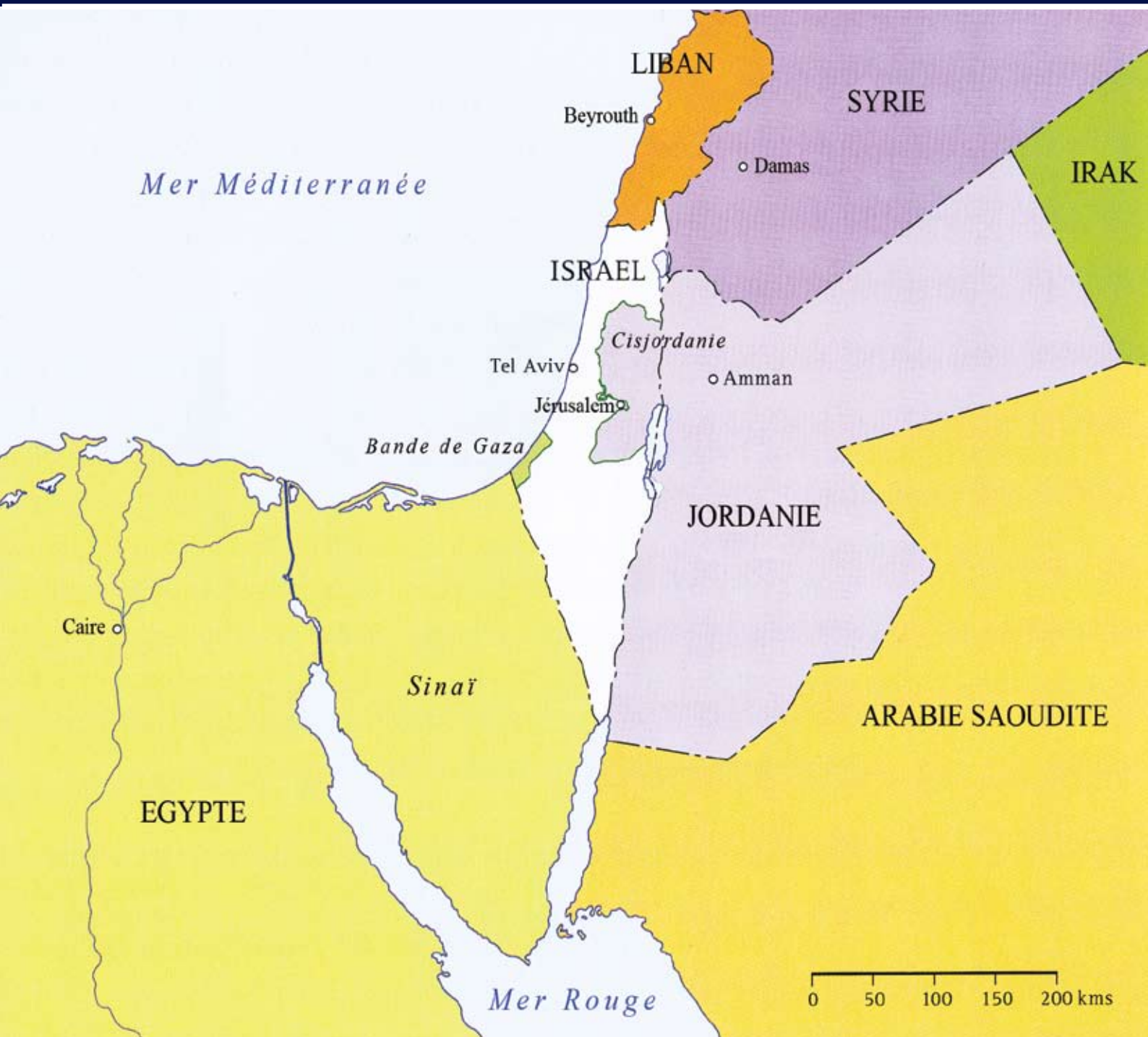
Juste après la guerre des Six jours de 1967, et avant la signature des Accords d'Oslo en 1993, notre politique s'est focalisée à trouver une formule selon laquelle Israël éviterait de gouverner les Palestiniens, sans pour autant revenir aux fragiles lignes d'avant la guerre de 67.

Cette formule est basée sur le fait qu'Israël n'annexerait pas la Cisjordanie et la bande de Gaza. Rappelons qu'à cette période, la création d'un Etat palestinien dans les Territoires n'était pas à l'ordre du jour. En effet, tout ce qu'Israël déclarait ou avait accompli durant ces dernières décennies, notamment la signature des Accords de Camp David en 1978 entre Menahem Begin et Anwar el Sadate, qui appelaient à une "autonomie du peuple palestinien", et plus tard, en 1993, lorsque Yitzhak Rabin a signé les Accords d'Oslo: toutes ces démarches ne constituaient pas une intention ou un consentement à créer un Etat palestinien dans les lignes d'avant la guerre de 67. Begin et Rabin étaient conscients que ces lignes sont indéfendables.

Itzhak Rabin a souhaité appliquer en Cisjordanie un plan de paix qui est calqué sur celui d'Yigal Allon, son ancien vice-Premier ministre. Le plan Allon appelle à garder notre souveraineté sur certaines zones pour pouvoir contrôler la Cisjordanie tout en refusant de s'installer dans des zones à large population arabe. Le plan délimite une frontière de sécurité s'étendant de la vallée du Jourdain jusqu'aux pentes des montagnes désertiques, et il conserve la souveraineté sur Jérusalem comme capitale unifiée d'Israël. Le plan Allon a servi comme référence de sécurité pour les gouvernements israéliens depuis 1967 jusqu'aux années 90.

Dans un discours devant la Knesset prononcé le 5 octobre 1995 sur la ratification de l'accord intérimaire israélo-palestinien, et un mois avant qu'il soit assassiné, Rabin a déclaré: "Nous aurions aimé que cela soit une entité qui est moins qu'un Etat, et qui gouvernerait indépendamment sur les Palestiniens et sous leur autorité. Les frontières de l'Etat d'Israël dans le cadre de la solution permanente seraient fixées derrière les lignes existantes d'avant la guerre des Six jours. Nous ne

L'Etat d'Israël et les lignes d'armistice de 1949 (avant juin 1967)



retournerons pas aux lignes du 4 juin 1967!" Dans le même discours Rabin a insisté pour que Jérusalem demeure la capitale unifiée d'Israël'.

L'érosion du concept "frontières défendables" a débuté en l'an 2000 au sommet de Camp David avec la participation du Premier ministre, Ehoud Barak, le dirigeant de l'Autorité palestinienne Yasser Arafat, et le président des Etats-Unis Bill Clinton. La

négociation avait pour but de mettre fin au conflit israélo-arabe.

Conscient de la sensibilité du peuple israélien qui était mûr pour des concessions substantielles en échange d'un accord de paix définitif, Barak a décidé de mettre les Palestiniens à l'épreuve. Il a abandonné "les frontières défendables" pour savoir si Arafat accepterait cet offre sans précédent de paix

avancée par Israël. La suite est bien connue. Cependant, Israël en a subi les conséquences fâcheuses et en paye aujourd'hui encore le lourd tribut. Barak a créé un nouveau paradigme "Terre contre Paix", une formule qui n'est pas mentionnée dans la Résolution 242 du Conseil de Sécurité de l'ONU. Dans cette vision, Israël devait vivre au sein des frontières réduites que Barak avait proposées.

Le dirigeant palestinien a réussi à ancrer dans les esprits des politiciens occidentaux l'idée que les "lignes de 1967" sont les lignes d'armistice et que celles-ci devraient être les marges de référence pour toutes les négociations futures. C'est pourtant en contradiction avec la notion de "frontières sûres et reconnues" approuvée à l'unanimité par le Conseil de Sécurité de l'ONU juste après la guerre des Six Jours.

A la suite du rejet par Arafat de l'offre de paix d'Ehoud Barak, une série d'événements se sont succédés, à commencer par des attentats de bombes humaines, suivis d'un retrait de la bande de Gaza, d'une seconde guerre au Liban, d'un échec des pourparlers à Annapolis et d'une nouvelle guerre à Gaza.

Aujourd'hui, le gouvernement Netanyahu adopte la notion de base consistant à sauvegarder les exigences vitales de la sécurité d'Israël. C'est la seule et unique voie pour aboutir à une paix viable et durable avec nos voisins palestiniens. Cela comprend des frontières défendables, une entité palestinienne démilitarisée, le contrôle de l'espace aérien unifié avec la Cisjordanie, une sécurité permanente des communications électromagnétiques, et d'autres garanties.

Cette perception indique un changement fondamental dans la politique israélienne et elle présente une approche sur les questions de sécurité qui demeure la seule voie pour une paix réelle. L'un des éléments des plus importants est aussi d'exiger des dirigeants palestiniens, et ceci à tous les niveaux de la société, d'inculquer à leur peuple une culture de paix qui abandonnerait l'endoctrinement et l'incitation à la violence et la terreur, et accepterait le lien ancestral qui unit le peuple juif à la terre d'Israël et reconnaîtrait ses droits de vivre en tant qu'Etat-nation juif, en paix et dans la sécurité absolue.

Cette conception se base sur une ligne de conduite israélienne insistant sur le refus de toute aide étrangère pour sa défense. Israël n'a jamais demandé à aucune force étrangère de mettre en danger ses troupes pour sa défense.

La revendication israélienne pour des frontières défendables, une garantie affirmée dans l'échange de lettres entre le Président George W. Bush et le Premier ministre israélien Ariel Sharon en avril 2004, assurait qu'Israël est capable de se défendre seul.

La formule "Terre contre Paix" et ses néfastes conséquences

La formule "Terre contre Paix" et le désengagement de la bande de Gaza en 2005 ont été interprétés par les Palestiniens comme des signes de faiblesse, et ont stimulé leur lutte pour forcer les Israéliens à faire des concessions territoriales supplémentaires.

Jusqu'à présent, les Palestiniens n'ont été sollicités que pour un processus de paix qu'on qualifierait de "haut en bas". Leurs dirigeants ont tenu des rencontres, ont serré des mains, ont assisté à des conférences de paix et ont même signé des accords avec des dirigeants israéliens, mais rien de cela n'a été concrétisé sur le terrain par la base. Lorsqu'un processus de paix ne germe pas par ses propres racines, il est dénué de tout sens et demeure inefficace. Effectivement, les Palestiniens doivent cesser d'enseigner aux enfants en bas âge l'idolâtrie des "martyrs", le culte des bombes humaines contre les Israéliens et les Juifs. Ils doivent également mettre fin aux messages tronqués et manipulés, et aux discours belliqueux diffusés à la télévision, à la radio, et sur les sites Internet palestiniens. Sans l'application de ces conditions, le "processus de paix" ne sera présent que dans leur imaginaire et ne représentera qu'une illusion.

Notre expérience avec les Palestiniens n'a pas abouti à la paix. Au contraire, suite aux



Démonstration de jeunes filles palestiniennes armées du Djihad islamique devant le Conseil législatif palestinien, le 31 juillet 2004 à Gaza.

Accords d'Oslo, des bombes humaines ont explosé. Suite au désengagement de la bande de Gaza, la société palestinienne ne s'est pas épanouie et ce territoire s'est transformé en tremplin pour le lancement de roquettes par le Hamas et l'acheminement d'armes par l'intermédiaire de l'Iran.

La sécurité d'Israël dépend du maintien de frontières défendables. C'est-à-dire: garder le contrôle des zones clés de Cisjordanie et Jérusalem. Tout partage de la capitale d'Israël provoquerait des attaques de tirs de mortiers et roquettes sur la ville sainte. Les zones remises aux Palestiniens se transformeraient rapidement en territoire du Hamas, un nouveau scénario du retrait de la bande de Gaza. Ce transfert de souveraineté poserait une menace sérieuse en raison de la topographie du terrain. Ainsi des roquettes relativement artisanales ou même des tirs de mortiers pourront facilement attaquer l'aéroport international Ben Gourion.

Les frontières défendables à l'ère des roquettes

Le maintien des frontières défendables est avant tout une stratégie qui assurerait que de tels incidents graves ne se produiront pas et que, dans le cas contraire Israël pourrait alors répondre rapidement à cette menace.

Aujourd'hui, le Hamas possède des roquettes d'une portée de plus de 50 kms. Si ces roquettes sont lancées à partir de la crête d'une montagne de Cisjordanie, elles peuvent attaquer le centre d'Israël où plus de 70% de la population réside. Il est donc vital pour Israël de contrôler la vallée du Jourdain². Dans le cas contraire, la situation le long de la frontière du Jourdain deviendra semblable à celle de la frontière entre Gaza et l'Égypte: des armes, des munitions et des terroristes sont facilement introduits dans les rangs du Hamas via l'étroit couloir de Philadelphie.

La seconde menace est celle des tentatives d'éléments islamiques radicaux prêts à

déstabiliser la Jordanie ou à exploiter son territoire comme tremplin pour le lancement d'attaques terroristes et d'opérations militaires contre Israël via le territoire palestinien. Le traité de paix israélien signé avec le royaume hachémite de Jordanie est une pierre angulaire pour la sécurité d'Israël et de la Jordanie.

Pour la sécurité d'Israël et de la Jordanie, ainsi que pour la défense des factions modérées au sein de l'Autorité palestinienne, une présence sécuritaire israélienne le long de la frontière jordanienne est indispensable.

Un retrait israélien vers les lignes d'armistice de 1949 permettrait facilement la conquête de la Cisjordanie. C'est là pour le Hamas et son patron iranien un atout stratégique considérable. La présence de réseaux terroristes et la contrebande d'armes mettraient Israël et le royaume hachémite sous une menace omniprésente et développerait un "Hamastan" en Cisjordanie.

Les vulnérabilités stratégiques

Aujourd'hui, avec le nouvel armement et les développements technologiques mis à la disposition de nos ennemis, et avec un Hamas situé à 70 Kms de Tel-Aviv, le retour à une distance de 14kms (de Toulkarem à Netanya) rendrait l'Etat d'Israël plus vulnérable et pratiquement indéfendable. L'Etat juif doit être en mesure d'empêcher des attaques des forces militaires hostiles et des groupes terroristes présents dans un futur Etat palestinien.

Soulignons qu'il existe plusieurs données inconnues: la situation deviendra particulièrement grave si l'Iran disposait d'armes nucléaires. Un tel changement dramatique dans l'équilibre stratégique régional pourrait déstabiliser les régimes sunnites ou les contraindre à passer des accords avec leurs nouveaux maîtres à Téhéran. Ces derniers utiliseront des

organisations terroristes pour aboutir à leur but. Israël doit donc se doter de frontières solides et impénétrables afin de relever les éventuels défis, et notamment la menace d'une attaque non conventionnelle. Cela représente un intérêt considérable pour tous les acteurs de la région notamment pour les différents régimes sunnites. Israël n'est pas le seul à se confronter à ces dangers: les Etats-Unis ont risqué une guerre nucléaire pour empêcher l'Union Soviétique de déployer des missiles nucléaires à 146 Kms de leur territoire.

La démilitarisation

Le futur Etat palestinien doit être démilitarisé. Les exemples du passé suscitent de multiples méfiances et inquiétudes. Déjà en 1994, Yasser Arafat a violé les premiers accords d'Oslo. Lors de son passage à Rafah pour s'installer dans la bande de Gaza, il avait caché des armes et un terroriste dans son véhicule. Depuis et jusqu'à ce jour, l'Autorité palestinienne est orfèvre en matière de duperie, de fraude, et du fait de ce manque de confiance, Israël ne peut considérer sérieusement les engagements et les promesses des leaders palestiniens. La dernière trêve tient surtout et avant tout: à l'efficacité de la barrière de sécurité et aux activités permanentes de Tsahal, aux rivalités entre le Fatah et le Hamas, et au fait que le terrorisme palestinien "ne paye" plus.

Israël doit donc empêcher l'Etat palestinien éventuel d'acquérir des armes, s'assurer de la sécurité interne palestinienne et empêcher les attaques terroristes. Comme Netanyahu l'a dit à plusieurs reprises, une présence permanente des forces israéliennes sera nécessaire pour contrôler les passages de frontières avec le futur Etat palestinien, et aussi pour permettre à Tsahal d'intervenir aux moments voulus.

Les retraits territoriaux encouragent les ennemis d'Israël car le but principal des djihadistes à travers le monde n'est pas d'établir un Etat palestinien mais "de rayer Israël de la carte."

C'est là leur objectif stratégique. Par la force de l'expérience, nous avons appris que les retraits territoriaux n'atténuent pas les griefs; ils indiquent une faiblesse et convainquent les ennemis d'Israël que "la victoire" est possible. Dans cet esprit, la contre stratégie israélienne doit être basée sur la puissance armée, et la capacité de pouvoir se défendre et lancer des représailles. Seule une politique et un langage fermes dissuaderont nos ennemis d'attaquer.

Le danger des forces internationales

Les forces internationales pour le maintien de la paix ont une mauvaise réputation d'efficacité. La FINUL, pour exemple, fonctionne en vertu de la clause 6 du mandat des Nations Unies, ce qui signifie qu'elle ne peut pas prendre une position indépendante contre le Hezbollah; elle doit recevoir une autorisation du gouvernement libanais, où le Hezbollah est fortement représenté. Les casques bleus sont peu équipés militairement et ne sont pas organisés pour faire face aux menaces auxquelles ils sont confrontés. Leurs consignes bureaucratiques les orientent vers un comportement prudent évitant tout risque, ce qui est l'opposé aux mêmes raisons que conduisent les forces armées d'un Etat nation. Ces règlements encouragent également la minimisation de menaces et des problèmes en suspens, et ainsi une surestimation de l'efficacité des forces de maintien de la paix. En fait, ce déploiement est inefficace et met en danger ceux dont la vie tient essentiellement sur les capacités des casques bleus. Il présente aussi un obstacle dangereux sur le champ de bataille, lorsqu'une guerre éclate ou une opération est effectuée contre des terroristes. Lors de nos missions spéciales, les frictions avec les casques bleus de la FINUL étaient inévitables et nous ont empêchés de nous concentrer sur l'ennemi.

Même lorsque les forces des Nations Unies interceptent des trafiquants d'armes ou découvrent des réseaux terroristes, elles les relâchent en leur rendant leurs armes. C'est pour toutes ces raisons qu'Israël ne peut pas et ne devrait pas accepter la présence de troupes étrangères sur son sol ou sur le territoire d'un éventuel Etat palestinien démilitarisé.

La délégitimation de l'Etat juif

Un autre changement effectué dans la stratégie israélienne par le gouvernement Netanyahu consiste à lutter contre la campagne de délégitimation permanente de l'Etat juif devenue un élément majeur pour l'affaiblir, voire le détruire. Le rapport partial et mensonger du juge Goldstone montre les dangers auxquels Israël et d'autres démocraties libérales font face lorsqu'ils sont forcés de combattre le terrorisme, en particulier dans des zones fortement peuplées comme à Gaza.

Le dernier élément de la politique actuelle d'Israël est l'accent mis sur les droits nationaux et historiques du peuple juif à la terre d'Israël. Sans cette composante, tous les arguments sur la sécurité et les frontières n'ont pas de raison d'être. L'un des défis d'Israël est d'affronter la machine de propagande arabe qui tente de convaincre le monde de l'illégitimité de l'Etat juif, et de défendre son isolement diplomatique et économique dans l'arène internationale. Préoccupé par la paix et par la sécurité, Israël n'a pas assez insisté sur les raisons de son existence, sur la Shoah, et sur l'aspiration des Juifs à travers l'histoire pour pouvoir créer leur foyer national sur cette terre. L'existence de la vie nationale juive dans cette région remonte en effet à plus de trois mille ans.

Ces faits sont ignorés ou niés, et il est temps de mettre les pendules de l'Histoire à l'heure, en rappelant aux amnésiques nos droits historiques et légitimes sur cette terre. Désormais, ils seront utilisés comme partie intégrante de la stratégie sécuritaire d'Israël.

Notes

1. <http://www.mfa.gov.il-> archives.
2. "Netanyahu exige une présence israélienne en Cisjordanie." AP. Jérusalem Post- 20 janvier 2010.

Frontières défendables pour l'avenir de la sécurité d'Israël

Ancien chef d'état-
major adjoint de
Tsahal.

Ouzy Dayan

Les lignes d'armistice de 1949 sont indéfendables

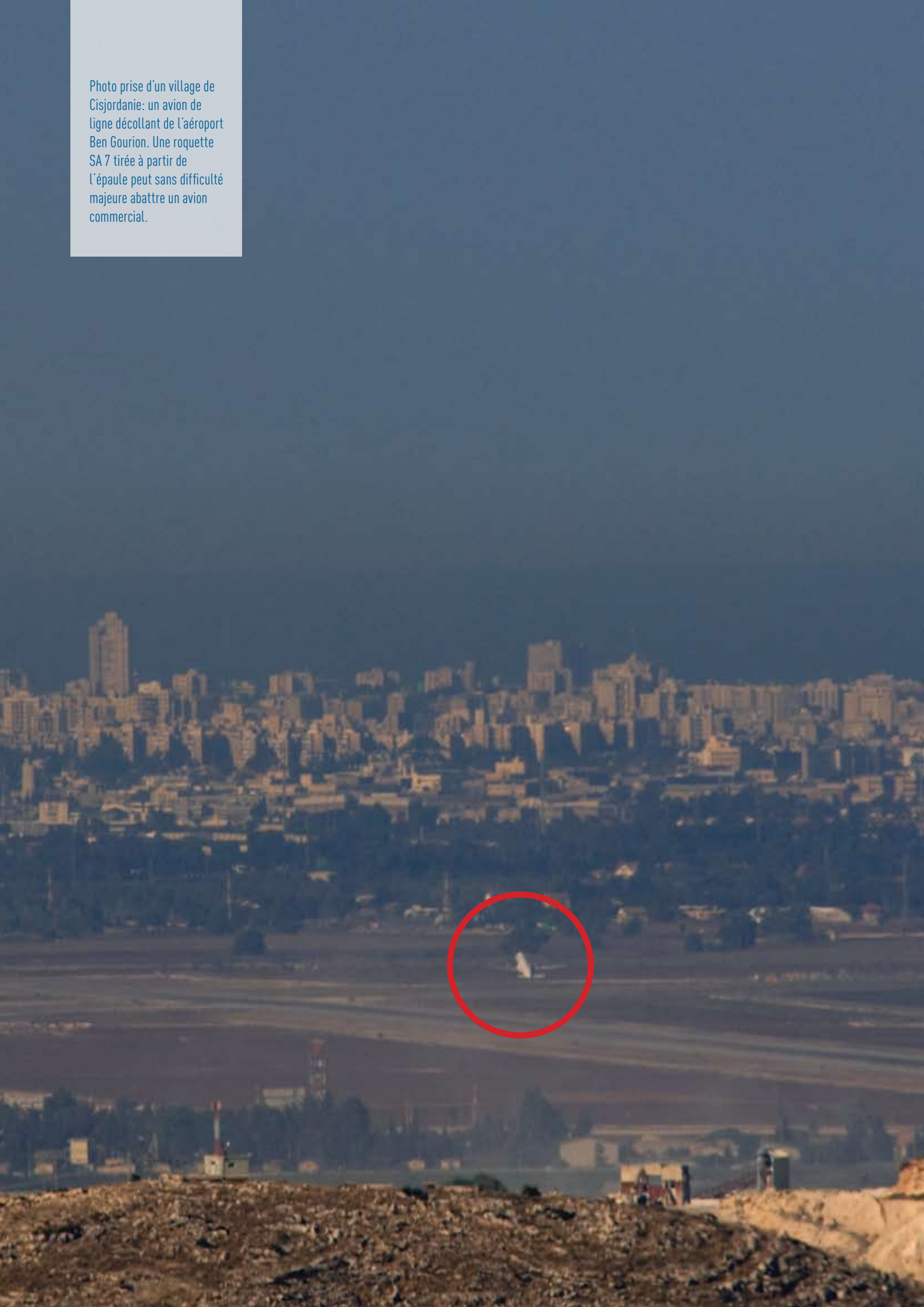
Le droit fondamental de l'Etat d'Israël à des "frontières défendables" est basé sur les circonstances stratégiques et juridiques spéciales auxquelles il a été confronté au lendemain de la guerre des Six Jours, au moment où la Cisjordanie, le Sinaï, et le plateau du Golan ont été conquis.

La "Ligne verte", celle des accords d'armistice signés en 1949, n'a été qu'une frontière militaire séparant l'armée israélienne de l'armée jordanienne, et non pas une frontière politique permanente. Cette réalité forme d'ailleurs la toile de fond et la base de la Résolution 242 adoptée en novembre 1967. Cette résolution n'a pas exigé des forces de Tsahal un retrait complet et unilatéral de ces lignes, mais a affirmé que l'Etat d'Israël devrait se doter de "frontières sûres et reconnues" qui pourraient être différentes des lignes indéfendables d'avant guerre.

Aujourd'hui, nombreux ont tendance à oublier combien Israël était vulnérable. Avant 1967, ses dimensions étaient si étroites que la distance entre les villes de la côte israélienne et la Cisjordanie sous domination jordanienne n'était que de 12 Kms seulement- distance qui ne peut répondre à une profondeur de

défense minimale en cas d'invasion ennemie. Israël est un petit pays dont la superficie n'est que de 25 900 kms², à savoir la dimension du New Jersey en Amérique ou un peu moins que la superficie de la Belgique. Le fait que 70 % de la population du pays et 80 % de sa capacité industrielle sont concentrées sur une étroite bande côtière entre la Méditerranée et la Cisjordanie complique gravement la situation. En outre, les collines avoisinantes de la Cisjordanie dominant topographiquement la plaine côtière, zone offrant de clairs avantages à l'agresseur quant aux points d'observation, aux positions de tirs, et à la capacité de défense contre toute attaque éventuelle. Le long de cette étroite plaine côtière s'étendent des cibles stratégiques d'importance nationale: l'aéroport international Ben Gourion, l'Autoroute A6- dont une partie n'est qu'à quelques dizaines de mètres de la "Ligne verte", le conduit d'eau national, et des installations électriques de haute tension. En clair, les lignes d'armistice de 1949 n'étaient sans doute pas défendables, et c'est pour cette raison précise que les architectes de la doctrine de la défense nationale, d'Yigal Allon en passant par Moshé Dayan et Itzhak Rabin, ont été intransigeants et ont refusé net de revenir aux lignes d'avant juin 1967: des lignes indéfendables qui ont mis en danger l'existence même de l'Etat juif au lieu de lui ouvrir la voie à la paix.

Photo prise d'un village de Cisjordanie: un avion de ligne décollant de l'aéroport Ben Gourion. Une roquette SA 7 tirée à partir de l'épaule peut sans difficulté majeure abattre un avion commercial.



Les dirigeants israéliens ont cherché de nouveaux tracés de frontières pour permettre à leur pays de se défendre par lui-même. Ainsi a émergé au sein des institutions sécuritaires et chez les décideurs du pays un large consensus. En intitulant ces nouvelles lignes "frontières défendables", ils ont exigé avec force qu'elles soient prises en compte dans toutes les négociations futures¹.

Les menaces et les attaques conventionnelles

La nécessité de se doter de frontières défendables est basée sur quatre principes de menaces: l'attaque conventionnelle, le terrorisme, les tirs de mortiers et de roquettes (ainsi que des missiles balistiques) et les attaques non conventionnelles. Dans le cas d'une attaque conventionnelle, et contrairement aux forces armées des pays arabes voisins, les forces israéliennes sont composées en grande partie d'unités de réservistes nécessitant environ 48 heures pour pouvoir compléter la mobilisation et arriver au champ de bataille.

L'armée israélienne est largement composée d'unités de réservistes. Les frontières défendables fourniront donc des conditions topographiques optimales pour que les forces actives israéliennes résistent aux premières attaques terrestres des forces ennemies, supérieures en nombre, jusqu'à la mobilisation complète des réservistes.

Juste après la mobilisation des réservistes, les frontières défendables fourniront également une profondeur stratégique à l'armée israélienne afin de pouvoir mener une bataille défensive dans le cas d'attaque imprévue. Sans cet atout stratégique son dispositif de dissuasion s'affaiblirait et encouragerait les armées de la région d'initier une attaque

surprise pour parvenir le plus rapidement possible à un résultat décisif contre l'armée israélienne. Ce sont là, les principales considérations pour se doter de frontières défendables face aux coalitions militaires arabes formées durant les différentes guerres conventionnelles en 1948, 1967, et 1973. Elles se sont également déployées sur le terrain avec des forces expéditionnaires irakiennes venues du front Est.

Depuis la fin de la première guerre du Golfe en 1991 et l'avènement de la paix entre Israël et la Jordanie, ce danger a diminué à court terme. Pourtant, personne ne peut prédire avec certitude comment l'Irak évoluera à long terme: sera-t-il une nouvelle démocratie arabe cherchant la paix avec Israël, ou deviendra-t-il un Etat satellite de l'Iran, aspirant à exporter l'influence chiite dans le monde arabe? Personne ne peut non plus prédire comment les alliances et les alignements des différents Etats au Moyen-Orient évolueront dans les années à venir. Israël ne peut planifier sa défense en fonction de la situation politique présente, mais devrait surtout prendre en compte plusieurs scénarios possibles dans une région en conflit permanent et en ébullition.

Garantir la sécurité en cas d'une attaque massive conventionnelle demeurera toujours un facteur critique et déterminant, car aujourd'hui encore, à l'ère de la prolifération de missiles, les guerres sont déterminées finalement par les mouvements des forces terrestres et non par des frappes aériennes seulement. En fait, les raids aériens massifs des Etats-Unis contre l'Irak en 1991 et en 2003 n'ont pas amené le régime de Saddam Houssein à accepter les conditions exigées par le Conseil de sécurité. Seul le mouvement des forces terrestres employé en profondeur sur le territoire irakien a mis fin au conflit. Tant que la guerre d'infanterie demeure l'élément décisif pour déterminer le résultat de la guerre, alors les conditions des batailles terrestres, comme le terrain, la topographie et la profondeur stratégique, continueront à être des éléments vitaux et existentiels pour la sécurité nationale de l'Etat juif².

Les vulnérabilités stratégiques d'Israël venant de Cisjordanie



La menace du terrorisme

Depuis sa création, Israël a dû faire face à un terrorisme soutenu par les Etats de la région et cette donne est particulièrement menaçante aujourd'hui encore.

Avec une présence défensive le long du périmètre de la Cisjordanie, dans la vallée du Jourdain et dans le désert de Judée, Israël a été en mesure d'empêcher les contrebandes d'armes et les infiltrations de forces hostiles. Voilà pourquoi la Cisjordanie n'a pu devenir un champ de bataille pour le djihad mondial tel qu'il existe en Afghanistan, en Irak, et en Somalie. En effet, l'une des conditions préalables pour réussir à contrer une insurrection ou adopter une stratégie dans le combat contre le terrorisme consiste à isoler totalement la zone de conflit et empêcher l'envoi de renfort hostile et de matériel de guerre ennemis. Comme nous l'avons constaté dans la bande de Gaza et au Sud Liban, l'incapacité de prévenir efficacement l'acheminement des armes et des combattants a été la source de plusieurs années d'attaques, d'instabilité, d'embroglios diplomatiques, et même d'opérations militaires.

La menace de tirs de roquettes et de mortiers

Dans le cas où la Cisjordanie se transformerait en tremplin d'attaques et où les terroristes emploieraient des mortiers ou des roquettes, comme ils l'ont déjà fait dans la bande de Gaza et à la frontière nord, l'arrière du pays serait alors complètement exposé à leurs tirs. Comme la Cisjordanie s'étend virtuellement à quelques Kms seulement des grandes agglomérations israéliennes et en surplomb des principales villes d'Israël telle que Tel-Aviv, il est essentiel et impératif d'éviter l'acheminement de mortiers, roquettes et missiles sol-air en Cisjordanie. Il ne s'agit pas simplement d'une préoccupation théorique ou d'un constat d'analyse, mais d'une véritable et réelle menace. Ainsi en 2002, Al Qaïda a lancé un missile anti-aérien SA-7(portable sur l'épaule) sur un avion de ligne israélienne qui venait de décoller de l'aéroport de Mombassa, Kenya. Depuis lors, le Hamas fait un effort considérable pour

acheminer en contrebande des missiles anti-aériens dans la bande de Gaza. Les roquettes à courte portée posent un défi particulier pour Israël, et donc chaque parcelle de territoire revêt une importance particulière et forme par elle-même une barrière de défense. Ironiquement parlant, les puissantes roquettes à longue portée en possession des Etats voisins sont moins problématiques que les roquettes à courte portée qui pourraient être lancées de Cisjordanie. Les roquettes à longue portée sont coûteuses et exigent de grands espaces, des rampes de lancement ou des véhicules facilement identifiables notamment après les premiers tirs. Les roquettes à courte portée, et même les mortiers, sont plus difficiles à localiser, surtout lorsqu'ils sont intégrés et dissimulés au sein d'une population civile. Leur prix est bas et donc ils sont plus accessibles à l'achat et plus nombreux. Si Israël souhaite empêcher leur déploiement à proximité de sites sensibles et vulnérables, il est essentiel de posséder un contrôle efficace sur le terrain.

Plus la vulnérabilité géographique s'accroîtra, plus Israël devrait faire face à une menace grandissante des forces armées ennemies et au terrorisme non-conventionnel.

La menace non-conventionnelle

Les frontières défendables demeurent un gage de sécurité en dépit de la prolifération dans notre région d'armes non-conventionnelles et en particulier nucléaires.

Israël est un petit pays qui devrait en cas de guerre disperser sa population et ses moyens de défense dans un rayon le plus large possible afin de réduire l'assurance de l'ennemi croyant obtenir un avantage militaire décisif en lançant sa première attaque sans faire face à de représailles israéliennes. Plus la vulnérabilité géographique s'accroîtra, plus l'Etat juif devrait faire face aussi bien à une menace grandissante des forces armées ennemies du Moyen-Orient, qu'au terrorisme non-conventionnel, dont notamment l'accès au nucléaire.

Les vulnérabilités géographiques et topographiques face à la perspective d'un Etat palestinien



La vallée du Jourdain: élément vital pour des frontières défendables

Depuis 1967, la vallée du Jourdain demeure un élément fondamental et vital dans le concept israélien de "frontières défendables", en grande partie en raison de ses caractéristiques topographiques spécifiques. La largeur totale d'Israël et de la Cisjordanie- soit de la Méditerranée à la vallée du Jourdain- n'est que de 64 kms. Or la vallée du Jourdain n'a que de 6,7 à 14,5 Kms de largeur. Le fleuve du Jourdain est situé à 396 mètres au dessous du niveau de la mer, mais il est adjacent aux pentes orientales extrêmement raides des crêtes montagneuses de la Cisjordanie, dont le point culminant atteint 1011 mètres au dessus du niveau de mer. Ainsi l'ensemble de la vallée du Jourdain constitue une barrière naturelle de 914 à 1402 mètres contre toute attaque ennemie. Elle est également une zone aride et relativement peu peuplée de Palestiniens. Pour toutes ces raisons, la vallée du Jourdain est considérée comme une véritable ligne de front pour la défense d'Israël dans un Moyen-Orient incertain et instable.

Vu l'importance stratégique de la vallée du Jourdain, l'armée israélienne a déployé durant ces dernières décennies des brigades d'infanterie renforcées par des unités de réservistes pour pouvoir contrer toute menace terrestre éventuelle du front Est. Alors que dans le passé, Tsahal positionnait ses équipements dans la vallée du Jourdain, durant les négociations avec les Palestiniens, Israël a également aspiré à préserver son droit de déplacer ses forces vers la vallée du Jourdain en passant à travers des routes stratégiques. A bien des égards, la présence de l'armée israélienne dans la vallée du Jourdain servira de zone-tampon pour pouvoir achever la mobilisation complète des réservistes en cas d'attaque. Dans ce contexte, il n'est donc pas étonnant que l'ancien Premier Ministre, Yitzhak Rabin, a affirmé lors de son dernier discours à la Knesset, en octobre 1995, que dans chaque règlement de paix, Israël devrait conserver la vallée du Jourdain "dans le sens le plus large du terme".

Les avertissements des services de renseignements sont-ils préférables à une présence sur le terrain?

Pourquoi Israël ne pourrait-il pas seulement compter sur les capacités de ses renseignements militaires pour avertir d'une attaque imminente, de sorte que les forces de réserves soient mobilisées en temps opportun afin de neutraliser toute attaque terrestre potentielle? Et dans ce cas, pourquoi est-il nécessaire de maintenir des positions avancées de défense dans la vallée du Jourdain?

Les raisons en sont claires et sont liées aux conséquences des défaillances de la guerre de Kippour en 1973. L'armée israélienne avait alors maintenu des unités insuffisantes le long des fronts égyptien et syrien, croyant qu'elle recevrait à temps des avis d'alerte de la part des services de renseignements militaires pour les renforcer. Cette conception fut fatale car les Egyptiens et les Syriens réussirent à lancer des attaques surprises ayant pris de vitesse les services israéliens du renseignement militaire à la veille de la guerre.

Pourquoi Israël ne pourrait-il pas seulement compter sur les capacités de ses renseignements militaires pour avertir une attaque imminente? Lors de la guerre de Kippour de 1973, l'armée israélienne a maintenu des unités insuffisantes le long des fronts égyptien et syrien, croyant qu'elle recevrait à temps des avis d'alerte pour pouvoir les renforcer. Cette conception fut fatale et a été un fort mauvais calcul.

Ligne de défense israélienne: de la vallée du Jourdain aux crêtes des montagnes de Cisjordanie.



L'un des domaines où les services de renseignements peuvent faire défaut concerne la prédiction de l'évolution des alliances politiques au sein des différents régimes du Moyen-Orient. Pour exemple, la Jordanie est incontestablement apparue comme un partenaire essentiel pour la paix avec Israël. Pourtant à deux reprises, des évolutions soudaines et imprévues ont conduit à une escalade militaire dans toute la région, et de ce fait les dirigeants jordaniens, soumis à de fortes pressions ont adopté une position plus hostile à l'égard Israël. En 1967, le roi Hussein était le dernier dirigeant arabe à joindre la coalition contre l'Etat juif: il a permis à des armées étrangères de pénétrer dans son royaume pour participer à la guerre. En 1990, dans la période qui a précédé l'invasion irakienne du Koweït, de fortes pressions ont à nouveau été exercées sur la Jordanie pour qu'elle s'aligne avec Saddam Hussein. Enfin en 1989, des avions de reconnaissance irakiens ont été autorisés à pénétrer dans l'espace aérien jordanien pour photographier des objectifs israéliens potentiels.

L'Etat juif ne peut donc abandonner la vallée du Jourdain en misant sur l'hypothèse selon laquelle des attaques venant de l'Est ne sont plus possibles, ou que les forces israéliennes peuvent être mobilisées à temps pour pouvoir les contrer.

En effet, la logique consistant à s'appuyer sur le renforcement du front Est par des unités de réservistes devient de plus en plus dangereuse. Il a déjà été indiqué que nos voisins bénéficient de l'avantage primordial de leurs grandes formations militaires en service actif accordant un rôle mineur aux réservistes. Leur intérêt est de retarder la mobilisation des réservistes israéliens aussi longtemps que possible à leur avantage.

Leurs missiles peuvent même perturber la mobilisation des réservistes de Tsahal tout en ciblant leurs points de rencontre et les centres de distribution du matériel militaire. Dans de telles conditions, on peut s'attendre à ce que les Etats voisins utiliseraient leur arsenal de missiles balistiques et leurs roquettes à longue portée dans ce but précis: différer l'arrivée des renforts adéquats sur les différents fronts israéliens, dont la vallée du Jourdain.

Certains observateurs suggèrent qu'Israël pourrait compter sur sa puissance aérienne

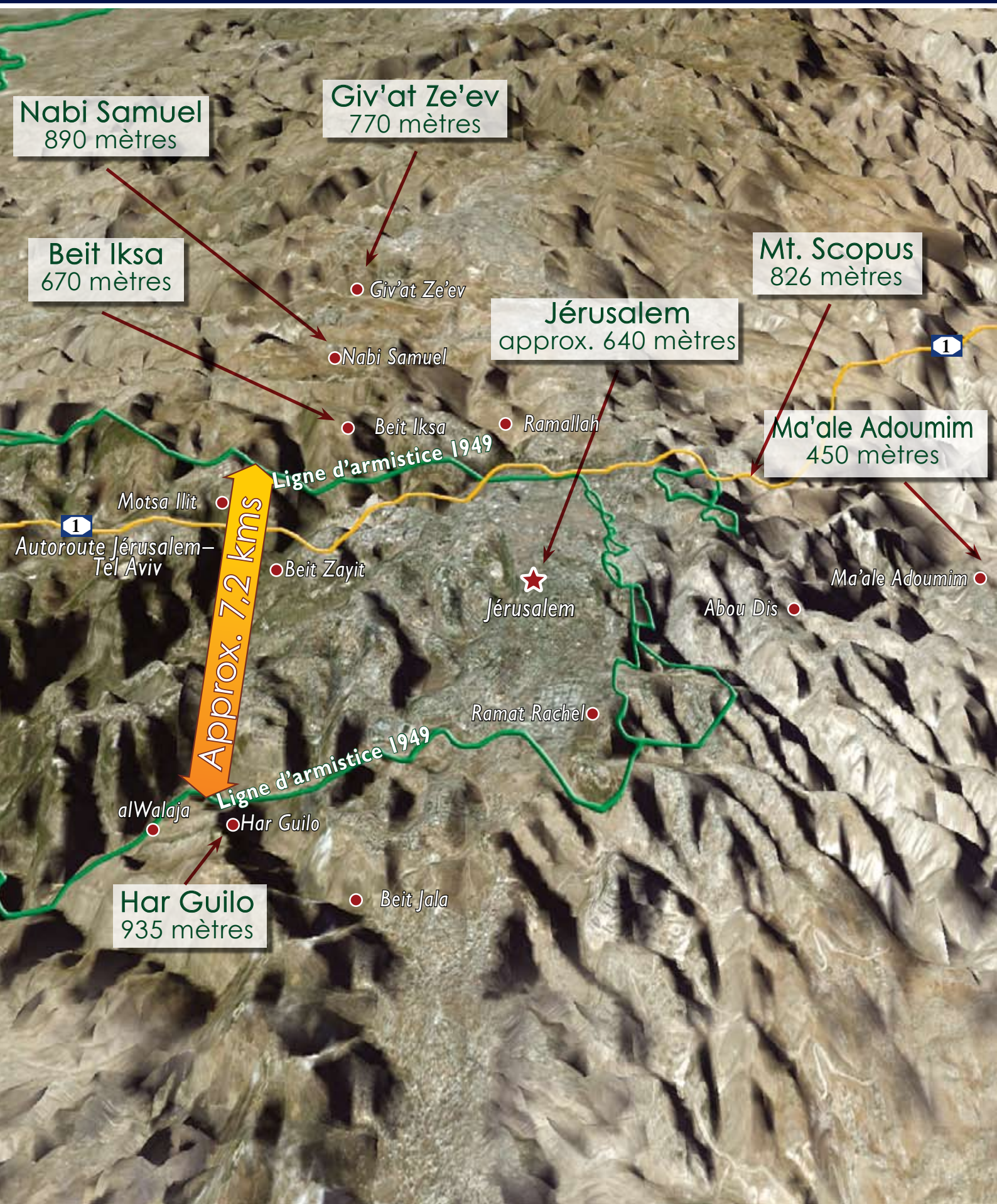
pour neutraliser toute attaque armée, évitant ainsi la nécessité d'une ligne de défense optimale. Mais sur tous les champs de bataille potentiels, l'armée de l'air aura d'autres missions prioritaires avant de pouvoir s'engager dans un soutien aérien rapproché. Premièrement, elle devra atteindre la maîtrise des airs en détruisant les systèmes de défense anti-aériens des Etats ennemis. Ensuite, elle devra supprimer les missiles balistiques visant les villes israéliennes car la prolifération des missiles balistiques et les roquettes ont conféré l'importance au terrain et à sa profondeur stratégique. L'armée devra donc opérer en un laps de temps long et indéterminé, sans l'aide vitale de l'armée de l'air, laquelle aura d'autres missions.

L'importance de la vallée du Jourdain pour la sécurité d'Israël a été mise en relief par l'expérience d'Israël dans la bande de Gaza. Lorsqu'il a mis en œuvre les accords d'Oslo en 1994, Israël a établi une zone de sécurité entre le sud de Gaza et le Sinaï égyptien: un corridor de plus de 100 mètres de largeur dans plusieurs zones sensibles connu sous le nom de "Philadelphie." Or des groupes palestiniens ont exploité l'existence de cet étroit corridor pour creuser des tunnels de contrebande du côté égyptien de la ville de Rafah. Ils ont aussi réussi à importer des roquettes et diverses armes et munitions à Gaza. Israël a combattu la prolifération de ces tunnels avec un succès relatif jusqu'au jour où il s'est retiré définitivement de la bande de Gaza et de l'axe de Philadelphie.

Depuis août 2005, le trafic d'armes a fortement augmenté, et la bande de Gaza s'est transformée en véritable rampe de lancement de roquettes à portée croissante contre les localités israéliennes. Dans la même période, le Hamas et d'autres groupes terroristes ont accentué leurs efforts pour importer des armes d'Iran, du Yémen, et du Soudan.

Certains membres du Hamas ont quitté Gaza pour Téhéran afin d'y recevoir une formation intensive des Gardiens de la révolution iranienne. A leur retour, ils ont eux-mêmes constitué et entraîné les forces palestiniennes au combat contre Israël. Dans la même veine, soulignons que l'industrie florissante des tunnels assure la subsistance de milliers d'Egyptiens qui n'ont aucun intérêt à les voir fermés.

Plan stratégique dominant Jérusalem. Vulnérabilité de la capitale et l'autoroute vers Tel-Aviv.



Dans ce sens, la vallée du Jourdain est à plusieurs égards une sorte de "corridor de Philadelphie" en Cisjordanie. Bien que la construction de tunnels y soit peu probable, la vallée du Jourdain est nettement plus longue et offre en soi de nombreuses diversités de contrebandes. Israël exige que le futur Etat palestinien demeure démilitarisé pour l'empêcher de devenir un nouveau satellite de l'Iran tel qu'il existe déjà dans la Bande de Gaza. De ce fait, le seul moyen de garantir que des armes ne soient plus acheminées consiste à garder le contrôle de la vallée du Jourdain et en bloquant ainsi physiquement toutes les infiltrations possibles.

Le contrôle israélien de la vallée du Jourdain a également des implications importantes pour la sécurité jordanienne. Si les forces israéliennes devaient évacuer la vallée du Jourdain, la plupart des efforts pour la prévention de la contrebande d'armes reposerait sur l'armée jordanienne. Dans ce cas précis, il est fort probable que plusieurs groupes terroristes chercheraient à exploiter cette vulnérabilité d'Israël en avançant leurs positions et leurs postes d'observation. Ce qui augmenterait sensiblement le fardeau sécuritaire des Jordaniens et pourrait conduire à de nouveaux défis encore plus dangereux pour eux.

En fait, avant l'invasion américaine en Irak et le revers infligé à Al Qaïda dans la province d'Anbar à l'ouest du pays, l'organisation terroriste avait commencé à mettre en place des ramifications dans les villes jordaniennes telle qu'Irbid pour y recruter des Palestiniens de Cisjordanie. Si Israël se retirait de la vallée du Jourdain, cette région pourrait devenir facilement un pôle d'attraction pour tous les groupes terroristes cherchant à s'infiltrer en Cisjordanie afin de s'associer à la guerre du Hamas contre Israël.

Si Israël se retirait de la vallée du Jourdain, la région pourrait devenir facilement un pôle d'attraction pour tous les groupes terroristes cherchant à s'infiltrer en Cisjordanie afin de s'associer à la guerre du Hamas contre Israël.

La vallée du Jourdain étant une route de contrebandes ouvertes peut aussi servir d'appui à de nombreux groupes terroristes à l'intérieur du royaume jordanien lui-même, ce qui nuirait indubitablement à sa sécurité. Rappelons à ce titre que la Jordanie était une base active contre Israël à la fin des années soixante. En 1970, le roi Hussein a d'ailleurs mis un terme à la vaste infrastructure terroriste créée par l'OLP, ce qui avait provoqué une guerre civile et une menace existentielle contre son propre royaume.

Frontières défendables et Jérusalem

Jérusalem est l'une des régions dont les frontières défendables sont une nécessité absolue. Avant juin 1967, Jérusalem était située à l'extrémité d'un étroit corridor qui commençait sur la plaine côtière israélienne. La capitale israélienne était entourée par trois axes, et à l'entrée ouest de la ville, ce corridor n'avait que quelques kilomètres de largeur. Topographiquement, Jérusalem est entourée de collines dominantes qui contrôlent les voies d'accès à la ville. Pour exemple, le village cisjordanien de Beit Iksa n'est qu'à quelques centaines de mètres de l'autoroute principale Jérusalem -Tel-Aviv. Cette artère routière principale pourrait donc être exposée à des tirs. En 1967, l'armée jordanienne avait exploité cet avantage pour lancer quelques 9000 obus d'artillerie sur les quartiers juifs de la ville.

Après la guerre des Six Jours, et en raison des impératifs de défense, Israël a décidé d'établir un contrôle permanent sur les collines dominant sa capitale. Ainsi ce sont développés les blocs d'agglomération de Givat Zéev au nord, de Gush Etsion au sud, et ainsi que la ville de Maalé Adoumim située à l'Est de Jérusalem. Cette ville est également située le long de routes stratégiques importantes pour le déplacement des renforts israéliens vers la vallée du Jourdain en cas de guerre. Il est donc essentiel qu'Israël sauvegarde le contrôle sur ces zones dominant Jérusalem.

Dispositions de sécurité alternatives?

Une idée soulevée par le passé, mais rejetée par les Palestiniens, prévoyait de permettre une présence israélienne dans la vallée du Jourdain dans "des stations d'alertes avancées" en territoire sous souveraineté palestinienne, et un déploiement de forces étrangères dans cette zone.

Les intérêts de sécurité d'Israël dans la vallée du Jourdain excluent l'octroi de cette zone aux Palestiniens tout comme le déploiement d'unités étrangères pour le maintien de la paix. *(Cette question est d'ailleurs examinée longuement dans ce document par Yaacov Amidror-voir son article sur "les risques à encourir avec la présence de gardiens de la paix en Cisjordanie")* La doctrine de la sécurité nationale d'Israël s'enracine pour de multiples raisons dans le principe de "l'auto-dépendance". Israël a certes accepté des observateurs internationaux pour superviser l'application d'accords passés, mais s'est toujours opposé aux propositions impliquant la présence de soldats d'armées étrangères (notamment des militaires américains) en refusant qu'ils risquent leurs vies et combattent à la place des soldats israéliens. En outre, Israël a connu de mauvaises expériences avec les observateurs de l'ONU. Ainsi, la FINUL au Liban n'a-t-elle pas répondu aux attentes israéliennes pour empêcher le réarmement du Hezbollah après la seconde guerre du Liban en 2006. De même, les observateurs de l'Union européenne ont-ils abandonné leurs postes au passage de Rafah suite à la prise du pouvoir du Hamas dans la bande de Gaza.

Dans le cadre d'un éventuel compromis territorial, Israël devra chercher à bénéficier d'une souveraineté dans des zones d'importance militaire vitale en Cisjordanie, plutôt que de consentir à la création de dispositifs de sécurité aux mains de forces étrangères, car tout simplement cela ne marchera pas, comme le prouvent les expériences amères du passé.

Cela a bien été l'intention originelle de la Résolution 242 du Conseil de sécurité des Nations Unies, qui n'a pas envisagé un retrait israélien total de la Cisjordanie, mais

plutôt le tracé de nouvelles frontières qui prendraient en compte les besoins israéliens de sécurité, tout assurant la pérennité des accords de paix. Pour fournir à Israël une profondeur stratégique minimale et garantir son existence à long terme, la vallée du Jourdain doit devenir la frontière Est de l'Etat juif, contribuant ainsi à créer de véritables frontières défendables.

Notes

1. Allon Yigal: "Le cas des frontières défendables" *Foreign Affairs*, vol.55, no.2 (octobre 1976)
2. Anthony Cordesman: "Les forces armées israélo-arabes dans une ère de guerres asymétriques" (Palo Alto, CA: Stanford University Press, 2008) p/26

Les principes élémentaires pour la création éventuelle d'un Etat palestinien démilitarisé

Ancien chef
des services de
renseignements
militaires de Tsahal.

Aharon Zéevi Farkash

Israël a souhaité la démilitarisation depuis les Accords d'Oslo

La revendication de l'Etat d'Israël selon laquelle l'éventuel Etat palestinien devrait être démilitarisé demeure toujours valable. Elle a été formulée depuis 1993, lors de la signature de la Déclaration de principes (DOP). Celle-ci a servi de base pour le processus d'Oslo et la création de l'Autorité palestinienne (AP). Cependant, le mot "démilitarisation", dans le sens accepté du terme (à savoir restriction des moyens de combat) est si étroitement défini qu'il ne couvre suffisamment pas l'éventail complet des besoins sécuritaires de l'Etat d'Israël. Dans son concept élargi, il comprend la prévention de menaces militaires symétriques et asymétriques contre Israël – et notamment la guerre conventionnelle, le terrorisme et la guérilla depuis et par le territoire de l'A.P. La démilitarisation est donc un moyen de sauvegarder la sécurité d'Israël, et non pas une fin en soi.

Depuis 1936-bien avant la création de l'Etat- et jusqu'à ce jour, Israël a poursuivi la voie du compromis territorial. Il l'a fait en dépit de grands risques et dans l'espoir de parvenir à la paix, à la stabilité et à la prospérité pour tous ses citoyens et aussi que pour avoir de bonnes relations avec ses voisins.¹

Malgré l'échec répétitif des nombreuses initiatives de paix, des opérations militaires et des attaques terroristes lancées par les pays arabes voisins, et dernièrement par l'A.P, Israël a chaque fois tendu la main à la paix et au compromis. Le Premier ministre, Benjamin Netanyahu, a lui-même accepté la création d'un Etat palestinien démilitarisé. Cependant, les Israéliens n'accepteront jamais de vivre côte à côte avec une entité palestinienne abritant des infrastructures terroristes ou avec des forces militaires hostiles.

La vulnérabilité stratégique d'Israël

La nécessité absolue et de longue date consistant à dire que toute entité palestinienne serait démilitarisée dérive des menaces stratégiques susceptibles d'émerger facilement aussi bien dans le futur Etat palestinien que chez un nombre d'acteurs régionaux hostiles. Depuis sa création en 1948, Israël affronte des asymétries régionales réduisant sa capacité d'auto-défense. La population israélienne s'élève à 7,5 millions d'habitants vivant dans une zone concentrée sur une superficie de 25 900 Kms² y compris le territoire disputé de la Cisjordanie. L'Etat juif est entouré par des pays arabes dont la population dépasse 300 millions d'habitants

22 mai 2007. Des roquettes sont lancées sur Israël à partir de la ville de Gaza. Depuis août 2005 et surtout après la prise du pouvoir du Hamas en juin 2007. On a enregistré une recrudescence massive de tirs de roquettes et d'obus contre les villages et villes israéliennes.



et dont les territoires sont de 650 fois plus grands qu'Israël. Au fil des années, notre objectif principal a été de se défendre seuls contre toutes les forces hostiles: nos voisins arabes, et en particulier les Palestiniens. Ces derniers n'ont pas mis un terme définitif à leurs intentions agressives et belliqueuses, et ce, malgré les accords de paix historiques signés avec l'Égypte et la Jordanie.

Israël vit aussi sans contiguïté territoriale avec ses voisins. Ceux-ci auraient pu lui octroyer la circulation dans les grandes artères de communication, et aidant ainsi à renforcer sa défense et ses intérêts sécuritaires et nationaux.

Toutes ces asymétries ont conduit les experts à développer une doctrine de défense qui comprend: la dissuasion, le déclenchement de l'alerte en temps voulu et précis, la maîtrise du terrain et de l'espace aérien, et enfin la victoire nette et décisive contre l'ennemi².

Et pourtant, le pays devra encore faire face à un manque vital de profondeur stratégique: une donnée géographique défavorable puisque la largeur d'Israël avec la Cisjordanie, n'est environ de 64 Kms seulement.

Le manque de profondeur stratégique expose Israël à des situations intenable car les forces de Tsahal sont obligées de défendre le pays à partir des villes telles Safed, Nahariya et Kiryat Shemona au Nord, ou Ashkelon et Ashdod au Sud. Des scénarios cauchemardesques devenus réalité suite aux retraits unilatéraux du Sud du Liban en 2000 et de la bande de Gaza en 2005. Ces retraits ont exposé les centres de population au nord comme au sud à des milliers de tirs de roquettes à moyenne et courte portées, lancées par les satellites de l'Iran: le Hezbollah au Liban et le Hamas dans la bande de Gaza.

Ces deux organisations terroristes possèdent aujourd'hui de surcroît des roquettes et missiles capables d'atteindre Tel-Aviv³.

Si un accord est signé avec l'AP, Israël sera contraint de renoncer à la profondeur minimale que lui garantit actuellement par la Cisjordanie.

Face aux défis sécuritaires...

À la veille de la création d'un État palestinien, et face aux tendances émergentes au Moyen-Orient, Israël devra prévoir d'être confronté à deux scénarios possibles:

Dans le premier, l'État palestinien servira de base ouverte pour le développement d'infrastructures terroristes, comme à Gaza juste après le retrait unilatéral de 2005⁴. Cette situation posera un défi constant car Israël devra faire face à des infiltrations de terroristes tentant de franchir sa frontière, ou à des tirs de roquettes de longue portée lancées vers le centre du pays. En une seule année, de 2005 à 2006, le nombre de roquettes du Hamas tirées sur les villes et villages israéliens a augmenté de plus de 500 %.⁵

Nous pouvons aisément supposer qu'un retrait de Cisjordanie conduirait à de nouvelles confrontations armées, ce qui rendrait la vie quotidienne des Israéliens extrêmement difficile et empêcherait la mise en œuvre des accords de paix.

À la veille de la création d'un État palestinien Israël devra faire face à deux scénarios possibles vu les tendances émergentes au Moyen-Orient.

Dans le second scénario impliquant toute la région, la menace contre Israël se développerait à l'Est de l'État palestinien, dont le territoire servirait de base et de tremplin à toute attaque. Le radicalisme islamique sera le motif essentiel de ce type de menace. On sait que le régime iranien est sur le point d'acquiescer des capacités nucléaires et qu'il possède déjà des fusées balistiques menaçant Israël, ses voisins arabes, la Russie et même certaines parties de l'Europe. Les Gardes révolutionnaires islamiques contrôlant les systèmes les plus sensibles de l'Iran- dont son programme nucléaire- constituent un bras avancé à travers le Moyen-Orient: des milices chiites en Irak, des combattants du Hezbollah au Liban, en passant par le Hamas et le djihad islamique palestinien dans la



Le chef d'état-major, Shaoul Mofaz, le Premier ministre, Ariel Sharon, et le ministre de la Défense, Benjamin Ben Eliezer inspectent l'arsenal de 50 tonnes d'armes et de munitions saisies dans le cargo "Karine A". Le navire a été arraisonné en mer Rouge vers le port d'Eilat. Les armes et les munitions saisies par la marine israélienne étaient d'origine iranienne et commandées par Yasser Arafat.

bande de Gaza et en Cisjordanie. L'Iran continuera à exploiter sa capacité nucléaire et à redorer son image de puissance atomique pour réaliser ses ambitions hégémoniques régionales. Le régime iranien persistera également dans ses efforts de contrôle en Irak par le biais de la majorité chiite, et notamment après le retrait des troupes américaines. La formation d'un axe radical chiite dirigé par l'Iran comprend l'Irak, la Syrie, et le Hezbollah libanais, en plus des activités en cours d'Al Qaïda et du Hamas qui pourraient déstabiliser le régime Jordanien.

Cette conjugaison de forces hostiles pourrait constituer une menace militaire conventionnelle sur le front Est. Celle-ci pourrait prendre la forme de raids aériens – tirs de fusées sol-sol, de déploiement de forces militaires et/ou paramilitaires, et/ou l'utilisation d'agents – le tout via l'Etat palestinien. Un scénario se concrétisera avec d'autant plus de force si le Hamas prenait les commandes de l'Etat palestinien en s'appuyant sur l'aide d'organisations terroristes locales soutenues par l'Iran.

Leçons tirées suite aux accords signés avec l'Autorité palestinienne

La capacité d'Israël d'anticiper des menaces futures est largement fondée sur les leçons tirées de l'expérience du passé. Depuis 1993, lorsque le gouvernement israélien et l'OLP ont signé la Déclaration de principes d'Oslo nous avons beaucoup appris concernant leur application effective sur le terrain:

- Depuis le délai prescrit pour les accords d'Oslo et les accords intérimaires de 1995, l'OLP n'a pas réussi à mettre un terme à la fabrication et la contrebande d'armes dans les territoires palestiniens. En outre, l'OLP, le Fatah, et le Président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, ont également financé, dirigé et équipé une douzaine d'organisations de sécurité concurrentes, en fournissant des armes à plus de 60,000 membres des "forces de sécurité" – par le biais de la fabrication et la contrebande locales rigoureusement interdites par ces accords. En fait, tout a débuté pourtant dès le premier jour de l'arrivée d'Arafat à Gaza le 1^{er} juillet

1994. Venu d'Egypte, Arafat a caché des armes dans le coffre de son véhicule et a réussi à faire passer plusieurs terroristes recherchés.

- En contradiction avec les accords d'Oslo stipulant aux Palestiniens de n'employer que des forces de sécurité internes sans attributs militaires (comme la police) Arafat et ses chefs du Fatah ont doté leur appareil de sécurité national de toutes les caractéristiques d'une armée (structure organisationnelle, rôles opérationnels, noms des unités, grades etc.)
- Après avoir pris le contrôle de Gaza, le Hamas a suivi le pas et mis en place ouvertement des cadres militaires et des brigades régionales tels qu'ils existent dans toute armée conventionnelle et fonctionnant comme branche militaire du mouvement.
- Depuis 2005, le recours permanent aux actes terroristes du Hamas s'est conjugué avec d'autres moyens militaires sophistiqués tels que les tirs de roquettes Grad, de missiles anti-char et anti-aériens bafouant ainsi l'équilibre stratégique. Arrêter ou empêcher ces phénomènes inquiétants demeure un principe essentiel de la démilitarisation et de son application.
- Depuis la signature des Accords d'Oslo, les organisations terroristes et les forces de sécurité de l'OLP ont acheminé par contrebande du "savoir faire" pour la fabrication d'armes iraniennes. Elles ont été transmises par le territoire égyptien via le corridor de Philadelphie, et ainsi depuis Gaza vers la Cisjordanie en présentant parfois ce matériel par des Palestiniens entrés en Israël pour des "traitements médicaux". Seules des inspections rigoureuses à la frontière sauront empêcher l'augmentation de ces trafics d'armes et l'accumulation d'un savoir faire en Cisjordanie¹⁰.
- La liberté de l'activité militaire israélienne en Cisjordanie a permis à Tsahal de dévoiler et d'atteindre chaque site ou des caches d'armes interdites. Ces actions ponctuelles et ciblées ont empêché

Menace sur les centres d'agglomérations israéliens à partir de la Cisjordanie



jusqu'à présent les terroristes de fabriquer des roquettes et de les lancer sur Jérusalem et Tel-Aviv. Elles ont aussi permis à l'armée israélienne d'intercepter les "bombes humaines" terroristes avant qu'ils ne puissent effectuer leurs missions sanguinaires.

La liberté d'action militaire israélienne en Cisjordanie a permis à Tsahal de dévoiler et atteindre chaque site et caches d'armes interdites. Ces actions ponctuelles et ciblées ont empêché jusqu'à présent les terroristes de fabriquer des roquettes et de les lancer sur Jérusalem et sur Tel-Aviv.

Confrontation du terrorisme et des menaces militaires

Une menace prend forme lorsque les intentions hostiles rejoignent les capacités agressives. Après de nombreuses années, Israël en a tiré les leçons, mais il n'est pas parfois facile de prévoir des intentions hostiles. En fait, le problème majeur est de négocier avec un acteur non-étatique tel que l'Autorité palestinienne, ce qui est bien différent qu'avec l'Égypte et la Jordanie. Dans ce contexte sophistiqué, Israël doit utiliser des moyens divers et efficaces. La scission entre le Fatah en Cisjordanie et le Hamas à Gaza illustre cette difficulté, si bien que leurs capacités agressives doivent être neutralisées. Ainsi, Israël ne peut-il transiger sur le démantèlement des infrastructures terroristes et la collecte de leurs armes au sein du territoire de l'Autorité palestinienne et le long de ses frontières. Le succès relativement élevé du démantèlement de ces infrastructures repose sur l'efficacité des services de renseignements, la pleine liberté d'action de Tsahal, et notamment sa capacité à pouvoir pénétrer dans les villes et villages hostiles pour localiser et détruire les

laboratoires fabricant des bombes, les ateliers de roquettes et les divers stocks d'armes et de munitions. Ce n'est qu'ainsi, qu'Israël pourra contrer ces "menaces asymétriques" des organisations terroristes.

Quant aux menaces "symétriques" impliquant des forces militaires conventionnelles, Israël doit aussi prendre en compte les leçons du passé et notamment les tentatives syriennes et irakiennes de prendre le contrôle de la Jordanie et de l'utiliser comme tremplin pour attaquer l'Etat juif, sans le consentement du royaume hachémite. L'OLP a déjà tenté de renverser le roi Hussein de Jordanie. Dernièrement, nous sommes témoins des efforts faits par le régime iranien pour créer un axe chiite radical impliquant l'Irak, la Syrie, et le Liban qui agirait sous un parapluie nucléaire en formation, et pour parallèlement unifier toutes les forces radicales sous le commandement des Gardes révolutionnaires islamiques au sein du territoire palestinien. Tous ces éléments constituent une menace militaire concrète en provenance de l'Est. Dans cet esprit, tout accord entre Israël et l'AP doit garantir que cet Etat palestinien n'autorisera pas le développement d'une entité terroriste – avec des capacités militaires symétriques ou asymétriques- susceptibles d'attaquer Israël à tout moment.

L'accord doit également interdire toute activité terroriste ou déploiement des forces militaires étrangères hostiles à Israël. Il devra également comprendre la requête incontournable selon laquelle les Palestiniens ne pourront pas développer des capacités militaires dans leur propre territoire ou sous les auspices d'une partie tiers, ni signer des alliances militaires ou stratégiques avec les ennemis d'Israël ou avec des entités ne reconnaissant pas l'existence d'Israël.

Ententes et divergences lors des négociations entre Israël et les Palestiniens

Au fil des années, des ententes ont été conclues concernant les objectifs des réformes que les forces de sécurité palestiniennes devraient entreprendre conformément à la vision du président de l'AP, Mahmoud Abbas, qui à maintes reprises

a insisté sur la devise “une Autorité, une seule loi et une seule arme.” La mission de ces forces est celle d’une gendarmerie, à savoir l’application de la loi et de l’ordre, la prévention du terrorisme et de la violence, le démantèlement des groupes armés de la confiscation des armes, la sécurité des frontières pour empêcher la contrebande des armes et l’infiltration de terroristes. Cependant, les chefs de l’OLP et de l’AP refusent à ce jour d’accepter cette définition de la démilitarisation que devrait caractériser leur Etat. Au contraire, les chefs de l’AP à Ramallah ont cherché une définition qui neutralise tous les principes de la démilitarisation ¹³.

Dans les discussions sur cette question, les représentants de l’AP ont déclaré qu’ils accepteraient des “limitations d’armes” - par exemple, de ne pas acquérir des avions de combat ou des chars (définis en termes militaires comme “armes lourdes”) Mais ils exigent le droit d’utiliser des mortiers à longue portée, des missiles anti-char (RPG), et des véhicules blindés équipés de mitrailleuses. Ils ont expliqué que ces armes ont pour but de protéger le gouvernement central et leur droit tant qu’Etat souverain. Ils souhaitent donc maintenir une force militaire, une d’“autodéfense”, pour pouvoir protéger leurs frontières de menaces extérieures et démanteler des milices armées constituant une menace interne. Or ces revendications palestiniennes ne pourraient être prises en compte que dans le contexte d’un accord général et sur la base d’une confiance mutuelle. Ce qui suppose une réciprocité de la reconnaissance étatique, à savoir un Etat palestinien et un Etat juif, une éducation pour la paix, le maintien d’un gouvernement unifié et responsable, et l’assurance des intentions pacifiques du nouvel Etat.

Au cours du sommet de Camp David de l’an 2000, et pour pouvoir déterminer les paramètres du statut final, le président américain a tenté d’atténuer la notion de “démilitarisation” en utilisant un nouveau mot non reconnu dans le droit international: “la non militarisation”, mais la partie palestinienne l’a rejetée. En d’autres termes, il est difficile de combler l’écart entre les deux parties sur la définition des restrictions militaires de l’Etat palestinien.

D’autres questions fondamentales sur le plan sécuritaire sont toujours l’objet de désaccords:

- Les arrangements de sécurité dans la vallée du Jourdain et notamment sur la route Allon. Des garanties pour permettre et faciliter des opérations israéliennes en réplique à une menace militaire de l’Est, pour contrer toute infiltration terroriste à partir du fleuve du Jourdain, et arrêter ainsi les infiltrés avant qu’ils n’atteignent les crêtes montagneuses et n’arrivent à Jérusalem.
- Le renforcement des relations bilatérales existantes entre la Jordanie et Israël, conformément au traité de paix- dont l’application des annexes sur la sécurité et notamment les assurances concernant la lutte antiterroriste à la frontière Est et la sécurité maritime aussi bien en mer Rouge que dans la mer Morte.
- Un espace aérien contrôlé par Israël pour empêcher des attaques terroristes et militaires.
- Un contrôle maritime dans la bande de Gaza, dont celui des installations portuaires afin d’empêcher le trafic d’armes et les attaques en provenance de la mer. Des assurances pour pouvoir appliquer avec l’Egypte l’annexe de sécurité définie dans le traité de paix de 1979.

Les principes de la position d’Israël sur la démilitarisation

Conformément à la définition israélienne, la démilitarisation constitue le moyen pour atteindre un objectif, à savoir empêcher le développement ou la concrétisation de toute menace symétrique ou asymétrique, militaire, terroriste, ou perturbant la vie quotidienne en Israël¹⁵.

Le contexte de cette démilitarisation est également unique en son genre parce qu’il ne s’applique pas à deux pays avec des armées régulières, mais plutôt à un Etat palestinien en projet, dont l’histoire est déjà semée d’actes terroristes.¹⁶ Dans ce contexte, nous devons insister sur l’interdiction des armements stratégiques pouvant modifier

sensiblement l'équilibre des forces en faveur des Palestiniens, et exiger des restrictions sur les capacités sécuritaires du futur Etat, dont la formation d'une armée régulière avec des avions de chasse, des chars, et toute autre arme lourde conventionnelle¹⁷.

Conformément à la définition israélienne, la démilitarisation constitue le moyen d'atteindre un objectif, à savoir empêcher le développement ou la concrétisation de toute menace.

La dimension militaire

Les mesures suivantes sont exigées pour assurer la démilitarisation:

- Le maintien de la police palestinienne et les cadres de sécurité internes- telles que les "forces Dayton"¹⁸ sous le parrainage des Américains. Toute formation à caractère militaire sera interdite.
- Permettre aux Palestiniens de détenir des armes conçues exclusivement pour la sécurité intérieure et la gendarmerie.
- Interdiction de toute alliance militaire ou d'une coopération entre les forces de sécurité palestiniennes et des armées étrangères. Cela inclut l'interdiction de la présence d'une armée étrangère ou d'autres groupes armés dans le territoire du futur Etat palestinien.
- Ne pas permettre la présence de forces palestiniennes en dehors de leur Etat, pour éviter qu'elles opèrent contre Israël en temps de crise et dans d'autres situations imprévisibles.
- L'absence d'infrastructures militaires- comme les industries de défense et l'interdiction de fabriquer du matériel à "double usage" destinés prétendument à des fins civiles.
- Un contrôle efficace de surveillance et d'inspection, le long des frontières et des

passages frontaliers internationaux pour empêcher le trafic d'armes interdites et de matériaux à "double usage".

- Un mécanisme efficace de contrôle et de supervision composé d'inspecteurs internationaux dont le rôle est d'assurer que la partie palestinienne assume à la lettre ses engagements et obligations.

La dimension terroriste

Les autorités palestiniennes devraient s'engager à contrer toute activité terroriste, et notamment l'incitation à la violence et à la haine par des mollahs. Les exigences sécuritaires suivantes pourront neutraliser toutes ces menaces:

- Engagement de la police palestinienne et les autres forces de sécurité à agir "de bas en haut" plutôt que "de haut-en-bas". Leurs activités devraient assurer le respect de la loi et l'ordre public, la prévention du terrorisme, le démantèlement des infrastructures et des milices armées, et la prévention du trafic d'armes ainsi que les infiltrations terroristes¹⁹.
- Prévention de toute intervention violente ou idéologique de la part d'extrémistes et saboteurs de la paix dans le fonctionnement et la gouvernance de l'Etat palestinien.
- Prévention de l'incitation au terrorisme et préparation de la société palestinienne à une "culture de paix". Cela nécessitera de former des structures communes pour empêcher l'incitation et toute forme de soutien aux organisations terroristes, tels que le transfert de fonds aux organisations et aux activités des groupes extrémistes sous prétexte d'"aide humanitaire aux nécessiteux". Le retrait des manuels scolaires encourageant la violence et les attentats-suicides et enfin l'engagement des autorités palestiniennes d'empêcher énergiquement toute incitation hostile dans les mosquées et dans les diverses institutions religieuses et culturelles.
- Coopération entre Israël et les forces de sécurité palestiniennes dans la collecte



des renseignements militaires et dans les opérations, devant éradiquer le terrorisme et empêcher d'établir des infrastructures terroristes au sein de l'Etat palestinien.

- L'établissement d'un mécanisme de supervision et de contrôle pour surveiller et garantir que la partie palestinienne respecte ses engagements. Des inspecteurs internationaux pourront participer à cet effort pour aider les forces de sécurité palestiniennes à acquérir les capacités nécessaires, et même former des unités sur le terrain.

L'application de la démilitarisation

La réalisation de l'objectif stratégique de prévention des menaces exige un processus à plusieurs étapes:

Première phase - démilitarisation et arrangements de sécurité réduisant les capacités de l'Etat palestinien de former une armée et limitant le nombre des armes de forces internes.

Dans un premier temps, la démilitarisation sera plus étendue pour pouvoir prévenir toute activité ou la mise sur pied des infrastructures terroristes dans l'Etat palestinien. Ces arrangements de sécurité ne doivent pas entraver la capacité d'Israël à réagir par légitime défense aux menaces potentielles posées ou émanant de l'Etat palestinien.

Deuxième phase - mise en œuvre de ces arrangements qui reposeront sur la participation d'inspecteurs internationaux. Elle sera supervisée de préférence par les Etats-Unis pour mieux assurer le respect de toutes les clauses des accords de sécurité.

Simultanément, une aide sera fournie aux forces de sécurité palestiniennes dans l'exécution de missions liées à la sécurité intérieure, la prévention du terrorisme, et le démantèlement des infrastructures terroristes. La présence des inspecteurs internationaux ne devrait en aucun cas porter atteinte aux capacités et aux moyens d'auto-défense de Tsahal.

Des soldats israéliens déchargent au port d'Ashdod les 500 tonnes d'armements saisis le 4 novembre 2009 à bord du navire Francopf près de Chypre, en provenance d'Iran et à destination du Hezbollah libanais.

Troisième phase - Garantir un mécanisme d'application pour la mise en œuvre des accords. Le but de ces garanties et des moyens internationaux et inter arabes est d'assurer que le prix que les Palestiniens devraient payer s'ils ne respecteraient pas leurs engagements seront beaucoup plus élevé que profit qu'ils tireraient de la violation de ces accords.

Dans le cadre des applications de ces règlements nous pourrions en fonction des résultats des Palestiniens en matière sécuritaire, réduire graduellement l'ampleur de nos activités sécuritaires et alléger de la présence des forces de Tsahal.

Espace aérien unifié contrôlé par Israël

Israël devrait contrôler un "espace aérien unifié" afin d'empêcher toute tentative militaire hostile et toute activité aérienne terroriste contre l'Etat juif. L'absence potentielle de temps et d'espaces aérien et terrestre rend quasiment impossible tout partage de l'espace aérien. Cet "espace aérien unifié" exigera un contrôle consolidé reposant sur une plus grande responsabilité israélienne et ce en raison de la vulnérabilité de l'Etat juif devant les menaces militaires et terroristes potentielles, et la nécessité d'identifier et d'intercepter des avions inconnus et hostiles avant qu'ils n'entrent dans l'espace israélien. Dans ce cadre, un mécanisme sera mis en place pour coopérer dans le domaine de l'aviation civile. (Voir sur ce sujet l'article d'Oudy Dekel).

Dispositions spéciales et sécuritaires dans la vallée du Jourdain

Des arrangements spéciaux de sécurité sont nécessaires dans la vallée du Jourdain afin d'empêcher toute activité ou infiltration terroriste et la contrebande d'armes à travers les passages et le long de la frontière Est. Devant une éventuelle menace militaire venue de l'Est, Israël devra être capable de stopper les intentions des armées étrangères de traverser la vallée du Jourdain vers l'Etat

palestinien, et empêcher ainsi l'invasion d'une armée étrangère et la domination des crêtes montagneuses de Judée.

Revendications sécuritaires israéliennes supplémentaires

- Protection contre toute attaque à partir des positions topographiques surplombant l'aéroport international Ben Gourion. Un contrôle israélien dans les zones stratégiques vulnérables est impératif afin d'empêcher des tirs sur des avions au décollage ou à l'atterrissage par des missiles anti-aériens lancés du territoire palestinien.
- Supervision de la marine israélienne et coopération avec les autorités régionales et internationales pour arraisonner des bateaux suspects, empêcher des activités hostiles et le terrorisme et les trafics maritimes d'armements.
- Coordination électromagnétique pour la prévention des perturbations mutuelles et le brouillage des communications israéliennes civiles et militaires²².
- Il serait préférable de placer des sites stratégiques avec leurs stations d'alerte en territoire israélien. Cependant, comme le risque existe et que les capacités des services de renseignements pourraient être endommagées, ces stations devront être aussi situées en Cisjordanie pour permettre en temps nécessaire une réponse aux menaces militaires et terroristes en provenance de l'Est.

Dans la deuxième phase, la mise en place de nouvelles structures serait impérative pour ne pas rééditer les erreurs du passé et le non respect des accords bilatéraux par les Palestiniens. Il est donc nécessaire d'impliquer une partie tierce afin d'inspecter et de vérifier l'application les engagements sécuritaires palestiniens. Cela renforcera la dissuasion israélienne mais suppose aussi des mesures adéquates telles qu'un renforcement de la supervision et la vérification systématique de la démilitarisation sur le terrain, selon les critères mentionnés plus haut.



Les limitations sur les armes

Israël et l'AP devront formuler une liste convenue des capacités et d'armes autorisées équipant les forces du futur Etat palestinien.

Disposant de l'expérience des annexes militaires du traité de paix avec l'Egypte, et de celles des accords de désengagements avec la Syrie portant sur les hauteurs du Golan, Israël est orfèvre en la matière pour pouvoir spécifier les capacités et les armes autorisées bien que sans toutefois pouvoir prévoir toutes les éventuelles et nouvelles technologies militaires. Après le consentement des deux parties sur les "armes interdites", une structure commune devrait être créée pour examiner cette liste et la mettre à jour en fonction des changements en cours et des capacités technologiques.

Ce principe de démilitarisation est crucial pour le maintien de la sécurité et la paix, ainsi que le renfort de la confiance mutuelle entre l'AP et Israël. Il existe déjà diverses méthodes pour les faire respecter, dont certaines sont basées sur les accords de démilitarisation avec la Syrie et l'Egypte²³.

Ce mécanisme destiné à appliquer à la lettre toutes les clauses des accords signés n'est pas toujours opérant à l'œil contre les activités souterraines et non visibles, en particulier la construction de tunnels.

A l'ère des nouvelles technologies et à la lumière des expériences passées, et compte tenu surtout des spécificités et caractéristiques du futur Etat palestinien, nous devons donc développer des appareils de contrôle efficaces dans le contexte géographique d'un minuscule espace. Cela

Les brigades des Martyrs Al Aqsa durant un défilé le 19 novembre 2009 à Nablus, Cisjordanie. Selon un accord non écrit avec l'Autorité palestinienne, des milliers de combattants, membres des brigades Al Aqsa détiennent chez eux des armes à feu.

signifie que le processus de démilitarisation et ses méthodes d'application par l'AP doivent être différents de ceux mis en place avec la Jordanie et l'Égypte. Cela signifie également qu'il est particulièrement important d'entamer des pourparlers précis avec l'Autorité palestinienne dans le but principal de construire les forces de sécurité et sa police pour protéger le régime en lieu et place de forces militaires.

Contrairement à l'affirmation courante palestinienne qu'un accord de paix entant que tel apporterait la sécurité, Israël a appris qu'une paix stable et viable devrait être avant tout basée sur la sauvegarde des exigences sécuritaires existentielles et vitales de l'État juif.

Notre objectif sécuritaire prioritaire est donc d'empêcher le développement de menaces militaires symétriques ou asymétriques, et de neutraliser des activités terroristes et de guérilla. Enfin, soulignons que face à toutes ces diverses menaces et dans le cadre d'un accord bilatéral signé avec les Palestiniens, Israël devra toute évidence prendre des risques sécuritaires contrôlés.

Notes:

* **L'auteur exprime ses remerciements à Oudy Dekel, ancien chef de la division de planification stratégique de Tsahal pour son aide à la préparation de cet article.**

1. Le mouvement national palestinien a rejeté les offres de paix proposées depuis 1936, en 1947 suite au plan de partage et la résolution 181 de l'ONU, ainsi qu'en août 1967. Immédiatement après la guerre des Six Jours avec les fameux "trois non" de Khartoum (non à la négociation, non à la reconnaissance et non à la paix avec Israël). Les Palestiniens ont rejeté également l'offre proposée en l'an 2000 à Camp David et en 2008 dans le cadre du processus de paix d'Annapolis.
2. A – **Dissuasion**- création d'une capacité capable de dissuader l'adversaire / ennemi et de faire savoir qu'Israël est un pays développé et fort militairement pour pouvoir durement frapper ses ennemis et les priver des avantages diplomatiques par l'usage de moyens militaires. Le bombardement du réacteur Osirak en Irak est un exemple éloquent de qualité de dissuasion. L'attaque contre le site nucléaire en Syrie - attribuée par des sources étrangères à Tsahal est un autre exemple. C'est la raison pour laquelle l'Iran craint aussi une attaque israélienne. Si ce pouvoir de dissuasion est affaibli, il est extrêmement vital de connaître parfaitement les capacités de l'ennemi et ses intentions.

B. Alerte et avertissement- dans ce contexte l'importance des services de renseignements militaires puissants et efficaces est primordial dans la doctrine de défense de l'État juif et elle lui permet de maintenir une petite armée et un train de vie normal.

C. Maîtrise de l'espace aérien et du terrain - Il est indispensable et vital de transférer le combat dans le champ ennemi. C'est la raison pour laquelle Israël maintient une puissance aérienne, une forte artillerie, et une armée de service capable de tenir jusqu'au renfort des réservistes.

3. Les différentes menaces soulignent les fondements de la doctrine sécuritaire d'Israël focalisant la "profondeur stratégique" selon les critères suivants:
 - Transfert du combat en territoire ennemi et afin de l'éloigner de l'arrière stratégique d'Israël.
 - Profondeur aérienne et dans l'espace facilitée par la supériorité technologique d'Israël dans les communications, le renseignement et l'armement anti-roquettes et anti-missiles.
 - Profondeur maritime - La marine est une branche stratégique d'une extrême importance. La supériorité navale est nécessaire pour sauvegarder la liberté de navigation vers et en provenance d'Israël.
4. **La profondeur technologique** - Cette capacité est obtenue grâce au capital intellectuel de l'État d'Israël – le "savoir faire" de ses scientifiques et de tous les secteurs concernés dans le développement des réponses dans les domaines sur le renseignement ponctuel et précis. Israël a également développé des capacités particulières et équipé des systèmes sophistiqués dans les avions, les navires, et les vedettes de guerre, ainsi que dans les chars du type Merkava. Bien que tous ces systèmes soient très importants, ils ne suffisent pas à mener une guerre asymétrique et un combat contre le terrorisme. Par conséquent, vu les exigences du combat, notamment depuis l'an 2000, contre le terrorisme suicidaire, Israël a développé capacités supérieures se basant sur la fusion des capteurs sophistiqués avec des sources de renseignements humains et recherches, créant une sorte de "piscine du renseignement" à pouvoir localiser les objectifs et les cibles en temps réel. Ces capacités ont généré des résultats impressionnants en un laps de temps assez court. Toutefois, il est clair qu'Israël sera davantage capable de mettre en œuvre ces capacités avec une présence de son armée sur le terrain.
5. Voir l'article de Yoav Galant, "Le défi stratégique de Gaza", publié par le JCPA-CAPE le 17 avril 2007. 56. En 2005, quelques 179 roquettes ont été lancées sur Israël. Après le désengagement de la bande de Gaza en août 2005, le nombre de ces tirs de roquettes a grimpé à 946, soit cinq fois plus. Voir à ce sujet l'article de Dore Gold, "La guerre d'Israël contre les roquettes palestiniennes" publié le 3 mars 2008 par le JCPA-CAPE.
7. Moshé Bougy Yaalon, "La course vers l'hégémonie régionale de l'Iran" publié par le JCPA-CAPE le 8 juin 2008.
8. Dore Gold, "Al-Qaïda, Zarkawî, et Israël: la nouvelle menace djihadiste" publié le 1 janvier 2006 par le JCPA-CAPE. Voir aussi l'article de Moshé Bougy Yaalon, "La seconde guerre du Liban: du terrain à l'idéologie, l'Iran et la course vers la suprématie régionale (p. 35).

9. <http://www.miftah.org/Display.cfm?DocId=10400&CategoryId=21>.
10. Pour exemple, voir Yoav Galant, "Le défi stratégique de la bande de Gaza."
11. La Garde présidentielle à Gaza et son chef de la sécurité, Mohammed Dahlan, constituent un bon exemple sur les défaillances de sécurité à éviter dans tout accord futur. En juin 2007, suite à la prise du contrôle du Hamas dans la bande de Gaza, la Garde présidentielle fut démantelée, et toutes ses armes et ses moyens de combat (fournis en grande partie par les Etats-Unis) confisqués. Résultat: le Hamas les a utilisés contre Israël.
12. La coopération militaire entre la République islamique d'Iran et l'OLP, comme l'a révélé l'arraisonnement du navire "Karine A" en 2002, à plus de 500 Kms de Gaza. Ce bateau qui transportait plus de 50 tonnes d'armes et de munitions est un exemple parmi d'autres qui caractérise un pacte militaire dangereux signé entre les Palestiniens et une entité hostile souveraine tel que le régime iranien. Voir "Les armes de l'OLP dans un navire en provenance d'Iran" publié par le JCPA-CAPE le 7 janvier 2002.
13. Abbas: "L'OLP accepte le plan égyptien pour l'unité palestinienne", Agence de presse palestinienne Maan. Octobre 27, 2008.
14. Ce principe demeure important. Même dans l'accord de paix signé avec l'Egypte, des définitions précises ont été incluses dans les clauses concernant la liste des armes qui pourraient être introduites dans le Sinaï et celles qui seront interdites. Mais au fil des années, interviennent des évolutions technologiques avec de nouveaux systèmes perfectionnés, et de nouvelles fonctions inconcevables il y a trente ans.
15. <http://www.mfa.gov.il/MFA/Peace/20Process>. Le principe de la démilitarisation n'autorise pas l'Etat palestinien à s'équiper d'avions de combat, d'hélicoptères militaires ou de missiles.
16. Nous ne traitons pas ici d'une situation comme la restitution de Hong Kong à la Chine après un contrôle occidental de 99 ans, ou d'un retrait des Etats-Unis du canal de Panama. Si tel était le cas, alors nous pourrions discuter de "démilitarisation par étapes", ce qui conférerait Palestiniens un sentiment d'indépendance, et Israël un sentiment de sécurité.
17. Dans le cas précis de notre région, il est hors de question de se fier uniquement à la signature des accords mais d'insister sur les mesures préventives de terrain.
18. Pour un aperçu complet sur le rôle des forces nationales de sécurité palestiniennes formées et supervisées par le général américain Keith Dayton et la participation de l'Union européenne, voir: "le discours du général Keith Dayton, le coordinateur des questions sécuritaires pour Israël et l'Autorité nationale palestinienne", Institut de Washington- la politique au Proche-Orient. 7 mai 2009, <http://www.washingtoninstitute.org/html/pdf/DaytonKeynote.pdf>. Voir également le programme américain pour les forces d'Abbas, Reuters, le 27 avril 2009.
19. En établissant les limites pour la démilitarisation d'un éventuel Etat palestinien, une distinction claire devra être faite entre la définition d'une armée, d'une police, et d'une gendarmerie pour garantir la sécurité publique et prévenir la criminalité et le trafic d'armes.
20. Depuis 2005, suite à la prise du pouvoir du Hamas à Gaza, l'Autorité palestinienne a consenti à un processus de réformes soutenu par les Etats-Unis et géré au niveau local par le Premier ministre Salam Fayyad. Ce processus est lié à la "Feuille de route" du Quartet pour établir une force indépendante nommée "Forces nationales de sécurité palestiniennes" - connue aussi comme les "forces Dayton". Elles ont été mobilisées pour rétablir la loi et l'ordre dans les villes de Cisjordanie, et notamment à Djénine, Naplouse, Bethléem, et Hébron. Ces forces sont considérées par les Etats-Unis comme un succès majeur du gouvernement Fayyad. Ses premiers succès ont provoqué le renforcement dans ses rangs de 3 500 soldats et d'une augmentation budgétaire de près de 70 % en 2009, soit 130 millions de dollars. Voir sur ce sujet les propos du général. Keith Dayton du 7 mai 2009.
L'état-major de Tsahal a relevé un progrès significatif dans la prévention de la violence en Cisjordanie durant l'opération "Plomb durci" mené contre le Hamas à Gaza en janvier 2009. Cependant, Michael Herzog, chef de cabinet du ministre israélien de la Défense, Ehoud Barak, a déclaré dans une présentation commune avec le général Dayton à l'Institut de Washington: "Certes, les forces de sécurité palestiniennes se sont considérablement améliorées depuis l'année dernière, mais elles sont encore loin d'être prêtes à assumer la responsabilité de la sécurité complète de la Cisjordanie." Voir l'intégralité du discours de Michael Herzog: "Une évaluation d'Israël, "Washington Institute for Near- East Policy", 7 mai 2009, <http://www.washingtoninstitute.org/html/pdf/HerzogKeynote.pdf>.
21. Israël devrait être persuadé de l'existence d'un mécanisme efficace de contrôle et de suivi.
22. Le futur Etat palestinien sera situé dans une zone topographiquement sensible de l'arrière pays et pourrait perturber les communications sans fil. Ainsi, la coordination est importante pour pouvoir ensemble corriger rapidement les failles et les brouillages. Israël devrait avoir la priorité de choisir la répartition des fréquences et ses rayons de périmètres et s'assurer la prévention des brouillages et des perturbations.
23. L'application du principe de la démilitarisation vis-à-vis de la Syrie et l'Egypte a été réalisée dans le passé par des vols de reconnaissance photographique effectués par un pays tiers, tous les trois mois. Les photos sont prises sur 10 kms de chaque côté de la frontière. Les images sont ensuite transmises aux Syriens et aux Israéliens. Dans le cas de l'Egypte, les deux parties ont visionné ensemble le film des images et ont pu ainsi corriger les violations éventuelles en accord commun. L'exemple égyptien sur la démilitarisation impliquant le traité signé en 1979 est plus facile à contrôler en raison du gigantesque espace de la péninsule du Sinaï. Soulignons que l'Egypte peut introduire une division entière jusqu'à la ligne "A" qui est à 50 kms à l'Est du canal de Suez. Dans les espaces la ligne "B" et la ligne "C", qui sont à 3 kms de la frontière, toutes les sortes d'armes sont interdites. L'accord entre Israël et l'Egypte régleme également les limites en matière d'armements dans le Sinaï. Les limitations sont fondées sur la catégorie du matériel de guerre et sur le type d'unités, et elles sont réparties selon les zones géographiques.

Le contrôle de l'espace aérien et le spectre électromagnétique

Ancien chef de la délégation israélienne aux pourparlers avec les Palestiniens.

Oudy Dekel

La vulnérabilité d'Israël face à une attaque aérienne

Lors du sommet de Camp David réuni en septembre 2000, des experts militaires américains ont soulevé la question sur la nécessité d'un contrôle de l'espace aérien unifié sur l'ensemble du territoire, de la Méditerranée au Jourdain. Les représentants israéliens ont focalisé l'attention sur le "terrorisme aérien". Ils ont expliqué les préparatifs relatifs à des tentatives d'attentats-suicides et les risques qu'un avion civil chargé d'explosifs soit dirigé sur un centre urbain israélien. L'un des experts américains présent à la réunion a alors répondu avec un certain dédain, affirmant que les Israéliens ont "une imagination débordante" sur les menaces plausibles et que leurs requêtes sécuritaires sont "vraiment exagérées".

Un an plus tard, le 11 septembre 2001, des avions de ligne pris en otage par Al-Qaïda s'écrasent sur le World Trade Center à New York et sur le Pentagone à Washington, provoquant la mort de milliers de personnes. Ces attentats spectaculaires illustrent la créativité macabre dans la pensée des terroristes et dans leurs inimaginables scénarios, autant les menaces sécuritaires sont particulièrement cruciales pour Israël.

L'Etat juif forme une "ceinture" bien étroite – la distance entre le Jourdain et la Méditerranée est d'environ 70kms. Cela signifie qu'un avion de chasse peut survoler le pays en moins de quatre minutes. Il pourrait y pénétrer via la vallée du Jourdain et atteindre Jérusalem en moins de deux minutes...

Cette menace aérienne présente un énorme défi pour la défense de l'Etat juif. Il faut au moins trois minutes pour pouvoir identifier une infiltration ennemie potentielle, et ce sans tenir compte du temps du décollage de l'avion intercepteur, son identification et sa destruction dans le cas d'une mission hostile. Si l'attaque aérienne vise Jérusalem, l'avion ennemi doit être abattu à moins de 10 miles nautiques de l'Est de la capitale, sinon il explosera avec ses munitions sur des agglomérations urbaines faisant ainsi des dégâts désastreux.

Tout ce qui précède explique pourquoi Israël souffre de manque de temps et d'espace pour prévenir et se défendre contre une attaque aérienne en provenance de l'Est, et en particulier dans le cas où les avions de la chasse israélienne ne pourraient avoir la liberté d'agir au-dessus de la vallée du Jourdain.

Un avion de ligne pris en otage par des terroristes d'Al-Qaïda s'écrase sur la deuxième Tour jumelle à New York le 11 septembre 2001. Les attaques spectaculaires du 11 septembre accentuent l'importance du contrôle de l'espace aérien unifié en perspective de la création d'un Etat palestinien.



Chaque jour, des intercepteurs de l'aviation israélienne sont envoyés pour faire face à des appareils non-identifiés alors qu'ils survolaient encore l'espace jordanien. Il est impératif de repérer préalablement et rapidement l'identité de ces avions avant qu'ils ne puissent franchir la ligne du Jourdain. Le temps est précieux et chaque minute est cruciale pour savoir avec certitude si l'appareil en question est hostile, amical, ou simplement un avion civil égaré.

Les décollages de ces intercepteurs se produisent quotidiennement parce qu'il est impossible d'obtenir au sol une image aérienne précise et fiable, malgré les liaisons permanentes et la coordination entre les centres de contrôle aérien, militaires et civils, en Jordanie et en Israël.

L'accès à l'espace aérien israélien du côté ouest, à savoir la Méditerranée, n'est autorisé que pour des avions identifiés au moins à 100 Kms avant leur atterrissage sur un aéroport israélien.

Le rôle des défenses aériennes.

Les missiles sol-air et les armes anti-aériennes ne répondent pas aux exigences de la défense aérienne d'Israël. Contrairement aux avions intercepteurs équipés de capacités d'identification variée et notamment visuelle, les batteries anti-aériennes ne peuvent pas déterminer avec certitude quelles sont les cibles hostiles qui pourront être abattues. Ces batteries anti-aériennes ont pour mission de détruire des avions ennemis bien loin de leur objectif d'attaque, c'est à dire précisément au-dessus du territoire de la Cisjordanie.

Cette limitation de défense est substantielle et par conséquent ne permet pas une protection complète et permanente contre des attaques aériennes hostiles. Ainsi, le déploiement de batteries de missiles et d'armes anti-aériennes, tout en complétant l'interception aérienne, ne peut-il la remplacer.

La Jordanie avait autorisé à des avions de combat irakiens à utiliser son espace aérien pour prendre des photos du territoire israélien. Le but était de pouvoir attaquer la centrale nucléaire de Dimona.

Certes, les relations pacifiques existant aujourd'hui entre Israël et la Jordanie ont changé la donne, et la coordination se fait dans de bonnes conditions respectant mutuellement l'espace aérien de chaque pays à travers le couloir qui les sépare. Cependant, rappelons que dans le passé, la Jordanie a permis à des avions irakiens d'utiliser son espace aérien et de survoler un couloir parallèle à la frontière israélienne, pour pouvoir prendre des photos aériennes du territoire israélien. Le but était de planifier une attaque contre le complexe de recherche nucléaire de Dimona. En d'autres termes, malgré le calme relatif actuel, Israël ne peut confier sa sécurité à la bonne volonté ou aux caprices des Jordaniens et des Palestiniens.

La défense de l'aéroport Ben Gourion

La défense de l'aéroport international de l'Etat juif demeure un grand défi. Le décollage et l'atterrissage sont influencés par la direction du vent et les avions sont parfois dans l'obligation de survoler des villages palestiniens et des zones urbaines adjacentes. Israël souffre là d'un désavantage de sécurité topographique. L'aviation civile internationale est exposée à une attaque possible de porteurs individuels de roquettes anti-aériennes lancées à partir d'une crête Ouest de la Cisjordanie surplombant l'étendue du principal aéroport d'Israël et les grandes villes côtières environnantes.

Suite au déclenchement de la seconde Intifada en septembre 2000, plusieurs lignes aériennes commerciales ont aussi annulé leurs vols à destination d'Israël. Nul doute qu'en cas d'attaque contre l'aéroport Ben Gourion toutes les lignes étrangères



annuleront immédiatement leurs vols, isolant ainsi le pays dans l'arène internationale. Un contrôle de sécurité de l'espace aérien est absolument nécessaire, mais il n'est pas suffisant; il est également crucial sur le sol dans les zones les plus proches de l'aéroport, à Beit Likia, Harbata, et Beit Arié.

L'aviation israélienne doit préserver sa liberté opérationnelle complète dans un espace aérien unifié, et maintenir les arrangements nécessaires pour protéger l'aviation civile et l'aéroport Ben Gourion en particulier.

Afin de protéger son ciel et empêcher des attaques terroristes contre des centres de population et des cibles stratégiques militaires, Israël doit insister sur cinq exigences fondamentales:

- Contrôle israélien sur un espace aérien unifié et non partagé (dont la largeur serait au total de 40 miles nautiques).
- Liberté d'opération pour l'aviation israélienne sur l'ensemble du territoire Est (le fleuve du Jourdain, la mer Morte et l'éventuel Etat palestinien).
- Absence de menaces aériennes potentielles en provenance de l'Etat palestinien. Pour exemple, Israël ne peut intercepter un avion décollant de

l'aérodrome Atarot (Kalandia) qui aurait l'intention de s'écraser sur Jérusalem juste après son décollage.

- Limitation et restriction du trafic aérien étranger en raison de la multiplication du nombre de vols et l'augmentation du trafic aérien civil et militaire.
- Mesures de sécurité adéquates pour empêcher que des avions atterrissant ou décollant de l'aéroport international Ben Gourion ne soient abattus.

Les Palestiniens perçoivent le contrôle de l'espace aérien de leur futur Etat comme un "symbole de souveraineté". Ils souhaitent également construire un aéroport international indépendant, reliant l'Etat palestinien aux autres pays, et facilitant le transit international de passagers et de marchandises.

Lors des négociations précédentes, les Palestiniens ont accepté des limitations sur leurs capacités militaires aériennes, en faisant savoir qu'ils renonceraient à l'utilisation d'avions de combat ou d'hélicoptères d'attaque et des armes aériennes pouvant menacer Israël. Néanmoins, ils ont exigé aussi la liberté de fonctionnement dans leur propre espace aérien pour des avions et hélicoptères de l'aviation civile et leur sécurité interne.

Un F-16 israélien en mission lors de la seconde guerre du Liban. L'aviation israélienne devrait maintenir sa liberté de manœuvre et assurer la sécurité de l'aviation civile, et en particulier protéger les vols en direction de l'aéroport international Ben Gourion.

Les Palestiniens revendiquent:

- L'interdiction de l'activité militaire israélienne dans l'espace aérien palestinien.
- Le fonctionnement d'aérodromes et le maintien d'un couloir aérien ouvert entre l'Etat palestinien et le reste du monde.
- Des liaisons aériennes institutionnelles et permanentes entre la Cisjordanie et la bande de Gaza via un couloir aérien au dessus d'Israël.
- L'application des conventions internationales – principalement le respect du traité de Chicago – à savoir que l'Etat exerce sa souveraineté sur son propre espace aérien.

Depuis, les divergences sur les revendications entre les deux parties n'ont pas été aplanies. La position israélienne dans toutes les négociations repose sur son besoin primordial d'assurer sa sécurité, tandis que l'intérêt palestinien implique la souveraineté, l'honneur, et l'économie.

Pour combler le fossé, les arrangements en question doivent être donc conçus pour protéger les exigences sécuritaires d'Israël, tout en permettant d'exprimer la volonté de souveraineté palestinienne. Chaque arrangement conclu entre les deux parties sur la question de l'espace aérien devrait être fondé sur les principes suivants:

- L'espace territorial aérien doit être préservé en permettant à Israël d'assumer sa responsabilité pour faire face à certaines situations dérogatoires, liées aux contraintes de temps et aux menaces sécuritaires. En vertu de sa souveraineté, l'Etat palestinien éventuel accordera à Israël le contrôle de l'espace aérien palestinien.
- Les Palestiniens auront droit d'utiliser l'aviation civile en répondant aux normes de sécurité et de sûreté de l'administration civile israélienne et selon les critères internationaux.
- Les Palestiniens recevront des indemnités

financières pour l'utilisation de leur espace aérien, conformément aux normes de l'aviation internationale.

- L'inspection et le contrôle du trafic aérien sera à la charge des Israéliens.
- Un aiguilleur palestinien pourrait être intégré dans la tour de contrôle de l'aviation civile israélienne et maintenir ainsi le contact direct avec les avions palestiniens et étrangers opérant ou traversant l'espace aérien de l'Etat palestinien, mais il devra être soumis à une inspection israélienne.
- La frontière entre Israël et l'Etat palestinien devra répondre aux besoins sécuritaires de l'aéroport Ben Gourion. Des dispositions adéquates sont aussi nécessaires pour sécuriser les trajectoires des vols depuis et vers l'aéroport.

Les aéroports palestiniens

Les Palestiniens ont exigé le contrôle de l'aérodrome Kalandia (Atarot) près de Jérusalem, pour le transformer en aéroport international. Ils ont également l'intention de construire de nouveaux aérodromes pour assurer les trafics aériens internes. Israël ne peut permettre l'accès libre à l'aérodrome Atarot car il jouxte sa capitale et son fonctionnement exclusif par les Palestiniens poserait de graves problèmes.

La présence d'un aéroport exclusivement palestinien en Cisjordanie entraînerait de gros risques sur le plan de la sécurité et contrôle des vols. Israël manquerait de temps de réponse nécessaire pour intercepter un avion hostile lors d'une mission d'attaque contre une cible israélienne. En outre, il existe un danger de surcharge du trafic dans le couloir international israélo-jordanien, des activités aériennes de l'aéroport Ben Gourion, les aéroports militaires israéliens et les aéroports civils en Cisjordanie.

Dans le cas où Israël déciderait de prendre des risques en permettant la libre gestion d'un aéroport palestinien, son fonctionnement devrait respecter les strictes conditions suivantes:

Les vulnérabilités de l'espace aérien israélien. Les limites dans l'interception d'avions ennemis.

- En cas d'attaque aérienne, un avion ennemi devrait être abattu à une distance d'au moins 10 miles d'une agglomération urbaine pour éviter qu'il explose sur des quartiers peuplés.
- Il faudrait environ 3 minutes pour qu'un avion israélien identifie et intercepte un avion ennemi.

Il faut 4 minutes à un avion pour traverser le pays, du fleuve du Jourdain à la Méditerranée



- Chaque aéroport devrait être situé loin des centres d'agglomérations israéliens, de préférence côtés jordanien et égyptien de la frontière.
- Bien qu'Israël ait accepté le fonctionnement de l'aéroport Dahaniye à la frontière Gaza-Egypte, il ne peut pas assumer le même risque en Cisjordanie en raison de la proximité des villes côtières et de sa stratégie de défense concernant l'arrière du pays. Par conséquent, il est préférable de situer l'aéroport palestinien en territoire jordanien pour pouvoir assurer une surveillance adéquate des passagers et du fret destinés à l'Autorité palestinienne. En d'autres termes, les services de sécurité du Royaume hachémite seraient responsables de la sécurité, de l'inspection, et de tous les aspects sécuritaires de l'aéroport palestinien.
- Les pistes d'atterrissage et de décollage doivent être situées des côtés égyptien et jordanien de la frontière. Chaque demande d'entrée dans l'espace aérien unifié devrait avoir préalablement une autorisation d'Israël.
- L'aéroport sera exploité en conformité avec les critères internationaux dans le domaine de la sécurité et de sûreté. Si l'aéroport est utilisé pour des vols internationaux, il servira comme un passage frontalier avec tous les arrangements appliqués pour les voyages internationaux et notamment la capacité d'inspecter efficacement les bagages personnels des passagers et les marchandises afin d'éviter toute sorte de trafics d'armes et de produits interdits. En outre, des mesures seront nécessaires pour empêcher toute infiltration d'éléments terroristes, permettre une surveillance israélienne, et si nécessaire l'intervention éventuelle d'un pays tiers.
- Tout équipement de navigation aérienne susceptible de constituer une menace directe contre Israël sera interdit comme, par exemple, l'installation d'un radar capable de surveiller des activités aériennes sensibles en Israël, et toute information pouvant être transmises

à l'ennemi. En outre, la coordination électromagnétique de fréquences radio est impérative pour éviter le brouillage des ondes et des communications.

Enfin, un accord entre les deux parties permettrait l'ouverture d'une trajectoire pour les vols internationaux traversant l'espace aérien unifié, facilitant le transport vers l'Est et accepté par les Palestiniens. Israël pourrait admettre l'ouverture d'un couloir aérien à condition que des avions commerciaux israéliens soient autorisés à utiliser les trajectoires de vols internationaux traversant les pays arabes. Cela est une évidence qui raccourcira considérablement les vols à destination de l'Inde, la Chine, et de l'Extrême Orient.

Le contrôle du spectre électromagnétique

Il est important de souligner que les conditions topographiques et la distance limitée entre les populations et les centres de communication, israéliens et palestiniens ne sauraient permettre le partage du spectre électromagnétique. En dominant la chaîne des crêtes montagneuses, l'Autorité palestinienne bénéficie d'un avantage topographique considérable: ses systèmes de communications sont ainsi beaucoup moins vulnérables aux perturbations et brouillages que ceux d'Israël situés en contre bas de la plaine côtière. Une petite station palestinienne émettant du mont Eval, près de Naplouse, pourrait facilement brouiller tout le système de communication des zones israéliennes émettant sur les mêmes fréquences. Ces perturbations ne sont pas nouvelles et les brouillages des systèmes de communication dans l'aviation civile à l'aéroport Ben Gourion sont fréquents, à tel point qu'il est parfois nécessaire de fermer l'aéroport pour les atterrissages. Généralement, les brouillages proviennent des stations de radio pirates diffusant sur les ondes de fréquence de la tour de contrôle. Lorsqu'ils proviennent d'une station de radio située dans les territoires palestiniens, Israël exige de l'Autorité palestinienne la fermeture immédiate de la station et pourrait confisquer ses émetteurs si les perturbations se poursuivaient.



Il est clair que des frontières ne sauraient stopper la propagation des ondes électromagnétiques mais en raison de l'asymétrie évidente dans la topographie et la technologie, ce spectre ne peut être partagé.

Dans le cadre des accords intérimaires passés entre Israël et l'Autorité palestinienne, un comité de coordination électromagnétique a été créé pour attribuer des fréquences aux deux parties et éviter le brouillage mutuel et des perturbations. En effet, il est habituel à travers le monde de maintenir une coordination électromagnétique entre Etats dans des zones allant au-delà de 80 kms de la frontière. Ce qui inclut l'ensemble de la zone qui sépare le fleuve du Jourdain à la Méditerranée. La question demeure cependant posée sur la responsabilité primordiale et le fait de savoir qui aura le dernier mot en matière de sécurité.

L'Etat juif devrait s'assurer que les Palestiniens n'exploitent pas leur avantage topographique pour bloquer ou neutraliser ses systèmes de communication ou pour collecter des renseignements à usage interne ou extérieur en faveur des Etats ou des organisations hostiles.

L'intérêt d'Israël est de préserver le fonctionnement normal de ses systèmes de communications publics, privés, et militaires. Il est aussi crucial de garantir que les Palestiniens n'exploitent pas leur avantage topographique pour bloquer ou neutraliser

Un soldat israélien dans le village de Maroun al-Ras, durant la seconde guerre du Liban, le 29 juillet 2006. Tsahal a découvert dans les bunkers du Hezbollah un arsenal militaire sophistiqué et des systèmes perfectionnés de renseignement couvrant ainsi un rayon s'étendant profondément en territoire souverain israélien.

les systèmes de communications en Israël, ou pour recueillir des renseignements à usage interne ou extérieur en faveur d'Etats et d'organisations hostiles.

Cette préoccupation est bien fondée. Pour exemple, durant les opérations de l'armée israélienne au Liban en 2006, nous avons dévoilé toute une panoplie de systèmes sophistiqués iraniens destinée collecter le maximum de renseignements sensibles, un réseau capable de couvrir un rayon très élargi du territoire israélien. Dans ce contexte, Israël insiste pour garder le contrôle prépondérant du spectre électromagnétique, en exigeant un mécanisme efficace garantissant le bon fonctionnement et l'application à la lettre des décisions prises en commun accord entre les deux parties.

Pour pouvoir appliquer les accords sur le terrain et aplanir les divergences, il est nécessaire d'établir un comité mixte de coordination électromagnétique dont les tâches seront les suivantes:

- Attribution de fréquences du spectre électromagnétique pour l'utilisation des deux parties.
- Garantir les besoins de sécurité d'Israël en assurant la démilitarisation des capacités militaires de l'Etat palestinien dans le domaine des communications, en interdisant, par exemple, le brouillage.
- Limiter les capacités militaires palestiniennes en interdisant les gammes de fréquence allouées à des fins militaires.

- Imposer des restrictions sur le fonctionnement de systèmes perturbant et endommageant la fiabilité des communications. D'autant que les Palestiniens opèrent actuellement avec des systèmes de communications archaïques brouillant les fréquences et causant des perturbations.
- Prévenir des transmissions pirates illégales en assurant une supervision et une surveillance dans les zones palestiniennes.
- Créer un mécanisme conjoint pour pouvoir mettre un terme aux diffusions perturbatrices et conclure des accords sur le fonctionnement permanent des systèmes de communication.
- Superviser l'installation d'antennes et d'autres équipements pouvant être exploités et utilisés à des fins hostiles.

Le manque de confiance mutuel entre les parties découle de leurs intérêts contradictoires et des différences sur la manière de traiter cette question. Israël considère le spectre électromagnétique dans une perspective sécuritaire liée au fonctionnement normal des systèmes de communications, tandis que les Palestiniens sont principalement motivés par le fait de manifester leur souveraineté. Afin de surmonter ce différend, une partie tierce pourra être engagée pour superviser le respect des accords bilatéraux, et vérifier si des dégâts et des dommages significatifs ou intentionnels ont été effectués.

Conclusion

Les Palestiniens affirment souvent qu'ils sont conscients des besoins sécuritaires d'Israël, mais insistent sur le fait que la paix apportera la sécurité. Ils croient par conséquent que leurs propres intérêts et la mise en œuvre de leur souveraineté priment sur les exigences d'Israël. De son côté, l'Etat juif affirme que sa sécurité est une condition sine qua non pour le maintien de la paix et de la stabilité régionales. Israël ne peut accepter des propositions qui pourront nuire à sa sécurité et simplement signer un accord diplomatique dans le seul but de satisfaire les Palestiniens et la communauté internationale. Seule une compréhension mutuelle des besoins de chaque partie se traduisant par la mise en place d'un mécanisme de coordination efficace pourra fournir des solutions adéquates et mettre en œuvre un accord permanent et viable. Compte tenu de l'absence de temps et d'espace, et des conditions topographiques de la région, il n'est pas possible de partager l'espace aérien ni le spectre électromagnétique entre Israël et le futur Etat palestinien. Et seule une unification des espaces devra être requise.

Dans ce contexte, le poids des responsabilités concernant la prise des décisions et leur mise en œuvre devrait être assumé par Israël, en raison de ses besoins complexes de sécurité en perspective de la création d'un Etat palestinien indépendant. Toutefois, nous devrions respecter le souhait des Palestiniens de bénéficier de certains éléments de souveraineté dans le domaine de l'espace aérien et du spectre électromagnétique. Ces missions pourront être accomplies avec l'aide de mécanismes conjoints de coordination, de gestion, et de résolution des problèmes en suspens.

Le déploiement des casques bleus en Cisjordanie: les dangers éventuels et les risques prévisibles

Yaacov Amidror

L'expérience israélienne

Pendant la guerre des Six Jours, j'étais un simple soldat dans le bataillon 202 de la brigade de parachutistes de Tsahal. Au premier jour des combats, nous sommes entrés dans la Bande de Gaza par le sud de la ville. Nous avons reçu l'ordre de ne pas ouvrir le feu sur un groupe de soldats étrangers qui patrouillaient le long de la voie ferrée. Dans l'attente, nous avons aperçu approcher un groupe de soldats indiens vêtus de larges turbans sikh. Ils marchaient par quatre entre les lignes de chemin de fer et avec leurs fusils posés sur les épaules, le canon dirigé vers le sol, signe qu'ils n'avaient pas l'intention de se servir de leurs armes. Ces soldats servaient dans les rangs de la FUNU, les forces d'urgence des Nations Unies, Ils battaient en retraite avant que les hostilités n'éclatent!

Ces forces de l'ONU se sont installées juste après la campagne de Sinaï de 1956, pour servir de force-tampon entre l'Égypte et Israël, suite au retrait israélien de la péninsule du Sinaï et de la bande de Gaza. Il est vrai que leur présence était indispensable pour éviter le déclenchement de la guerre, et voilà que sous nos yeux, les forces de la FUNU quittaient le terrain conformément à une requête adressée au Secrétaire général des Nations-

Unies, U Thant, par le président égyptien Gamal Abdel Nasser.

Le retrait des casques bleus du Sinaï justifié par l'ONU sous des prétextes juridiques fut l'un des facteurs qui a servi de catalyseur à l'escalade et, par la suite au déclenchement de la guerre des Six Jours. Depuis, il sert de référence pour les diverses propositions de paix fondées sur un déploiement de forces internationales.

Les forces de la FINUL au Liban

Plus tard, au milieu des années 80 du siècle dernier, alors que j'étais officier du renseignement militaire au sein du commandement Nord, j'ai réalisé que la FINUL, la force de l'ONU au Liban, était totalement inefficace. Elle a été créée en 1978, conformément à la Résolution 425 de l'ONU et adoptée suite à l'opération Litani, incursion de Tsahal intervenue pour mettre un terme aux attaques terroristes systématiques de l'OLP contre les villages de la Galilée. Le mandat de la FINUL était d'assurer le retrait d'Israël du Liban, de rétablir la paix internationale et la sécurité, et d'aider à restaurer l'autorité du gouvernement libanais dans la région.

le drapeau des Nations-Unies
flotte aux quatre-vents avec
l'étendard chiite du Hezbollah,
non loin de la frontière
israélienne.



En effet, Tsahal s'est retirée du sud-Liban, mais la région évacuée s'est transformée rapidement en plaque tournante du terrorisme et en tremplin pour des attaques hostiles contre Israël. La FINUL est demeurée impuissante contre les terroristes mais par contre, elle était intervenue dans les opérations des forces de l'armée israélienne. Le déploiement de la FINUL n'a pas non plus empêché la détérioration de la situation et l'escalade qui ont abouti au déclenchement de la première guerre du Liban en 1982. Même après cette guerre, la FINUL a demeuré impuissante face aux menaces contre Israël, mais cette fois c'est le Hezbollah, soutenu par l'Iran, qui a pris la relève. Les années suivantes et jusqu'au retrait unilatéral de Tsahal en l'an 2000, l'armée israélienne a agi correctement et selon les critères d'une armée régulière. Elle a contrôlé en permanence sa frontière nord, en dépit du fait que de l'autre côté de la barrière, à quelques centaines de mètres de là, étaient déployées les forces de la FINUL.

Contrairement à Tsahal, le Hezbollah est une force armée composée de milices qui agissent au sein d'une population civile et s'y dissimulent. Ses hommes ne déclarent jamais leur entrée ou leur sortie des zones d'opérations, et ils refusent obstinément de collaborer et de dévoiler leurs activités sur le terrain. Bizarrement, durant toutes les années de son existence, voilà déjà plus de trente ans, la FINUL n'a jamais capturé un seul combattant du Hezbollah ni n'a pris aucune mesure contre les terroristes du mouvement chiite qui avaient systématiquement ouvert le feu contre des cibles civiles israéliennes. La seule protestation enregistrée intervint lorsque le Hezbollah a rapproché ses batteries d'artillerie à une distance de cinquante mètres de l'une des positions de l'ONU, et que de là, ils avaient tiré sans distinction contre les villages israéliens. La FINUL a déposé une plainte officielle par la voie diplomatique au Département du maintien de la paix de l'ONU à New York... J'ai observé à maintes reprises les actions de la FINUL contre les activités légitimes de l'armée israélienne mais je n'ai pas en mémoire un seul cas où les forces de l'ONU auraient empêché une forme d'activité quelconque des organisations libanaises.

Depuis le retrait unilatéral de l'armée israélienne du sud-Liban, en mai 2000,

les arsenaux d'armes du Hezbollah ont considérablement augmenté en quantité et en qualité. Le mouvement chiite avait accumulé plus de 20 000 roquettes dont 4 000 ont été lancées contre les villes et villages israéliens au cours de la seconde guerre du Liban de 2006. Par ailleurs, en octobre 2000, quatre mois après le retrait unilatéral de Tsahal, des combattants du Hezbollah ont réussi à s'infiltrer dans le territoire souverain de l'Etat d'Israël. Ils ont tué plusieurs soldats et ont kidnappé trois autres. Tout s'est déroulé sous le nez d'une position de la FINUL et dans une zone exclusivement contrôlée par elle. Même après cet enlèvement, la FINUL n'a pas réagi à temps et n'a pas établi rapidement des barrages pour arrêter les véhicules du Hezbollah transportant les prisonniers israéliens.

La FINUL au sud-Liban à tendance à s'immiscer dans des opérations israéliennes légitimes, plutôt que de remplir son rôle et d'intervenir énergiquement contre les attaques agressives du Hezbollah.

Depuis la deuxième guerre du Liban en été 2006, et malgré le renfort de la FINUL par 10 000 nouveaux soldats conformément à la Résolution 1701 du Conseil de sécurité, le Hezbollah s'est réarmé à un rythme vertigineux et a réussi, par la ruse et la machination, à accumuler plus de 45 000 roquettes. Et il continue de manœuvrer et d'agir ouvertement en violation flagrante des Résolutions 425 et 1701. Cette organisation n'a jamais respecté les requêtes de la FINUL, et aujourd'hui, elle redouble d'activité au sud-Liban dans des villages où la FINUL n'ose pas entrer.

En juillet et octobre 2009, des stocks d'armes ont explosé dans certains bâtiments, l'ONU a avoué ne pas connaître leur existence. Cet argument rend ridicule les louanges faites au "bon fonctionnement" des forces de l'ONU juste après le renforcement de la FINUL en 2006.

Chaque citoyen libanais sait parfaitement que des dizaines d'installations et de stocks d'armes sont disséminées à travers le sud-



Liban, et que des centaines de militants du Hezbollah s'entraînent dans les villages et dans les environs, et surtout qu'aucun combattant du mouvement terroriste chiite n'a été arrêté. En clair, la présence de l'ONU au Liban n'a joué aucun rôle significatif. Elle n'a pas contribué au démantèlement et à la collecte des armes et munitions détenues en masse par le Hezbollah au Liban.

Les forces internationales et les Palestiniens

Dans la bande de Gaza, le long de la frontière égyptienne, des observateurs européens ont été envoyés conformément aux accords sur le passage de Rafah conclus en 2005 après une médiation de la Secrétaire d'Etat, Condoleeza Rice. Or un an plus tard, les Européens abandonnèrent leurs postes suite aux affrontements entre le Fatah et le Hamas et la victoire de ce dernier aux élections législatives. Des observateurs européens ont également été victimes d'enlèvements: autant de manœuvres d'intimidation des Palestiniens qui ont précipité leur départ.

Dans la prison de Jéricho, sous le contrôle de l'Autorité palestinienne, des gardiens britanniques et américains n'ont pas non plus réussi à faire appliquer les peines de détention contre les terroristes palestiniens comme ce fut pourtant convenu dans les accords internationaux. De temps à autres, on a même permis à certains terroristes de sortir à leur guise de prison et se promener en plein jour dans les rues de Jéricho. Finalement, l'armée israélienne s'est vue obliger d'agir pour respecter ses engagements. Tsahal a donc arrêté les terroristes et les a incarcérés dans les prisons israéliennes. Dans ce groupe détenu, censé être sous le contrôle de forces internationales, figurait Ahmed Saadat, chef du FPLP et responsable de l'assassinat en 2001, du ministre israélien du Tourisme, Rehavam Zéevi.

Le fait de présenter les forces internationales comme solution aux problèmes de la sécurité d'Israël serait une imposture. Cette "solution" n'a jamais fonctionné dans la région, et il n'y a aucune raison qu'elle soit opérante à l'avenir. Même le combat inlassable contre Al-Qaïda et les Talibans en Afghanistan- mission

Deux observateurs de l'Union européenne inspectent le passage de Rafah, le 25 novembre 2005. Tous les inspecteurs européens ont été contraints de quitter leurs postes de contrôle juste après la prise du pouvoir du Hamas dans la bande de Gaza.

dûment approuvée par la communauté internationale, subira d'inévitables revers le jour où des pays retireront leurs forces sans même avoir engrangé auparavant un seul succès significatif. Leur retrait serait le résultat de la lassitude et de l'érosion de l'opinion publique. Or, l'expérience israélienne nous enseigne que nous pouvons compter uniquement sur les forces de défense de Tsahal. Seuls nos soldats peuvent accomplir diverses missions pour assurer notre défense et notre sécurité. Par ailleurs, la présence des forces de l'ONU ou de toute autre contingent international agira comme obstacle et servira de "parapluie" aux forces hostiles. Israël ne pourra ignorer la présence des casques bleus sur le terrain et craindra de mettre en danger ces soldats. Dans ces circonstances, l'Etat juif devra avoir un droit exclusif pour opérer contre les groupes terroristes armés et devra par conséquent rejeter l'option d'une force internationale.

Israël souhaite se défendre lui-même!

Le principe n'est pas nouveau et fait partie de la stratégie de défense inspirée par Ben Gourion depuis la guerre d'Indépendance. Ce principe fondamental repose sur le constat qu'Israël ne peut perdre sa capacité de se défendre car la légitimité même de son existence serait ainsi rejetée aux yeux du monde. Soulignons que plusieurs pays de la communauté internationale et notamment l'ONU reconnaissent le droit d'Israël à des "frontières sûres et reconnues" à savoir à des "frontières défendables". Ces principes ont été adoptés par la Résolution 242 du Conseil de sécurité et orientent à ce jour la diplomatie. George W. Bush a utilisé explicitement ces mots dans la garantie présidentielle qu'il a fournie à l'ancien Premier ministre Ariel Sharon, à la veille du retrait de la bande de Gaza en 2005.

En général, les forces internationales peuvent fonctionner à une seule condition: les deux parties doivent démontrer une volonté politique indispensable pour respect des accords bilatéraux. Dans de tels cas, une force internationale peut contribuer à la supervision de l'application des accords, comme cela s'est produit avec l'accord de

paix israélo-égyptien dans la péninsule du Sinaï. Cette force pourra même servir de médiateur en cas de conflit. Depuis le 3 août 1981, lorsqu'il fut convenu de déployer une force internationale avec un financement israélien, égyptien et américain, les clauses de sécurité ont pu être respectées à la lettre. Il est important de souligner que les Israéliens et les Egyptiens se conforment aux intérêts bilatéraux et respectent les conditions et les clauses de l'accord. Toutefois, même dans la péninsule du Sinaï, où il serait difficile de dissimuler des mouvements de troupes, la force internationale ne pourra pas empêcher des manœuvres belliqueuses dans le cas où l'une des parties déciderait de violer le traité.

Les casques bleus / Forces de l'OTAN: leçons tirées dans diverses régions du monde.

Face aux résultats décevants des forces de l'ONU, certains ont proposé d'expédier en échange des troupes de l'OTAN, supposées être plus efficaces pour accomplir leur mission.

Un déploiement des forces de l'OTAN serait susceptible d'avoir des objectifs plus ambitieux, comme appliquer la paix et forcer les belligérants à l'arrêt des hostilités même sans leur consentement. Cependant, l'OTAN aussi à ses propres limites. Pour exemple, les forces de l'OTAN, déployées en Bosnie afin d'appliquer l'accord Dayton de 1995 ont agi efficacement suite à la capitulation sans conditions de la Yougoslavie. Mais dans le cas palestinien, il ne s'agit pas de capitulation de l'Autorité palestinienne ou du Hamas, et Israël n'exige pas leur reddition et les Palestiniens non plus. Finalement, l'armée yougoslave s'est retirée du Kosovo en créant ainsi une nouvelle réalité sur le terrain, et de ce fait elle s'est abstenue de contact direct avec les parties belligérantes. Or, ces conditions n'ont jamais été remplies dans le conflit israélo-palestinien et ne le pourraient être appliquées dans un avenir prévisible.

Au début de la guerre bosniaque une force militaire occidentale était déjà présente, mandatée par les Nations-Unies et intitulée "Force de protection de l'ONU" (UNPROFOR). Bien que ces unités constituent en réalité



La Croix Rouge porte assistance aux victimes de l'attentat contre l'ambassade des Etats-Unis à Beyrouth, perpétré par le Hezbollah le 18 avril 1983 et qui a fait plus de 60 victimes. En octobre de la même année, deux camions suicidaires explosent devant l'immeuble des forces françaises et américaines, tuant 241 américains et 58 français.

une armée occidentale bien équipée, cela n'a pas empêché d'abominables et horribles massacres. Il est important de souligner à ce propos, l'abandon des musulmans de Srebrenica par l'unité néerlandaise de l'ONU. Son retrait de la zone et les attaques de l'armée serbe et bosniaque y ont provoqué le massacre de 8 000 civils innocents.

L'OTAN n'était censée intervenir immédiatement qu'après avoir reçu l'approbation de l'ONU. Selon le mécanisme de la "clé double", il était préalablement nécessaire d'obtenir l'aval des deux organisations pour recourir aux forces de l'OTAN.

En règle générale et lors d'un conflit, toutes les forces de la paix, mandatées par l'OTAN ou l'ONU, aspireront à avoir de relations de bon voisinage avec les diverses milices.

Dans une situation de conflit, le déploiement d'une force internationale sous le mandat de l'ONU ou de l'OTAN sera confronté à un problème fondamental qui l'obligera à renforcer ses relations avec tous les belligérants et notamment avec les milices les

groupes terroristes. Ainsi, la force UNPROFOR en Bosnie n'a pas souhaité rompre ses contacts avec l'armée serbe bosniaque qui avait souvent menacé les forces de l'ONU et avait même pris certains observateurs en otage.

En règle générale, nous pouvons affirmer que les casques bleus ont tendance à adopter une position purement neutre surtout afin de pouvoir survivre. Le souhait de neutralité, l'auto-défense, le manque d'audace en dépit des risques et des dangers, les réticences à intervenir contre les coupables, sont autant de facteurs qui prouvent que les "gardiens de la paix" manquent d'efficacité et de crédibilité sur le terrain et en temps réel.

La force expédiée au Liban en août 1982 avait toutes les caractéristiques d'une force armée de l'OTAN et ne ressemblait guère à une mission d'"observateurs de l'ONU". Elle était composée d'unités britanniques, françaises, italiennes et américaines. En octobre 1983, des attentats-suicides chiïtes commandités par Téhéran sont perpétrés contre les troupes françaises et le QG des Marines américains de Beyrouth tuant plus de 300 personnes. Et voilà que quelques mois plus tard, les forces américaines et françaises décident de quitter le Liban... Une preuve flagrante des dangers encourus par les casques bleus, mais aussi la triste réalité voulant qu'on abandonne le terrain juste après avoir subi une attaque. Cette situation intenable contraint les casques bleus à ne pas affronter les terroristes ou les rebelles, au prétexte que leur intervention entraînerait un échec dans leur mission de paix.

La FINUL a adopté cette attitude à maintes reprises. Ses hommes ont préféré nier les nombreuses violations de la Résolution 1701 par le Hezbollah et ce malgré des preuves irréfutables. Ils ont tenté de minimiser l'importance de ces violations par la crainte de mesures punitives du mouvement chiïte. Par ailleurs, ils s'abstiennent toujours d'entrer dans les villages où le Hezbollah a repris ses activités, même s'ils sont situés dans les zones où opère la FINUL. En définitif, les observateurs de l'ONU ne font pas le minimum nécessaire lié à leur présence sur le terrain: ils préfèrent fermer les yeux et ne prendre aucune initiative.

En août 2003, lors de l'attaque d'Al-Qaïda contre le quartier de l'ONU à Bagdad, le représentant onusien, Sergei Vieira de Melo, et avec lui 16 autres personnes ont été tuées par l'explosion d'un camion piégé. Cet attentat et bien d'autres ont causé la perte de vies humaines au sein des forces internationales mais ils n'ont pas modifié l'attitude des "gardiens de la paix". Ce désarroi et l'impuissance à pouvoir combattre contre des terroristes génèrent souvent l'abandon du soutien politique dont ils bénéficient des pays qui les ont envoyés en mission de paix. Pendant la guerre en Irak, la coalition placée sous le commandement américain, n'a pas réussi à garder des unités de certains pays par crainte pour leur sécurité. Suite aux attentats perpétrés par Al-Qaïda à Madrid ayant causé la mort de deux cents personnes et fait plus d'un millier de blessés, le nouveau gouvernement espagnol a retiré toutes ses forces d'Irak. Le maintien du déploiement des forces néerlandaises en Afghanistan a également suscité des controverses au Pays-Bas et a entraîné en 2010 leur retrait, ce qui est vrai aussi pour le Canada et la Pologne et probablement demain pour la France et les Etats-Unis.

La question demeure posée sur les règles de conduite des forces internationales, y compris celles de l'OTAN. Est-il permis à une force de ce genre d'ouvrir le feu lorsqu'elle est attaquée? Peut-elle ouvrir le feu afin d'empêcher un acte d'agression? Les représentants des forces de la paix dont des soldats belges mandatés par l'ONU installés au Rwanda n'ont pu prendre les mesures adéquates pour éviter le génocide des Tutsis par les milices Hutus. Au Liban, les forces de la FINUL n'ont pas tiré une seule fois pour empêcher des activités terroristes ou des attaques contre l'armée israélienne. Durant toutes ces décennies au Liban ils n'ont fait preuve que d'impuissance.

Dans le cadre même du déploiement massif des forces de l'OTAN en Afghanistan, les pays d'Europe ont insisté pour se doter de "signaux d'avertissement" dans le fonctionnement de leurs forces et elles n'ont limité leurs tâches qu'à des "missions sûres". Aussi ont-elles interdit des opérations de nuit, et installé leurs forces dans des régions considérées comme relativement sécurisées.



Le président égyptien, Gamal Abdel Nasser, et le Secrétaire général de l'ONU U Thant, le 24 mai 1967, soit deux semaines avant le déclenchement de la guerre des Six-Jours. U Thant a accepté la requête de Nasser concernant le retrait des observateurs de l'ONU à Gaza stationnés depuis 1956. Cette décision a provoqué l'escalade et le début des hostilités.

Plusieurs opérations ont même nécessité des concertations préalables entre les commandants opérant sur le terrain et leurs capitales respectives en Europe. Dans certains cas, des forces intégrantes de l'OTAN n'ont pas participé à des opérations ponctuelles contre des groupes terroristes¹: le général John Craddock, ancien commandant suprême de forces alliées, a avoué en 2009 que pesaient sur les forces de l'OTAN quelque 83 restrictions nationales et qu'il avait réussi à les réduire à 70².

L'OTAN demeure un organisme lourd et lent. Vu son expérience en Afghanistan, il est difficile d'imaginer que des forces similaires en Cisjordanie seraient plus efficaces face à une guérilla, ou à des actes terroristes dans des combats en zone urbaine.

L'OTAN a du mal à prendre des décisions rapides et à réagir efficacement aux besoins urgents de la part de ses commandants sur le champ de bataille et quant aux décisions

vitales pour le maintien de la paix et la prévention d'actes hostiles.

Vu son expérience en Afghanistan, il est difficile d'imaginer que des forces similaires soient efficaces en Cisjordanie - censés opérer dans des zones urbaines surpeuplées, tels que les souks, et les communautés rurales, qui ne tolèrent pas la présence d'étrangers.

Les forces internationales limitent les capacités israéliennes en matière d'auto-défense.

Israël doit se préparer à la possibilité qu'après la signature des accords de paix et la création d'un Etat palestinien démilitarisé, il existera toujours des activités de groupes terroristes tels que le Hamas et le Jihad islamique, et même des forces de sécurité de l'Autorité palestinienne, en violation flagrante avec les accords signés. Israël doit prendre en compte que dans certaines circonstances, il est peu probable que des forces internationales prennent des mesures adéquates. En fait, dans le sillage des attaques du Hamas contre Israël après le retrait de la bande de Gaza, on peut conclure qu'un scénario semblable pourrait se produire également en Cisjordanie.

Dans un tel scénario, la présence des forces de l'ONU sur le sol palestinien non seulement ne serait pas efficace, mais elle limiterait la liberté de manœuvre de l'armée israélienne. Tsahal ne pourra ouvrir le feu contre ses assaillants que seulement après avoir confirmé l'emplacement exact des forces de l'ONU. Ainsi, Israël pourrait avoir les mains liées et se retrouverait incapable d'agir contre les terroristes: de plus, les forces internationales échoueraient dans leur mission, mais elles auraient réussi à empêcher Israël de se défendre. Ce scénario n'est pas irréaliste et risque de se concrétiser comme une "deuxième version" du fiasco des forces de l'ONU au Liban.

L'établissement éventuel d'un Etat palestinien pose des défis de sécurité très substantiels à Israël. Même face à une Autorité palestinienne souveraine démilitarisée et contrôlée, toute renonciation du contrôle de la sécurité en Cisjordanie suscitera des enjeux complexes relatifs à la capacité d'Israël d'assurer sa sécurité.

En pleine période de l'application des accords d'Oslo, Yasser Arafat a fondé le "Tanzim", une force militaire séparée de l'Autorité palestinienne. Ces troupes n'étaient pas sous le contrôle du Fatah et n'avaient donc aucune obligation légale de respecter les accords bilatéraux. Le Tanzim a agi contre Israël au moment de la seconde Intifada. Après un retrait éventuel de la Cisjordanie, il n'y aura vraisemblablement aucun moyen de neutraliser toutes les menaces, mais il sera possible de réduire ces dangers par une prévention effective et la limitation des capacités militaires palestiniennes.

Devant ces menaces, il est nécessaire d'appliquer les principes suivants:

- Interdiction de toute armée étrangère de pénétrer dans le territoire de l'Autorité ou de l'Etat palestinien.
- Interdiction de former toutes sortes de mouvements ou de déplacements militaires.
- Interdiction des trafics d'armes et des contrebandes.

Si l'un des trois principes venait à être violé, l'armée israélienne pourra intervenir. Israël devra obtenir un soutien, aussi bien sur le plan politique qu'en ce qui concerne la légitimité de son intervention au plan internationale, et ce en dépit du fait que cette intervention pourrait causer des victimes. Ce soutien devrait s'appliquer aussi bien sur les capacités de renseignements militaires que sur les tactiques adéquates.

Ces trois principes dérivent du besoin impératif de la démilitarisation complète de l'entité palestinienne, mais ce serait une erreur fatale de consentir à laisser le contrôle de cette démilitarisation entre les mains des casques bleus. Il faut à tout prix assurer que l'armée israélienne soit la seule responsable des frontières extérieures de l'Autorité palestinienne afin de pouvoir prévenir tous les dangers.

Conclusion

Au Moyen-Orient comme partout ailleurs dans le monde, les casques bleus se sont avérés inefficaces dans leur mission de prévenir la violence, en particulier lorsqu'une des parties les met au défi comme ce fut le cas avec Nasser en 1967, ou avec le Hezbollah aujourd'hui. Les terroristes attaquent et tuent les soldats de forces étrangères afin de briser le moral de leurs troupes et de miner la motivation des pays qui les expédient. Sur le plan historique, les casques bleus ont démontré au fil des ans, un manque flagrant de volonté de se confronter militairement contre tous ceux qui les défiaient. Même en recourant aux forces de l'OTAN, il est fort probable qu'elles agiront selon des règles de conduite très retenues, et sous un commandement faible et confus qui limiterait leur fonctionnement dans tous les scénarios possibles. Par conséquent, les requêtes du gouvernement israélien pour une démilitarisation de l'Etat palestinien éventuel ont pour but d'empêcher la présence de toute partie tierce, armée ou casques bleus, dans le territoire du futur Etat palestinien. Même si l'OTAN pourrait éventuellement résoudre certains problèmes et même si l'efficacité des forces de l'ONU s'améliorerait considérablement, le principe de base de la doctrine de l'armée israélienne- à



Le Secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, et le chef du Hezbollah, Hassan Nasrallah, le 20 juin 2000 au Liban. Cette rencontre a confirmé l'influence grandissante du Hezbollah. Depuis l'opération israélienne de l'été 2006, le mouvement chiite a renforcé ses effectifs et a augmenté considérablement son arsenal militaire à travers tout le pays.

savoir qu'Israël "se défendra par ses propres moyens" demeure toujours valable.

L'Etat juif n'a jamais sollicité l'aide de soldats occidentaux et notamment américains pour sa défense, car il ne voulait surtout pas mettre en danger leurs vies. Nous ne souhaitons pas non plus nuire à nos relations avec les pays occidentaux, et nous pouvons comprendre leur sensibilité pour la sécurité de leurs soldats et la défense de l'Etat juif. Ce principe demeure très important à la lumière des menaces possibles et souvent concrètes, et en perspective d'éventuels accords avec l'Autorité palestinienne. Aujourd'hui, tout comme demain, l'Autorité palestinienne ne pourra éradiquer les organisations terroristes, comme le Hamas ou le Djihad islamique, ce qui implique Israël à se préparer à un long combat contre le terrorisme et ce en dépit des accords signés.

En outre, dans le cas d'une attaque conventionnelle sur le front Est, Israël, devrait stopper cette invasion déjà au départ du Jourdain pour ne pas avoir à combattre le "dos au mur" dans des zones palestiniennes urbaines à forte densité. Il est important de souligner les limites de l'utilité de la présence des casques bleus dans le cadre d'un futur arrangement israélo-palestinien. Une force

de paix peut constituer un moyen efficace dans l'arène politique internationale, mais elle demeure en soi limitée: elle est capable d'affronter des frictions d'ordre local, mais seulement en marge d'un véritable processus de paix. Tant que les menaces augmenteront, l'efficacité diminuera. La faiblesse des "gardiens de la paix" renforce donc la pertinence du principe de l'auto-défense d'Israël, même après la signature de tout accord de paix.

Tous ces éléments et ces rappels historiques démontrent la naïveté et le manque de responsabilité de ceux qui proposent à Israël de compter sur les casques bleus pour assurer sa sécurité et sa défense.

Notes

1. James Sperling et Marc Webber: "L'Otan du Kosovo à Kaboul" *International Affairs* 85:3 (2009).
2. Arnaud de Borchgrave: "Les prudences avortées des alliés de l'Otan". *Washington Times* 15 juillet 2009.
3. William J. Durch, Madeleine England, "Le but des opérations de paix". Centre de la coopération internationale-NY Université. (2009)

Le retour à une diplomatie fondée sur la sécurité

Secrétaire général du
Congrès juif mondial.

Dan Diker

La diplomatie basée sur la sécurité face à la sécurité fondée sur la diplomatie

Depuis la signature des Accords d'Oslo signés en 1993 avec Yasser Arafat, la politique traditionnelle de l'Etat juif en matière des questions de sécurité a été mise en seconde priorité. Au sein de la diplomatie israélienne dominait une nouvelle approche estimant que la signature des accords de paix est en soi une garantie pour la défense et la sécurité d'Israël. Au nom de cette doctrine, on a engagé de nouveaux processus pour tenter de mettre un terme au conflit. Cela c'est traduit par le retrait unilatéral du sud-Liban en mai 2000, suivi d'un sommet à Camp David, d'un retrait unilatéral de la bande Gaza en 2005, et du processus d'Annapolis en 2008.

Parallèlement, l'armée israélienne a tenté d'adapter ses exigences sécuritaires aux processus politiques engagés, et ce, en contradiction flagrante avec "les lignes rouges" imposées par Tsahal; et pourtant, depuis toujours elles servaient de base aux initiatives de paix et aux premières démarches diplomatiques¹. Les importantes concessions faites avec les retraits unilatéraux et leurs conséquences d'application sur

le terrain ont généré espoir et attentes au sein de la communauté internationale. Les chancelleries souhaitaient voir Israël faire d'autres concessions en signe de "bonne volonté" afin de pouvoir persuader les dirigeants palestiniens d'entamer des négociations. Par contre, les Palestiniens ont réussi à sensibiliser la communauté internationale sur leur "droits" et sur la nécessité de créer leur propre Etat². Les précédents gouvernements israéliens n'ont pas assez insisté sur la reconnaissance d'Israël comme Etat juif et sur son droit à se doter de frontières viables, sûres et défendables. De ce fait, ils ont créé une confusion chez leurs alliés, et ont intensifié l'hostilité de ses ennemis (voire les notes 31, 32, 33)

Le discours politique du Premier ministre, Benjamin Netanyahu, prononcé le 14 juin 2009 à l'université Bar Ilan a remis les pendules de l'Histoire à l'heure. Désormais, Israël base ses revendications sur deux piliers: sa sécurité et ses droits légitimes. Netanyahu a souligné l'importance de relations bilatérales fondées sur la réciprocité, à savoir: la reconnaissance d'Israël en tant que foyer national du peuple juif, la démilitarisation du futur Etat palestinien, et des réponses adéquates aux besoins sécuritaires d'Israël³.

Le Premier ministre, Benjamin Netanyahou, lors de son discours prononcé à l'Université Bar Ilan, le 14 juin 2009. Netanyahou a appelé les dirigeants palestiniens à reconnaître Israël comme "Etat-nation du peuple juif" et a justifié l'établissement d'un Etat palestinien démilitarisé. Il a insisté sur le caractère unique de Jérusalem comme capitale "unifiée et indivisible".



אוניברסיטת בר-אילן
מרכז בגין - סאדאת
BEGIN-SADAT CENTER

Ce faisant, Netanyahu a exprimé le nouveau consensus politique israélien concernant le processus de paix⁴. Il a restauré l'approche diplomatique traditionnelle qui a caractérisé la politique propre à tous les gouvernements israéliens. Depuis la fin de la guerre des Six Jours de 1967 jusqu'aux premières années du processus d'Oslo. Dorénavant, la sécurité de l'Etat juif est prioritaire.

Le retour à la diplomatie fondée sur la sécurité, l'insistance sur la démilitarisation du futur Etat palestinien, et les "frontières défendables", demeurent des garanties vitales pour la sécurité d'Israël face aux profondes incertitudes sur les véritables intentions des Palestiniens et de l'Iran.

Les principes du discours de Netanyahu sont d'autant plus pertinents face aux menaces de l'Iran et d'Al-Qaïda de déstabiliser les régimes arabes favorables à l'Occident, comme en Arabie saoudite, en Jordanie, en Egypte, au Liban et dans les pays du Golfe. De plus, Téhéran finance et entraîne des groupes terroristes installés aux portes nord et sud d'Israël, et en Cisjordanie.

Le discours de Netanyahu à Bar Ilan

Les propos de Benjamin Netanyahu tenus au centre de recherches stratégiques de l'université Bar Ilan constituent sans doute un tournant significatif dans la diplomatie israélienne. Auparavant, les tentatives de son prédécesseur, Ehoud Olmert, de parvenir à un accord de paix et de créer un Etat palestinien ont échoué, en dépit du fait qu'il avait proposé des concessions sans précédent à Mahmoud Abbas⁵. Le dirigeant palestinien a en effet souligné "de grands écarts" existants entre les parties.

On sait que le président des Etats-Unis, Barack Obama, a exercé de fortes pressions sur le gouvernement Netanyahu en

exigeant des concessions supplémentaires, notamment le gel total de la construction juive en Cisjordanie et dans des parties Est de Jérusalem⁶. Des exigences contradictoires avec les points d'ententes entre Israël et l'administration Bush, et avec les Accords d'Oslo et la politique de l'administration Clinton⁷.

Netanyahu a fait sien le concept de la création d'un futur Etat palestinien⁸ mais il a insisté pour que les Palestiniens acceptent deux principes: la reconnaissance d'Israël comme foyer national du peuple juif, et la démilitarisation du futur Etat palestinien.

Dans ce contexte, Netanyahu a exigé également des garanties sécuritaires supplémentaires, dont des "frontières défendables"⁹. Il a aussi déclaré que Jérusalem restera "unifiée sous souveraineté israélienne".

L'engagement du Premier ministre à placer la sécurité d'Israël en première priorité a été accueillie avec satisfaction dans le pays. Rappelons que les concessions israéliennes faites durant plus de deux décennies, n'ont pas abouti à une "nouvelle réalité" sur le terrain, mais ont même détérioré la situation sécuritaire¹⁰.

Pendant les trois premières années du processus d'Oslo, le nombre des Israéliens tués dans des attaques terroristes fut plus élevé que lors des 15 années précédant la signature de ces accords¹¹. L'échec du sommet de Camp David a déclenché une deuxième Intifada en septembre 2000 et a coûté la vie à plus de 1100 Israéliens¹². Le retrait d'Israël de la zone de sécurité du sud-Liban en mai 2000, a provoqué les tirs de plus de 4000 roquettes contre des villes israéliennes pendant la seconde guerre du Liban. Par ailleurs, le retrait d'Israël de la bande de Gaza a provoqué la multiplication des attaques à la roquette et des tirs d'obus de mortiers sur le sud du pays, ce qui a conduit à l'opération "Plomb durci" pourtant condamnée par le monde entier¹³.

Il faut souligner que les échecs d'Oslo et d'Annapolis, ainsi que les retraits unilatéraux n'ont pas découragé les Israéliens dans leur recherche de la paix. Cependant, profondément déçu par ces résultats,



Le Premier ministre Itzhak Rabin lors d'un débat marathon à la Knesset dans le sillage des accords d'Oslo signés avec Yasser Arafat, en septembre 1993, sur la pelouse de la Maison Blanche. Jusqu'au jour de son assassinat en novembre 1995, Rabin a toujours mis l'accent sur des "frontières défendables" et la démilitarisation de la future entité palestinienne qui devra être, selon sa propre expression: "moins qu'un Etat".

l'opinion israélienne est consciente aujourd'hui des risques et des dangers à encourir¹⁴. Elle ne souhaite faire sienne des plans de paix non réalistes et non crédibles, fondés uniquement sur de "l'espoir" car les Israéliens désirent d'abord et avant tout garantir leur sécurité!

Le discours de Netanyahu à Bar Ilan a donc répondu aux attentes de la majorité écrasante des Israéliens. Selon un sondage effectué au lendemain du discours 70 % de la population israélienne approuvent les propos du Premier ministre¹⁵. L'éditorialiste du journal Haaretz a qualifié la formule de Netanyahu: "Etat palestinien démilitarisé aux côtés de l'Etat juif" de tournant dans l'histoire du conflit. Il précise que dans ce discours, Netanyahu a réussi à lancer un grand défi aux Palestiniens et à la communauté internationale¹⁶.

Le 3 mars 2010, Netanyahu insiste devant la commission des Affaires étrangères et de la Défense de la Knesset sur l'importance stratégique de la vallée du Jourdain déclarant qu'Israël ne se retirera pas de cette zone¹⁷.

Ce n'était pas la première fois que Netanyahu insistait sur le paradigme

"sécurité d'abord" pour parvenir à la paix. Déjà en 1997, lors de son premier mandat, il avait refusé d'effectuer un retrait supplémentaire en Cisjordanie¹⁸.

Au lieu de débattre avec l'administration Clinton sur les conditions d'un redéploiement "raisonnable", dont les pourcentages exacts du retrait, Netanyahu a demandé à l'état-major de Tsahal de lui fournir une carte détaillant les besoins sécuritaires d'Israël en Cisjordanie. Ainsi, cette carte, connue sous le nom "carte des intérêts sécuritaires" a été présentée au président Bill Clinton¹⁹. Ce qui illustre bien un principe important: les positions diplomatiques concernant le processus de paix dérivent de la définition des besoins de sécurité de l'Etat juif, et non le contraire.

Retour de l'approche sur "la sécurité d'abord"

L'insistance de Netanyahu sur un Etat palestinien démilitarisé et des frontières défendables ne représente pas une stratégie

nouvelle. Le Premier ministre Itzhak Rabin²¹ avait déjà exposé cette juste vision après la signature des Accords d'Oslo, et a affirmé qu'Israël ne retournera pas aux lignes du 4 juin 1967²². Rabin avait également insisté pour que Jérusalem reste unifiée sous souveraineté israélienne²³.

Le général Sharon a aussi repris cette position et réitéré la définition de "frontières défendables" tout comme l'importance stratégique de la vallée du Jourdain²⁴⁻²⁵⁻²⁶.

Netanyahou, Rabin, et Sharon ont affirmé qu'Israël ne peut retourner aux lignes d'armistice de 1949 et ont insisté sur l'importance stratégique de la vallée du Jourdain sous contrôle israélien.

Les frontières défendables: le contexte historique

Jusqu'à la guerre des Six Jours, les lignes d'armistice de 1949 n'étaient des frontières qui ont mis Israël en danger existentiel. Abba Eban, l'ancien ministre des Affaires étrangères avait qualifié ces frontières de "lignes d'Auschwitz auxquelles il ne faudrait plus retourner."²⁷

Le général Ygal Allon, chef du Palmah avant la création de l'Etat juif, et ministre des Affaires étrangères du gouvernement Rabin, a été l'architecte de la "théorie des frontières". Dans un article publié dans la revue américaine "Foreign Affairs" il a notamment souligné: "Point n'est besoin d'être expert militaire pour identifier les graves lacunes des lignes d'armistice de 1949."²⁸⁻²⁹

Le plan Allon a servi comme point de référence majeur également pour Benjamin Netanyahou. En 1997, son conseiller, Dore Gold, a souligné que le Premier ministre a proposé le Plan "Allon plus" pour un règlement définitif avec les Palestiniens³⁰.

Reconsidération des droits juridiques et politiques

Les malentendus et les tensions entre l'administration Obama et le gouvernement Netanyahou sont basées, entre autres, sur le fait que les Américains sont habitués à une diplomatie israélienne faite de concessions. Le retour de l'Etat juif à sa diplomatie classique fondée sur la sécurité est également mentionné dans les décisions de la communauté internationale, telle que la Résolution 242 du Conseil de sécurité. Depuis quatre décennies, cette Résolution a servi de guide pour la solution du conflit israélo-arabe: elle forme un ancrage juridique qui soutient explicitement le droit d'Israël à des frontières sûres et reconnues.

Les Américains sont habitués à une diplomatie israélienne faite de concessions alimentant l'espoir et les attentes de concessions supplémentaires.

La Résolution 242 a fourni également les bases juridiques aux processus de paix au Proche-Orient, comme le Traité de paix avec l'Égypte signé en 1979, la Conférence de Madrid en 1991, l'échange de lettres avec l'OLP en 1993, le traité de paix avec la Jordanie en 1994, et enfin l'engagement présidentiel et écrit du président George W. Bush à Ariel Sharon en 2004 approuvé unanimement par le Chambre des Représentants et le Sénat.

Le contenu exact de la Résolution 242 cité par le président Bush a assuré Sharon du soutien des Etats-Unis pour la sécurité d'Israël, dont des frontières sûres et défendables, et a réaffirmé son engagement à préserver et renforcer les capacités de dissuasion d'Israël ainsi que son droit à se défendre lui-même contre toute les menaces envisageables.

Tant que l'administration américaine se détachera des pratiques traditionnelles et des ententes qui ont façonné sa diplomatie au Proche-Orient depuis des décennies, le gouvernement israélien devra mettre justement l'accent sur l'importance des précédents juridiques et les garanties diplomatiques.



Les menaces régionales actuelles et le retour d'Israël à la diplomatie de la "sécurité d'abord"

Les menaces locales et régionales, et en particulier celle de l'Iran en marche vers le nucléaire, contribuent à justifier l'insistance d'Israël de rendre prioritaire la sécurité sur la diplomatie.

Depuis l'an 2000, les retraits israéliens ont créé un vide sécuritaire exploité par le Hezbollah au Liban et le Hamas à Gaza, avec l'appui de l'Iran.

Ces développements, en particulier la montée du "front de résistance" soutenu par l'Iran et comprenant la Syrie, le Hezbollah, et le Hamas, ont brisé l'illusion de pouvoir écarter le conflit israélo-palestinien de ces inévitables tendances régionales, et de croire qu'on

pourra aboutir à un accord territorial stable sans prendre en compte les développements régionaux.

Conclusion

Désormais, le Président Obama a mis au centre de sa politique étrangère le règlement du conflit israélo-palestinien par la création d'un Etat palestinien basé sur les lignes d'armistice de 1949. Il tentera de présenter ce plan programme américain, et pourra même l'imposer dans le cas où le processus de paix continue de stagner et malgré de fortes réticences israéliennes en la matière.

Cette nouvelle approche des Etats-Unis met le gouvernement Netanyahu dans une position défensive et permet aux Palestiniens de durcir leurs exigences sur des questions clés, bien au-delà de leurs revendications d'Annapolis. Cette nouvelle politique américaine a également suscité un espoir chez des Palestiniens de pouvoir proclamer

Le Premier ministre, Ehoud Barak, et le président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat. Barak avait offert plus de 90% de la Cisjordanie conformément aux paramètres discutés en l'an 2000 à Camp David avec le président Clinton. Arafat avait refusé tout net, et le lendemain lancera sa deuxième Intifada.

unilatéralement la création de leur propre Etat. Cette alternative nommée au sein de la direction palestinienne "la stratégie de Kosovo" a été fortement encouragée par la décision prise de la Cour de Justice internationale de la Haye en juillet 2010, selon laquelle la proclamation unilatérale d'indépendance de l'Etat de Kosovo "n'était pas illégale".

Dans ce contexte international, il est nécessaire plus que jamais d'insister sur les priorités israéliennes en matière de sécurité. D'autant que de fortes pressions en tous genres ont d'ores et déjà exercées sur l'Etat juif pour qu'il continue à faire des concessions aux Palestiniens.

Enfin, le gouvernement israélien doit fonder sa position sur des bases solides et résister à toutes ces pressions. Il ne saurait y avoir de compromis israéliens sur les besoins vitaux et existentiels en matière de sécurité et de défense. Seuls des frontières défendables et la démilitarisation de l'Etat palestinien pourront aller dans ce sens.

Notes

1. L'ancien Premier ministre, Ehoud Barak a tenté de concéder des territoires afin de parvenir à un accord de paix avec le dirigeant palestinien Yasser Arafat pour ensuite négocier des arrangements de sécurité lors des sommets de Camp David en 2000 et de Taba début 2001. Voir Dan Diker, "Un retour à des frontières défendables", été 2005, <http://www.azure.org.il/article.php?id=174>.
2. Voir pour exemple, Arafat devant le Forum économique mondial de Davos. 28 février 2001 <http://www.gamla.org.il/english/article/2001/jan/ler4.htm>
3. Voir le discours de Netanyahu http://www.mfa.gov.il/MFA/Government/Speeches+by+Israeli+leaders/2009/Address_PM_Netanyahu_Bar-Ilan_University_14-Jun-2009.htm. L'insistance de Netanyahu à reconnaître Israël comme Etat juif a également été soulevée par l'ancien Premier ministre Ehud Olmert dans le cadre du processus de paix d'Annapolis. Cependant, la direction palestinienne avait refusé d'y adhérer. Voir, <http://www.haaretz.com/hasen/spages/923076.html>.
4. Aux élections de la 18ème Knesset en 2009, les partis israéliens de centre-droit sont passés de 50 à 65 sièges sur 120 députés.
5. Gregg Sheridan, "Olmert rêve toujours de paix," The Australian, 28 Novembre, 2009 <http://www.theaustralian.com.au/news/opinion/ehud-olmert-still-dreams-of-peace/story-e6frg76f-1225804745744>
6. Voir Jackson Diehl, "Waiting Game Abbas," Washington Post, 29 mai 2009 <http://www.washingtonpost.com/wp-dyn/content/article/2009/05/28/AR2009052803614.html>.
7. Elliot Abrams, "Hillary se trompe sur les colonies" Wall Street Journal, Juin 26, 2009, <http://online.wsj.com/article/SB124588743827950599.html>
8. Ari Shavit, "La révolution de Netanyahu", Haaretz, Juin 19, 2009. <http://www.haaretz.com/hasen/spages/1093877.html>
9. Discours au Centre Begin-Sadate, l'Université Bar Ilan 14 Juin 2009. <http://www.pmo.gov.il/PMOEng/Communication/PMSpeaks/speechbarilan140609.htm>
10. Après l'échec d'Annapolis Abbas a fait savoir à Jackson Diehl du Washington Post, qu'Olmert a offert entre 93,5 % et 97 % de la Cisjordanie, Jérusalem-Est, un régime spécial de détention pour le "bassin Saint", et la reconnaissance du droit au retour (qui incluait le retour de 10 000 réfugiés pour des raisons humanitaires, selon un haut responsable de l'équipe de négociations d'Olmert). Voir Jackson Diehl, "Waiting Game Abbas", le Washington Post, le 29 mai 2009, <http://www.washingtonpost.com/wp-yn/content/article/2009/05/28/AR2009052803614.html>.
11. "Le nombre d'Israéliens tué par des terroristes palestiniens dans les cinq années qui ont suivi les Accords d'Oslo (256), est plus élevé que celui des victimes recensées durant les 15 années précédant les Accord (216)." Voir "Le terrorisme et Oslo", le Daily Forward, Septembre 19, 2003, <http://www.forward.com/articles/8161/>
12. <http://www.mfa.gov.il/MFA/Terrorism+Obstacle+to+Peace/Palestinian+terror+since+2000/Victims+of+Palestinian+Violence+and+Terrorism+sinc.htm>
13. Dore Gold, "L'opération israélienne a stoppé les tirs à la roquette." Issue Brief Jerusalem, vol. 7, No. 34 Mars 3, 2008 <http://www.jcpa.org/JCPA/Templates/ShowPage.asp?DBID=1&LNGID=1&TMID=111&FID=283&PID=0&IID=2049>
14. Yossi Verter, Haaretz sondage: "Forte hausse du soutien à Netanyahu suite au discours de Bar Ilan", Haaretz, 16 Juin, 2009. Sur le soutien de l'opinion publique israélienne à Jérusalem unifiée, voir l'ouvrage de Dore Gold, "The fight for Jerusalem: Radical Islam, the West and the future of the Holy City". Washington: Regnery, 2007), pp.277-8
15. Yossi Verter.
16. Shavit, "La révolution de Netanyahu"
17. Le Premier ministre Netanyahu- Discours devant les Fédérations juives d'Amérique du Nord. Assemblée générale, Novembre 11, 2009, <http://www.haaretz.com/hasen/spages/1127027.html>
18. Jonathan Lis, "Netanyahu: Israël ne cédera jamais la vallée du Jourdain", Haaretz, 2 Mars 2010.
19. Dennis Ross, "La Paix ratée: les dessous du combat pour la paix au Proche-Orient" (New York: Farrar, Straus and Giroux, 2005) p. 327
20. Le Premier ministre Yitzhak Rabin à la Knesset le 5 octobre 1995 http://www.mfa.gov.il/MFA/MFAArchive/1990_1999/1995/10/PM+Rabin+in+Knesset+Ratification+of+Interim+Agree.htm
21. Entretien avec le ministre des Affaires stratégiques et ancien chef d'état major de Tsahal Moshé Yaalon, Jérusalem, Mars 2010 http://www.mfa.gov.il/MFA/MFAArchive/1990_1999/1995/10/PM+Rabin+in+Knesset+Ratification+of+Interim+Agree.htm



22. Rencontre avec un ancien haut responsable de Tsahal- Jérusalem, le 4 avril 2010
23. Le Premier ministre Netanyahu Discours aux Fédérations juives d'Amérique du Nord de l'Assemblée générale, Novembre 11, 009, <http://www.haaretz.com/hasen/spages/1127027.html>. Le chef du cabinet, Dov Weissglass a déclaré que Sharon était disposé à se séparer de la vallée du Jourdain. Voir Ehoud Yaari, "Armistice maintenant: un accord intérimaire pour Israël et la Palestine", Foreign Affairs 5 Mars 2010.
23. ibid
24. <http://georgewbush-whitehouse.archives.gov/news/releases/2004/04/20040414-3.html>
25. Diker, "Retour aux frontières défendables", pp 52-53
26. Dan Diker, "L'héritage stratégique de Sharon" Jérusalem Breifing vol. 5, no 15, 12 Janvier 2006.
27. Interview dans le Der spiegel magazine, 5 novembre 1969.
28. Yigal Allon, "Israël: le cas des frontières défendables", Foreign Affairs, vol. 55 (Octobre 1976), pp 41-42.
29. Il y a des raisons de penser que l'ancien Premier ministre Menahem Begin, a lui aussi, en privé, accepté l'idée de frontières défendables, en dépit de ses convictions traditionnelles selon laquelle la Samarie et la Judée font partie du patrimoine et de l'histoire juive. Selon son ministre des Affaires étrangères, Moshé Dayan, Begin était disposé à envisager une souveraineté partagée sur la Cisjordanie avec la Jordanie voisine. Toutefois Begin a rejeté toute souveraineté étrangère sur le sol de Cisjordanie, et notamment une annexion jordanienne. Dayan avait précisé devant la Knesset, vers la fin de son mandat, que Begin ne s'était pas complètement décidé sur un compromis mais il a indiqué qu'il était prêt à "étudier sérieusement toute proposition de paix raisonnable de la Jordanie sur la base d'un compromis territorial en Cisjordanie et Gaza." Moshé Dayan, "Le processus de paix et l'avenir d'Israël" (Tel- Aviv: Israël Ministère de la Défense et le Centre de Jérusalem pour les Affaires publiques, 1988), p. 257. [En hébreu] Plus

précisément, le plan Allon, qui a guidé la réflexion du Premier ministre Netanyahu, depuis son premier mandat (1996-1999) soutient que l'institution des nouvelles frontières défendables pour Israël signifierait "garder le contrôle absolu de 1813 kms² de la zone stratégique de la vallée du Jourdain à la majeure partie des centres de population arabe", une zone qui s'étend entre le fleuve du Jourdain vers l'Est et le versant oriental des montagnes de Cisjordanie, à l'ouest, ainsi que le grand Jérusalem et certaines sections relativement inhabitées du désert de Judée. La recommandation d'Allon pour annexer la vallée du Jourdain a été soutenue par le fait que cette zone a été - et continue d'être - largement inhabitée, mise à part les quelque 30 000 résidents arabes de Jéricho non compris dans le territoire annexé.

30. Dore Gold, "Frontières défendables pour Israël," Points de vue de Jérusalem, n° 500, Juin 15, 2003, <http://www.jcpa.org/jl/vp500.htm>
31. Barak aurait offert entre 93 % et 95 % à Camp David, et 97 % à Taba conformément aux propositions du président Clinton.
32. Le plan Allon était principalement fondé sur le principe visant à sauvegarder la vallée du Jourdain et un tiers de la Cisjordanie. Le Plan "Allon plus", doctrine adoptée par les Premiers ministres Rabin et Netanyahu aurait inclus également des implantations vitales pour les besoins de la défense d'Israël.
33. Dennis Ross, "La Paix ratée" (New York: Farrar, Straus et Giroux, 2004), p. 703, cité dans l'article de Dore Gold et David Keyes, "Et si Bush invitait Sharon et Abou Mazen à Camp David?" Points de vue de Jérusalem, n° 526 (Janvier 2-16, 2005), p. 10. Notons que le nombre de réfugiés palestiniens accepté par Olmert serait selon des sources diplomatiques arabes serait de 100 000 sur dix ans. Toutefois, un officier de Tsahal impliqué dans les négociations de paix d'Annapolis nous a dit que le nombre de réfugiés ne dépassera pas 10 000. Jérusalem. 17 avril 2010.

Le Premier ministre, Ehoud Olmert, et le président de l'Autorité palestinienne Mahmoud Abbas, le 28 août 2009. Olmert a proposé 93,5% de la Cisjordanie, et une partie de Jérusalem, mais Abbas a refusé cette offre généreuse et sans précédent de la part d'un chef de gouvernement israélien.

Les États-Unis et les frontières défendables

Président du JCPA et ancien ambassadeur d'Israël aux Nations-Unies.

Dore Gold

La politique des États-Unis ne vise pas à un retour d'Israël aux frontières d'avant 1967

Les États-Unis ont toujours soutenu l'approche d'Israël selon laquelle la résolution 242 du Conseil de sécurité, adoptée le 22 novembre 1967, n'implique pas son retrait total sur les lignes d'armistice de 1949 (lignes d'avant 1967). Tout en adoptant cette interprétation, tant les gouvernements démocrates que les gouvernements républicains ont affirmé qu'Israël a le droit à des "frontières défendables". En d'autres termes, le soutien américain à l'idée de frontières défendables est commun aux deux grands partis politiques et comprend l'interprétation donnée par le président Bush en avril 2004. Ancrée dans le soutien à la sécurité d'Israël depuis de nombreuses années, l'idée de "frontières défendables" soutenu par les Américains comporte des implications allant au-delà des différentes interprétations juridiques données à la résolution de l'ONU. Israël et les Palestiniens devront décider un jour et ensemble de la forme que revêtiront les frontières; mais la position des États-Unis sur les futurs tracés des frontières influe directement sur les attentes des Arabes concernant les

concessions éventuelles d'Israël. Les prises de positions politiques américaines exercent donc une influence décisive sur la question de savoir si les divergences entre les Arabes et Israël pourront être résolues autour d'une table de négociations, ou si le fossé ne pourra être comblé.

Tout processus de paix possède sa propre dynamique. Dans l'histoire du conflit, les diplomates arabes ont préféré soutenir à Israël des concessions par l'intermédiaire d'instances internationales comme l'ONU, voire même par l'intermédiaire des États-Unis. Ainsi l'ONU pourra déterminer – avec l'accord tacite de Washington – les conditions du retrait israélien de Cisjordanie et contraindre Israël à les accepter, en échange d'engagements bilatéraux mineurs de la part des pays arabes. Le président égyptien Anouar el Sadate avait confié, avant la signature du traité de paix avec Israël, que les États-Unis "détiennent 99% des cartes du processus de paix". Le jour où les pays arabes comprendront que l'Amérique ne leur apportera comme ils le souhaitent des concessions israéliennes sur un plateau d'argent, ils devront négocier directement et "payer le prix" en échange de tout retrait.

Réunion du Conseil de
Sécurité le 23 mai 2002.



L'attitude des États-Unis – perplexité à Jérusalem

Malgré l'importance déterminante du soutien traditionnel des États-Unis à l'interprétation israélienne de la résolution 242 du Conseil de Sécurité, une certaine confusion règne depuis longtemps sur cette question. Des diplomates israéliens sont parfois dans l'erreur quand ils affirment que Washington soutient la thèse qu'Israël sera finalement contraint à un retrait sur les lignes d'avant 1967, éventuellement avec des rectifications mineures de frontières. En adoptant ce point de vue erroné sur la politique américaine, on a tendance à aboutir à la conclusion qu'Israël n'a pas d'"autre choix" que de s'accommoder à cette position incontournable. Israël serait ainsi contraint à renoncer à son droit à des "frontières défendables".

La position des États-Unis sur la résolution 242 du Conseil de Sécurité

Une analyse minutieuse de l'évolution de la position américaine à l'égard de la résolution 242 révèle que cette interprétation maximaliste et pessimiste de la politique des États-Unis est fondamentalement erronée. En fait, depuis la guerre des Six Jours, les gouvernements américains successifs ont manœuvré avec flexibilité à propos de l'ampleur d'un éventuel retrait des forces israéliennes. Certes, le Département d'État, notamment les diplomates de la division des Affaires du Proche-Orient en relation avec le monde arabe, adhérait à une conception plus rigide à l'égard d'Israël concernant les exigences de retrait. En fait, les différents gouvernements américains ont formulé, au fil des ans, des déclarations rejetant expressément les exigences d'un retrait total en accordant plutôt leur soutien au droit d'Israël à des frontières défendables.

Comme nous l'explique l'ambassadeur Meir Rosenne, l'adoption de la résolution 242 par le Conseil de sécurité le 22 novembre 1967 fut le fruit d'une rédaction conjointe de l'ambassadeur britannique et l'ambassadeur américain à l'ONU. C'est particulièrement le cas pour l'alinéa de la résolution appelant

l'armée israélienne à se retirer "de territoires" et non "de tous les territoires" ou "des territoires", comme le réclamait l'Union soviétique. L'omission de l'article défini "the" dans l'alinéa sur le retrait n'a pas été décidée par une équipe de simples rédacteurs, ni même au niveau des ambassadeurs eux-mêmes; ce n'était pas non plus l'affaire de quelconques juristes. Le président américain Lyndon Johnson en personne décida qu'il était important de s'attacher à cette formulation, en dépit des pressions exercées par le chef du gouvernement soviétique Alexeï Kossyguine qui souhaitait quant à lui une formulation plus stricte exigeant le retrait total d'Israël¹.

La signification de la résolution 242 du Conseil de sécurité était parfaitement claire pour tous ceux qui participèrent à son élaboration. Joseph Sisco, qui fut sous-secrétaire d'État aux Affaires du Proche-Orient et de l'Asie du Sud, déclara lors d'une interview télévisée: "J'ai participé pendant plusieurs mois aux négociations qui précédèrent la résolution 242. Dans cette résolution, il n'est pas question de "retrait total". À l'époque, cette position des États-Unis était étroitement coordonnée avec la Grande Bretagne. George Brown, alors ministre britannique des Affaires étrangères, avait affirmé sans ambages: "Dans la résolution 242, Israël devrait se retirer de "territoires conquis" et non "des territoires"; en clair, cela signifie qu'Israël ne doit pas se retirer de tous les territoires³."

Le Président Johnson: "Les lignes d'avant 1967, une perscription infaillible pour la reprise des hostilités".

L'insistance du président Johnson à prôner une certaine souplesse en matière territoriale fut exprimée avec éloquence juste après la guerre des Six Jours. Le 19 juin 1967, le président américain affirma qu'"un retour immédiat à la situation prévalant le 4 juin 1967"... (Avant le déclenchement de la guerre) "n'était pas un gage pour la paix mais pour une reprise des hostilités." Il ajouta que les anciennes "lignes d'armistice" étaient "fragiles et étaient violées sporadiquement." Seules des "frontières reconnues"



Le président des États-Unis, Lyndon B. Johnson, avait rejeté les exigences de l'Union Soviétique sur un retrait complet des forces israéliennes de tous les territoires conquis lors de la guerre des Six Jours. Johnson a adopté la Résolution 242 du 17 novembre 1967 et insisté sur des "frontières reconnues" gages de "sécurité contre des actions terroristes, la destruction et la guerre".

garantiraient la sécurité contre le terrorisme, la destruction et la guerre⁴."

L'ambassadeur américain aux Nations Unies, Arthur Goldberg, souligna un autre aspect de la politique de l'administration Johnson en déclarant tout net: "La résolution 242 ne traite pas du tout de Jérusalem et cette omission était intentionnelle⁵." Les États-Unis n'allaient pas non plus proposer un retour au statu quo ante à Jérusalem, bien que les différentes administrations américaines aient, de temps à autre critiqué Israël pour avoir construit dans certaines parties à l'est de la ville. L'idée

que l'État juif avait droit à des modifications des frontières d'avant 1967 commençait à émerger dans la diplomatie américaine. Au départ, les premières prises de position publiques de l'administration Nixon étaient plutôt minimalistes; le secrétaire d'État William Rogers parlait en 1969 de "légères modifications" des lignes d'avant 1967.

La politique de Rogers fut sévèrement critiquée par Stephen Schwebel, directeur de l'Association américaine de Droit international, nommé par la suite conseiller juridique du secrétariat d'État avant de

prendre ses fonctions de juge au tribunal international de La Haye. Dans l'article qu'il publia en 1970 dans la revue *American Journal of International Law*, Schwebel rappelait les droits d'Israël sur la Cisjordanie: "Lorsque un occupant d'un territoire s'en est emparé illégalement, l'État qui prendra ensuite le contrôle de ce territoire en exerçant sa légitimité à l'autodéfense, a plus de droits que l'occupant antérieur." Dans les milieux spécialisés au droit international, il est évident que la Jordanie avait envahi illégalement la Cisjordanie en 1948, alors qu'en 1967, Israël avait pris le contrôle de ces territoires dans le cadre de l'autodéfense.

Le Président Nixon: "Les Israéliens ne peuvent revenir aux lignes d'avant 1967".

Henry Kissinger, l'inspirateur de la politique extérieure des présidents Nixon et Ford, adopta une attitude très différente de celle de son prédécesseur William Rogers. Dès 1973, au cours d'entretiens privés avec Kissinger, le président Nixon reconnut expressément à propos des lignes de 1967 que "Nous savons très bien, nous deux, qu'ils [les Israéliens] ne peuvent revenir aux frontières antérieures⁶." Cette confiance fut corroborée en septembre 1975, sous l'administration du président Ford, à propos de la deuxième phase du retrait de la péninsule du Sinaï. Le Premier ministre israélien Itzhak Rabin parviendra à une série de points d'entente avec les États-Unis concernant également d'autres aspects du processus de paix. Le président Ford adressa à Rabin une missive relative à l'avenir du plateau du Golan dans laquelle il précise: "Les États-Unis n'ont pas encore adopté une position définitive concernant les frontières. S'ils devaient en adopter une, ils accorderaient un poids considérable à la position d'Israël car tout accord de paix avec la Syrie doit stipuler qu'Israël demeurera sur le plateau du Golan⁷."

Cette formulation soigneusement pesée ne précisait pas si les États-Unis accepteraient effectivement une souveraineté israélienne sur des parties du plateau du Golan, ou s'ils accepteraient seulement la présence de Tsahal dans cette région. Quoi qu'il en soit,

la missive du Président Ford n'envisageait pas un retrait total d'Israël sur les lignes de 1967, ni même de rectifications mineures de ces lignes situées près du lac de Tibériade. Ces détails sont importants et ne concernent pas seulement les historiens de la diplomatie d'autant que les États-Unis ont expressément renouvelé leur engagement à la veille de la Conférence de la paix à Madrid en 1991. James Baker, alors secrétaire d'État, adressa une nouvelle lettre en ce sens au Premier ministre Yitzhak Shamir. En 1996, juste avant l'ouverture des négociations entre Israël et les Palestiniens sur le statut de la ville de Hébron, le Premier ministre, Benjamin Netanyahu, obtiendra de l'administration Clinton le renouvellement des engagements pris dans la lettre du président Ford adressée à Rabin.

Le Président Reagan: "Je ne peux demander à Israël de revenir aux lignes d'avant 1967".

L'administration du président Ronald Reagan se prononça vigoureusement sur le droit d'Israël à des frontières défendables. Le Président américain lui-même déclara le 1^{er} septembre 1982(discours appelé ultérieurement "plan Reagan"): "Dans les frontières d'avant 1967, au point le plus étroit, la largeur d'Israël atteignait à peine 16 kilomètres (10 miles). La grande majorité de la population d'Israël vivait à portée de tir de l'artillerie d'armées hostiles. Je ne demanderai pas à Israël de revivre dans ces conditions." Reagan proposa une formule souple: "L'ampleur des concessions réclamées à Israël sera fonction de l'extension de la paix et de la normalisation⁸." George Shultz, Secrétaire d'État, s'exprima de façon encore plus nette. Il déclara dans un discours prononcé en septembre 1988: "Israël ne négociera jamais à partir des lignes d'avant juin 1967 et il n'y reviendra pas⁹."

Qu'entendait Shultz par de tels propos? Reconnaissait-il le droit d'Israël à conserver d'importantes parties de la Cisjordanie? Shultz avait déjà étudié des solutions alternatives à un retrait total d'Israël sur les lignes d'avant juin 1967, faisant preuve de créativité diplomatique. Il proposa même "un compromis fonctionnel" en Cisjordanie,



par opposition à un “compromis territorial”. Shultz déclara qu’il fallait diviser la Cisjordanie selon différentes fonctions administratives et non d’après le tracé de nouvelles frontières internes entre Israël et la Jordanie.

En février 1988, il affirma dans un discours prononcé devant le Conseil des relations des Affaires étrangères: “la signification de la souveraineté, et celle du territoire, évolue au cours des temps- le territoire qu’un gouvernement national, quel qu’il soit, pourrait contrôler entant qu’une entité politique- évolue également¹⁰.”

Dans ses *Mémoires*, Shultz développa cette thèse et rappela qu’il avait discuté du sujet aussi bien avec les dirigeants israéliens qu’avec les dirigeants jordaniens. Il affirma que la notion de “qui contrôle quoi [...] évolue nécessairement en ce qui concerne les différentes fonctions comme: la sécurité extérieure, le respect des lois et le maintien de l’ordre, l’accès à des ressources en eau, la gestion de l’éducation, la santé et d’autres

fonctions civiles...¹¹”. Ce mode de pensée résultait nettement du fait qu’il fallait défendre les intérêts sécuritaires d’Israël en le dotant de “frontières défendables” fondamentalement différentes de celles d’avant 1967.

Le Secrétaire d’État du Président Clinton réaffirme: “Israël à droit à des frontières défendables”.

Le soutien des deux grands partis américains à la cause des “frontières défendables” se poursuivit dans les années 90, juste après que la Jordanie ait renoncé à la Cisjordanie et que les Palestiniens aient revendiqué ce territoire. Avec la mise en œuvre du Protocole de Hébron en 1997, le secrétaire d’État américain, Warren Christopher, adressa une lettre de garanties au Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu. Dans cette lettre, l’administration Clinton se dit consciente des besoins sécuritaires

Le président Ronald Reagan a évoqué dans son plan de paix la nécessité pour Israël de se doter de frontières défendables. Son Secrétaire d’État George Shultz a affirmé: “Israël ne négociera jamais à partir ou sur un retour des lignes d’avant juin 1967.”

d'Israël: "Notre engagement à œuvrer en commun à la recherche d'une solution aux besoins sécuritaires tels qu'Israël les conçoit demeure la marque distinctive de la politique des États-Unis." Cela signifie qu'Israël sera l'ultime arbitre en ce qui concerne ses besoins sécuritaires. Christopher ajoutait par la suite: "Enfin, je voudrais réitérer ce qui a été dit sur notre attitude: Israël a droit à des frontières sûres et défendables, qui seront déterminées et agréées par des négociations directes avec ses voisins¹²."

En réalité, il n'existe aucun fondement pour pouvoir dire que les États-Unis ont "traditionnellement" exigé d'Israël un retrait total ou quasi-total des territoires conquis pendant la guerre des Six Jours en particulier de la Cisjordanie et la bande de Gaza. Dans ces territoires les lignes d'armistices avaient été tracées en 1949 à l'endroit même où les combats avaient cessé et où il n'existait pas de frontières internationales définitives. Le seul développement qui modifiera l'attitude américaine en faveur de "frontières défendables" fut le changement de la position israélienne acceptée par les États-Unis.

Les paramètres non officiels de Clinton/Barak ne sont plus à l'ordre du jour

Le 7 janvier 2001, deux semaines avant la fin de son deuxième mandat, le président Bill Clinton présenta son plan de résolution du conflit israélo-palestinien. Les paramètres pris en compte par Clinton se fondaient en partie sur les propositions faites par Ehoud Barak, Premier ministre d'Israël, lors du sommet de Camp David en juillet 2000. Cette conférence fut soldée par un échec. Clinton fut en effet le seul président américain à se démarquer ici des engagements des États-Unis à des frontières défendables pour l'État d'Israël – il se fondait, semble-t-il, sur le contenu des concessions territoriales proposées par Barak lors des discussions avec les Palestiniens.

En matière territoriale, Clinton parla d'annexion par Israël de "blocs d'implantations" en Cisjordanie; mais il posait comme condition des "échanges territoriaux",

c'est-à-dire des concessions sur des territoires placés sous sa souveraineté avant 1967, en contrepartie de territoires en Cisjordanie. A noter que de tels échanges territoriaux n'étaient pas exigés dans la résolution 242. Selon Clinton, il s'agissait d'une nouvelle concession israélienne. Soulignons pour mémoire que le général (réserve) Danny Yatom, chargé des Affaires étrangères et de la Défense à la présidence du Conseil, affirma que le Premier ministre Ehoud Barak n'avait jamais proposé ces "échanges de territoires" à Camp David.

En outre, selon les "paramètres Clinton", Israël devrait se retirer de la vallée du Jourdain (que Rabin souhaitait conserver) renonçant ainsi à un élément déterminant de ces "frontières défendables". Clinton proposait une "présence internationale" qui se substituerait à Tsahal dans la vallée du Jourdain. Ce changement portait gravement préjudice à la doctrine selon laquelle Israël ne doit compter que sur lui-même pour tout ce qui relève de sa sécurité, et semblait ignorer les antécédents très problématiques d'Israël avec l'ONU et avec d'autres forces internationales, même cantonnées dans des rôles plus limités comme le contrôle de la paix. Le chef d'état-major de Tsahal, Shaoul Mofaz, a été très critique sur ce point et a qualifié à l'époque "les paramètres Clinton" de "catastrophique pour Israël". Des propos qui reflétaient également l'opinion des généraux de l'état-major israélien.

Le Président Bush: "Il n'est pas réaliste de prévoir un retour aux lignes d'armistice de 1949".

La fidélité des États-Unis à leur politique traditionnelle sur le droit d'Israël à des "frontières défendables" est encore plus éloquent dans la missive du président Bush adressée au Premier ministre Sharon, le 14 avril 2004, juste après le plan de désengagement unilatéral d'Israël de la bande de Gaza. Dans cette lettre, le président Bush écrit entre autres: "Les États-Unis réitèrent leur engagement inébranlable à défendre la sécurité d'Israël, ce qui comprendra des frontières sûres et défendables, la préservation et le renforcement des capacités de dissuasion

Le président Clinton et son Secrétaire d'Etat Warren Christopher, le 7 novembre 1996. Dans une missive adressée au Premier ministre Netanyahou, Christopher précise la nécessité de "frontières défendables".



d'Israël ainsi que son aptitude à se défendre lui-même contre toute menace ¹³." Du fait que les deux expressions se trouvent associées dans la même phrase, cette lettre établit un lien implicite entre la référence à des "frontières défendables" et la capacité d'Israël "à se défendre lui-même".

Il ne fait aucun doute que le président Bush n'envisageait pas un retrait d'Israël aux lignes d'avant 1967. Il écrit ensuite: "compte tenu des nouvelles réalités intervenues sur

le terrain, notamment l'existence de grands centres de population israéliens, il n'est pas réaliste d'attendre que les négociations sur un règlement définitif aboutissent à un retour intégral aux lignes d'armistice de 1949." Bush n'utilisait pas l'expression "blocs d'implantations" comme l'avait fait Clinton, mais il semble qu'il se référât à la même notion. Moins d'un an plus tard, le 27 mars 2005, la secrétaire d'État aux Affaires étrangères, Condoleezza Rice, expliqua sur les ondes de Kol Israël que les "centres de

population israéliens" désignaient les "grands blocs d'implantation" en Cisjordanie¹⁴.

Fait plus révélateur encore: le président Bush ne posa pas pour conditions l'acceptation d'échanges de territoires et la remise de territoires placés sous souveraineté israélienne avant 1967, comme l'avait exigé Clinton. En ce sens, Bush restaurait l'ensemble des sujets discutés pendant le processus de paix tels qu'ils avaient été déterminés dans la résolution 242. Il limitait donc la question territoriale de l'Est d'Israël à une controverse sur le statut définitif de la Cisjordanie et de la bande de Gaza, sans introduire d'autres échanges de territoires.

La lettre de Bush précise qu'une "frontière défendable" doit améliorer la capacité d'Israël à assurer sa sécurité; attribuant ainsi un contenu concret un concept jusqu'à là assez flou. La reconnaissance par le président Bush du droit d'Israël à des "frontières défendables" fut l'expression la plus explicite de la position des États-Unis sur ce sujet: la lettre du président Bush, dans son intégralité, reconnaît les rectifications claires et nettes des lignes de 1967. En outre, en reliant l'idée de frontières défendables à la capacité de défense d'Israël, Bush précisait bien qu'une "frontière défendable" doit améliorer la capacité d'Israël à assumer lui-même sa propre défense. C'est pourquoi, l'expression même de "frontière sûre" mentionnée dans la résolution 242 inclut cette interprétation; mais elle risque de signifier aussi une frontière assurée par des garanties sécuritaires de l'ONU, à savoir par une force internationale. Or, la lettre de Bush est dénuée de cette ambiguïté puisqu'elle lie expressément la notion de frontières défendables à la capacité d'Israël à les défendre.

Le 25 mars 2005, l'ambassadeur des États-Unis en Israël, Dan Kurtzer, aurait déclaré selon le quotidien *Yediot Aharonot* qu'il n'y avait aucune entente entre les deux pays sur le fait qu'Israël conserverait des "blocs d'implantations" en Judée-Samarie mais Kurtzer démentira cette affirmation du journal israélien. Cependant, cette affaire suscita des questions à propos de l'engagement pris par Bush dans sa lettre. Selon l'usage en Amérique, un traité est la forme d'engagement interétatique la plus

rigoureuse; vient ensuite un accord important (comme un mémorandum de compréhension, non soumis à la ratification du Congrès). Cependant, un échange de lettres avec le président constitue aussi un engagement international, a fortiori s'il a été entériné par le Congrès comme ce fut le cas. Kurtzer lui-même est revenu sur ce point en affirmant sur la chaîne 10 de la télévision israélienne: "Ces engagements sont très fermes en ce qui concerne les centres de population israéliens; nous espérons qu'Israël ne reviendra pas aux lignes de 1967." A la question de savoir si ces "centres de population" signifiaient les "blocs d'implantation", l'ambassadeur Kurtzer répondit par l'affirmatif: "C'est exact!"¹⁵

On ne peut ignorer que le président Bush a présenté aussi l'idée d'un État palestinien viable et contigu – ce qui comporte des implications territoriales. La contiguïté implique pour le moins la création d'un lien sans entraves entre toutes les villes de Cisjordanie afin qu'un Palestinien puisse se rendre de Djénine à Hébron dans un territoire sous souveraineté palestinienne. Les Palestiniens risquent d'interpréter l'approche américaine sur la contiguïté comme si elle incluait un lien de voisinage entre la Cisjordanie et la bande de Gaza qui sera sous leur contrôle, comme le "passage sûr" mentionné dans les accords d'Oslo. Mais cela nécessiterait de couper Israël en deux. Quoi qu'il en soit, en droit international, un État ne peut en aucun cas revendiquer une souveraineté sur un territoire reliant des parties géographiques séparées: les États-Unis n'ont aucun lien territorial sous leur souveraineté entre l'Alaska et l'État de Washington. De même, il n'existe pas de lien souverain, par exemple, entre Oman et la base navale de Ras Musandam. Le 21 février 2005, le président Bush précisa que l'appel de son administration à une contiguïté territoriale concernait uniquement la Cisjordanie.

En fin de compte, les États-Unis n'ont pas exigé d'Israël de se retirer des territoires conquis pendant la guerre des Six Jours, ni un retrait total aux lignes d'armistice de 1949. Par ailleurs, on peut encore se demander quelle serait la valeur des propositions américaines si elles s'accompagnaient de la clause selon laquelle le tracé définitif des



frontières entre les États arabes et Israël sera déterminé par les parties elles-mêmes. C'est particulièrement vrai en ce qui concerne la lettre du président Bush de 2004 qui revient en détail sur ce point.

De toute évidence, les États-Unis ne peuvent imposer la lettre de Bush à Israël et aux Palestiniens s'ils ne sont pas disposés à en accepter les termes. La lettre du Président actualise la situation et résume le point de vue des États-Unis concernant la signification exacte de la résolution 242 du Conseil de sécurité dans toute négociation future. L'importance de cette missive s'explique par deux éléments:

1. La "Feuille de route" du Quartet, d'avril 2003 ne mentionne pas la question des futures frontières d'Israël et de l'État palestinien qu'elle se propose de créer. La lettre du président Bush – qui constitue un résumé et une mise au point de la politique des États-Unis depuis 1967 – protège au moins les intérêts vitaux d'Israël avant que ne débutent

des négociations. Cette lettre équivaut à un "filet de sécurité" diplomatique pour Israël.

2. Si l'un des autres membres du Quartet (Russie, Union européenne ou ONU) propose à l'avenir que les frontières de l'État palestinien suivent le tracé des lignes de 1967, la lettre de Bush déclare fondamentalement que les États-Unis ne participeront pas à une telle initiative.

Le 26 mai 2005, le président Bush a accueilli Mahmoud Abbas à la Maison Blanche. À l'issue de sa rencontre, il fit une déclaration qui aurait pu atténuer les propos de la lettre adressée à Sharon le 14 avril 2004.

"Un accord définitif doit être obtenu par les parties elles-mêmes; de même, les changements dans les lignes d'armistice de 1949 doivent se fonder sur un accord mutuel." Bush n'avait pas mentionné les "frontières défendables" et les "blocs d'implantations". Son objectif était de renforcer Mahmoud Abbas, mais son attitude sélective concernant

Le président Bush et le Premier ministre Ariel Sharon à la Maison Blanche lors de leur entretien du 14 juin 2004. Un échange de lettres s'en est suivi, engageant le président américain à des "frontières défendables".

les engagements américains de 2004 ont conduit nombre d'Israéliens à interpréter cette nouvelle position comme un recul par rapport à la lettre à Sharon. Quoiqu'on dise, Bush ne s'était pas contredit. Il est évident que les États-Unis veulent, en fin de compte, parvenir à une frontière consensuelle et non imposée. Dans la lettre à Sharon, le Président définit la position des États-Unis concernant la solution souhaitable, alors que dans ses déclarations Mahmoud Abbas, il se contente de définir la position des États-Unis vis à vis du processus.

L'administration Obama et les frontières défendables

Durant la campagne présidentielle, le candidat Barak Obama a prononcé, le 4 juin 2008, un discours devant la conférence annuelle de l'AIPAC (Comité américano-israélien sur les Affaires publiques). Sur la création d'un Etat palestinien, il a souligné qu'il devrait être "contigu et cohésif." Mais il a également précisé "que tout accord avec le peuple palestinien devrait préserver l'identité israélienne comme Etat juif, avec des frontières sûres, reconnues et défendables." Alors qu'Obama a modifié sa déclaration sur la question de l'avenir de Jérusalem en éclaircissant sa position originelle selon laquelle la ville sainte devrait demeurer "indivisible", il a confirmé le droit d'Israël à des frontières défendables.

Cependant, après l'élection d'Obama, certaines questions ont émergé sur la manière dont l'administration américaine devrait appliquer le concept de "frontières défendables". Le conseiller à la Sécurité nationale, le général James Jones, avait déjà formulé son soutien à un déploiement des forces de l'OTAN en Cisjordanie à la place des forces de l'armée israélienne¹⁸. Dans la même veine, demeurait une certaine ambiguïté concernant la lettre de Bush adressée à Sharon en avril 2004: la question était de savoir si l'administration Obama allait maintenir l'engagement présidentiel initial. Ce délicat embarras à la Maison Blanche a été exprimé au début juin 2009 par Robert Wood, l'un des porte-parole du Département d'Etat américain. Il avait insisté sur l'application de la Feuille de route, mais en fait il n'avait pas

d'instructions pour confirmer l'esprit de cette missive au nom de la nouvelle administration.

En novembre 2009, lorsque le gouvernement Netanyahu a annoncé sa décision de geler la construction durant dix mois des implantations en Cisjordanie, la Secrétaire d'Etat, Hillary Clinton, a fait une brève déclaration résumant ainsi la politique de l'administration Obama sur l'avenir des frontières: "Nous croyons qu'avec des négociations sincères, les deux parties seront capables d'aboutir à un résultat qui mettrait fin au conflit par un compromis. Celui-ci serait fondé sur deux principes: l'objectif palestinien de créer un Etat indépendant et viable sur les lignes de 1967, avec des échanges de territoires convenus; et l'objectif israélien d'assurer à l'Etat juif des frontières sûres et reconnues qui reflèteraient les développements survenus au cours des années et répondraient aux besoins sécuritaires des Israéliens"¹⁹ Ainsi, la Secrétaire d'Etat Clinton a tenté de jouer la neutralité en plaçant les Etats-Unis en position d'intermédiaire. Elle ne s'est pas associée avec l'objectif palestinien d'un retrait territorial sur les lignes d'avant juin 1967, et elle n'a pas non plus approuvé explicitement l'objectif israélien sur des "frontières défendables". Cette position représente un changement par rapport aux engagements formels du président Bush, mais ne renonce pas en bloc au concept des frontières défendables.

En automne 2010, l'Administration Obama a cherché à relancer les négociations israélo-palestiniennes, juste après les dix mois du gel des implantations. Les Etats-Unis et les Israéliens ont même discuté de la possibilité d'un second gel, et l'administration Obama a alors essayé de tendre la main aux Palestiniens en soumettant des propositions destinées à les ramener à la table des négociations, mais en réaffirmant à Mahmoud Abbas que le prochain round des négociations sera basé sur les lignes de 1967. En dépit de ces nouvelles propositions américaines et la bonne volonté des Israéliens de poursuivre le processus de paix, la position palestinienne demeura intransigeante.

Le 19 mai 2011, nous constatons soudain un tournant dans la position américaine. Ce jour là, le Président Obama a prononcé un



discours important au Département d'Etat. Ses propos très attendus venaient clarifier sa "vision" sur les soulèvements populaires en cours dans le monde arabe. Cependant, dans la dernière partie de son discours, Obama se réfère à Israël et aux Palestiniens et met en avant les "questions fondamentales" qui devraient être négociées. Il insiste sur le fait que les frontières d'un Etat palestinien devraient être définies avec Israël, la Jordanie et l'Egypte, excluant ainsi le maintien d'une présence israélienne dans la vallée du Jourdain. Enfin, il déclare au grand dam de la majorité des Israéliens: "Nous pensons que les frontières d'Israël et de la Palestine devraient être basées sur les lignes de 1967 avec des échanges de territoires mutuellement convenus, de sorte que des frontières sûres et reconnues soient établies pour les deux Etats." Obama est le premier Président américain à mentionner une référence explicite aux lignes d'avant juin 1967. Ces précisions sur les "échanges de territoires"

ont voulu atténuer ses propos, mais ils ont eu en fait une utilité limitée. Rappelons que les Palestiniens eux-mêmes parlent d'échanges de terres portant sur au moins de 1.9% de tout le territoire de la Cisjordanie ce qui représenterait une infime modification des lignes 1967.

Le discours d'Obama a été prononcé au moment où Netanyahu était en route pour Washington. Avant son départ, le bureau du Premier ministre a publié un communiqué demandant au président américain de confirmer les engagements de la lettre de George W. Bush à Ariel Sharon en rappelant qu'elle avait obtenu le soutien du Congrès (voir les textes en annexes).

Le lendemain, les deux hommes se rencontrent à la Maison Blanche dans un climat tendu. Le jour même, dans une interview accordée à la BBC, Obama déclare que la base des négociations impliquerait

Le président Obama et le Premier ministre Netanyahu lors de leur rencontre à la Maison Blanche, le 18 mai 2009.

“un regard sur les frontières de 1967 tout en reconnaissant que les conditions sur le terrain ont changé et qu’il allait y avoir des “échanges de terres” pour pouvoir concilier les intérêts des deux parties.” Finalement, dans son nouveau discours adressé le surlendemain à la tribune de l’AIPAC, Obama clarifie une fois encore ses propos et précise que sa référence aux lignes de 1967 ne devraient pas être prises littéralement: “Par définition cela signifie que les parties elles-mêmes - Israéliens et Palestiniens - négocieront une frontière qui sera différente de celle qui a existé le 4 juin 1967. ”

Dans son allocution, Obama a ajouté que sa formule “permettait aux parties elles-mêmes de prendre en compte les changements ayant émergé ces dernières quatre décennies, et notamment les nouvelles réalités démographiques sur le terrain ainsi que les besoins des deux parties.” Sur la frontière commune du futur Etat palestinien avec la Jordanie, il a précisé: “Les dispositions doivent être assez solides pour prévenir la résurgence du terrorisme et le trafic d’armes, et pour pouvoir garantir une frontière de sécurité efficace.”

Plusieurs questions demeurent sur les motifs du président Obama de rendre publique sa position concernant les lignes de 1967, et toutes les clarifications ultérieures. Rappelons que ses discours ont été prononcés au moment même où Mahmoud Abbas, et son mouvement, le Fatah, ont lié leur destin avec le Hamas en signant un “accord de réconciliation”. Soulignons que le Hamas venait de condamner les Etats-Unis pour l’assassinat d’Oussama Ben Laden ce qui prouve une fois de plus qu’il demeure fermement engagé à sa vision djihadiste et son refus à la paix.

Devant l’AIPAC, Obama a expliqué la logique de ses propos en affirmant qu’il voulait à tout prix empêcher les Palestiniens d’abandonner les négociations et éviter ainsi qu’ils ne s’adressent à l’ONU pour qu’elle proclame unilatéralement la création d’un Etat palestinien ou du moins d’utiliser les Nations-Unies afin de gagner un soutien. Obama a aussi voulu obtenir “un effet de levier” pour les Palestiniens, les Etats arabes, et la communauté internationale et aussi une “base attractive” afin de reprendre les

négociations en vue d’un succès.

Les clarifications d’Obama ont peut-être dissipé de nombreuses préoccupations israéliennes, néanmoins, des divergences semblent émerger entre la nouvelle position américaine et le constat israélien selon lequel tout processus de négociations doit prendre avant tout en considération des frontières défendables.

Les “échanges de territoires”

Il est important d’analyser les propos du président Obama sur notion des “échanges de territoires” convenus entre les deux parties. Cette notion touche en effet de nombreux aspects et la question est de savoir si elle compense ou équilibre sa déclaration sur les lignes de 1967.

Rappelons qu’en novembre 1967, quelques mois après la guerre des Six Jours, le Conseil de Sécurité de l’ONU a adopté la fameuse Résolution 242. Au fil des ans, ce texte est devenue la pierre angulaire de tous les accords signés entre Israël et les Arabes. Selon cette résolution, Israël ne devrait pas se retirer de tous les territoires conquis durant la guerre: elle n’exige pas de se retirer de cent pour cent du territoire de la Cisjordanie.

Au cours des années, ce point important a été souligné par de hauts responsables du Département d’Etat américain. Certes, le périmètre des territoires qu’Israël pourra tenir afin d’appliquer sa définition de la résolution des “frontières sûres et reconnues” était controversé, mais le fait est que la Résolution 242, n’a jamais abordé “les échanges de territoires”.

Par ailleurs, tous les accords signés par la suite avec les Palestiniens n’ont pas non plus mentionné qu’Israël devrait abandonner des terres souveraines lui appartenant en échange de certaines zones en Cisjordanie qu’il continuerait à détenir.

Dans ce contexte, comment donc l’idée d’échange est-elle née dans les esprits?

La proposition d’échanges de territoires a été soulevée au milieu des années 90 – lors

des pourparlers tenus dans divers canaux informels et confidentiels- dans le but de savoir s'il serait possible d'aboutir à un accord final entre Israël et les Palestiniens. Les représentants palestiniens ayant pris part à ces discussions ont souligné le fait que le traité de paix avec l'Égypte inclut le retrait total et complet de toute la péninsule du Sinaï. Dans leur esprit, le chef de l'OLP, Yasser Arafat, ne pouvait se contenter de moins de ce qu'avait obtenu le président égyptien Anouar el-Sadate. En conséquence, les Israéliens impliqués dans ces pourparlers ont accepté le principe voulant que les Palestiniens recevraient 100% du territoire exactement comme les Égyptiens, et ce malgré le fait que cette requête ne figure pas dans la Résolution 242. Toutefois, pour qu'Israël puisse conserver des zones vitales en Cisjordanie, ils ont suggéré que l'État juif compense les Palestiniens en leur offrant certains territoires israéliens souverains.

Il est évident que la différence de situation entre l'Égypte et les Palestiniens est énorme. L'Égypte fut le premier pays arabe à signer un traité de paix avec Israël, et en reconnaissant ce fait, le Premier ministre Menahem Begin a accepté à abandonner à Sadate tout le Sinaï. En outre, la frontière israélo-égyptienne est reconnue comme frontière internationale depuis l'Empire ottoman. Or, les lignes de 1967 le long de la Cisjordanie, n'ont pas le même statut juridique, et forment en fait des lignes d'armistice sanctionnant les positions de l'arrêt des armées arabes lors de leur invasion en 1948, et rien de plus.

Lors du sommet de Camp David en juillet 2000, l'administration Clinton avait adopté l'idée d'"échanges de territoires" mais ce sommet comme les négociations ultérieures de Taba ont échoué malgré les concessions sans précédent faites par Israël.

L'ancien ministre des Affaires étrangères, Shlomo Ben Ami, a avoué dans une interview au journal "Haaretz" parue le 14 septembre 2001: "Je ne suis pas sûr que cette idée d'échanges de territoires est réalisable". Ainsi, l'idée d'échanges de territoires a-t-elle été testée en pleine négociation et en "temps réel" et non pas dans des ateliers universitaires. Il s'avère donc qu'elle n'est pas réalisable.

Notons que le président Clinton a souligné que les diverses idées soulevées seraient retirées de la table des négociations à la fin de son mandat. En effet, l'idée d'échanges de territoires n'a pas figuré dans la Feuille de route de 2003 – ou dans la lettre de Bush du mois d'avril 2004.

En 2008, l'ancien Premier ministre, Ehoud Olmert, a ressuscité l'idée d'échanges de territoires. Cette proposition n'a pas été discutée au sein de son cabinet, elle était basée sur une requête israélienne de conserver 6.3 % de la Cisjordanie. Quant à Mahmoud Abbas il était prêt à négocier un échange de territoires sur la base de 1.9 % seulement. Des chiffres se référant aux blocs d'implantations mais qui ne prennent pas du tout en compte les besoins sécuritaires d'Israël.

Sur ce point précis, dans un article publié le 9 mai dernier dans le journal "Haaretz", le Professeur Gideon Biger du département de Géographie à l'université de Tel-Aviv, met en garde Israël et affirme qu'il ne peut accepter des échanges de territoires dépassant 2.5% de la Cisjordanie et la bande de Gaza. Selon son analyse, des échanges plus importants de terres auraient un impact immédiat sur les infrastructures vitales de l'État juif, civiles comme militaires.

La question des échanges de territoires constitue un profond dilemme dans les relations israélo- américaines. Lors de son discours devant l'AIPAC prononcé le 24 mai dernier, le Président Obama a déclaré: "le cadre des négociations sur les lignes de 1967 et les échanges de territoires été longtemps le fondement des discussions entre les deux parties et notamment suivies de près par les précédentes administrations américaines."

Est-ce que le fait que cette idée a été soulevée sous les auspices d'un autre gouvernement israélien la rend partie intégrante du futur agenda politique américain? Cependant lors de son fameux discours, le Président Obama a formulé d'autres propos sur les négociations israélo-palestiniennes qui semblent éloigner la possibilité des négociations sur la base des lignes de 1967. Obama a parlé de "la nouvelle réalité démographique dans la région", faisant allusion aux "grands blocs d'implantations"

qui demeureront en fin de compte sous souveraineté israélienne. Il a également utilisé les termes de la Résolution 242 en se référant aux "frontières sûres et reconnues" et a aussi ajouté: "Israël doit être capable de se défendre – par lui-même – contre toute menace." Ici, la véritable alternative aux lignes d'avant juin 1967 ne consiste pas en des échanges de territoires mais repose sur des frontières solides et défendables.

Depuis 1967, les Etats-Unis n'ont pas revendiqué un retrait total des territoires.

Depuis 1967, les Etats-Unis n'ont pas insisté sur un retrait total d'Israël des territoires occupés lors de la guerre des Six Jours. Cependant, on peut s'interroger sur la valeur des déclarations américaines, alors qu'elles sont toujours accompagnées par une affirmation voulant que les frontières devront être décidées entre les deux parties elles-mêmes. Cela est vrai en particulier en ce qui concerne la fameuse missive du président Bush à Ariel Sharon. Il est clair que Washington ne peut pas imposer la lettre de Bush à Israël et aux Palestiniens... si les parties refusent d'accepter ces conditions. En fait, la missive du président Bush résume l'approche américaine sur l'interprétation correcte de la Résolution 242 du Conseil de sécurité de l'ONU dans toutes les négociations futures. Son importance émane de quatre raisonnements:

- Avant chaque ouverture officielle des négociations et d'une façon traditionnelle, Israël demande préalablement des garanties aux Etats-Unis. Ce fut le cas avant la Conférence de Genève, suivant la guerre de Kippour de 1973 et avant le Sommet de Madrid en 1991. Mais dans "la Feuille de route" du Quartet du mois d'avril 2003, ne figure aucun débat sur les frontières futures de l'Etat d'Israël ni sur celles de l'Etat palestinien éventuel. La lettre de Bush a donc protégé les intérêts vitaux israéliens avant le départ de toute négociation ultérieure. Il s'agit effectivement d'"un filet de sécurité" diplomatique pour l'Etat juif.

- Dans l'avenir, dans le cas d'une rencontre type "Camp David", quand les Palestiniens demanderont aux Américains de dévoiler leur position sur le tracé des frontières, les représentants israéliens pourront alors s'appuyer sur la missive de Bush.
- Les engagements de Bush étaient destinés à demeurer en vigueur et ce sans rapport avec le nom du maître installé à la Maison Blanche. Rappelons que cette missive a été validée par les deux chambres du Congrès en juin 2004. La Chambre des Représentants l'a approuvé à une majorité écrasante de 407 contre 9, et le Sénat avec une majorité de 95 contre 3. Parmi les sénateurs figurait Hillary Clinton qui a voté en faveur de cette lettre.
- En juillet 2009, le chargé des Affaires étrangères au sein de la Communauté européenne avait proposé que le Conseil de sécurité de l'ONU reconnaisse la création d'un Etat palestinien, dans le cas où Israël et les Palestiniens n'arrivaient pas à un accord. Il aussi suggéré que cette éventuelle résolution de l'ONU déciderait du statut sur les questions importantes, et notamment du tracé des futures frontières et de l'avenir de Jérusalem²⁰ Dans le cas où l'on imposerait à Israël de revenir aux lignes de 1967, les engagements du président Bush pourraient favoriser la décision des Etats-Unis d'imposer tout naturellement leur veto.

Le concept de "frontières défendables" a été introduit dans le lexique diplomatique américain par plusieurs administrations américaines et sert de canevas pour établir une paix juste et viable au Proche-Orient. Israël devrait expliquer tous les enjeux en suspens et fournir des détails très concrets sur la signification de cette notion de frontières défendables. Jérusalem devrait également essayer de retrouver une entente plus approfondie avec l'administration Obama et rappeler l'engagement américain constant et global à ce concept vital pour l'Etat juif. Cette notion demeure à ce jour un élément majeur dans la diplomatie américaine au Proche-Orient.

Notes

1. Le 21 novembre 1967, le chef du gouvernement soviétique, Alexeï Kossyguine, adressa au président Johnson une lettre dans laquelle il demandait que le projet de résolution élaboré par les Britanniques et qui allait être adopté comme texte de la résolution 242, comprenne l'article défini "the" avant le mot "territories". Johnson répondit le jour même en rejetant la requête soviétique. Kouznetsov, vice-ministre soviétique des Affaires étrangères tenta, le même jour à New York d'introduire cet article défini, en vain. Voir *Foreign Relations of the United States, 1967-1968, volume XIX, Arab-Israeli Crisis and War 1967*, <http://www.stage.gov/r/pa/ho/frus/johnsonlb/xix/28070.htm>
2. Adnan Abu Odeh, Nabil Elaraby, Meir Rosenne, Dennis Ross, Eugene Rostov, et Vernon Turner, *UN Security Council Resolution 242: The Building Block of Peacemaking*, Washington, Washington Institute for Near East Policy, 1993, p. 88.
3. Voir Meir Rosenne, in *ibid.*, op. Cité, p. 31.
4. Discours du président Lindon Johnson, 19 juin 1967; <http://www.jewishvirtuallibrary.org/jsource/US-Israel/lbjpeace.html>
5. Voir <http://www.defensibleborders.org/amidror.htm>. Voir aussi Michael Widlanski, Israël peut-il survivre avec un Etat palestinien? (Jerusalem Institute for Advanced Strategic and Political Studies, 1990), pp.148-152.
6. Voir l'article de l'ambassadeur Yehouda Blum concernant la Résolution 242, (Jerusalem Center for Public Affairs, 2009) voir également Arthur Lall, *The l'ONU et la crise au Proche-Orient* (New York: Columbia University Press.1968), pp.22-247
7. Arthur Goldberg, lettre au rédacteur en chef du New York Times, 5 mars 1980.
8. Henry Kissinger, *Crisis: The Anatomy of Two Major Foreign Policy Crises*, New York, Simon and Schuster, 2003, p. 140. Traduit en français par Marie-France de Paloméra sous le titre: "Sortie de crise: Kippour 1973, Vietnam 1975", Fayard, 2005.
9. Lettre du président Ford au Premier ministre Rabin, 1er septembre 1975; http://www.jewishvirtuallibrary.org/jsource/Peace/Ford_Rabin_letter.html
10. Discours du président Ronald Reagan, 1er septembre 1982. <http://www.reagan.utexas.edu/resource/speeches/1982/90182d.htm>
11. Discours de George P. Shultz, secrétaire d'État aux Affaires étrangères, 16 septembre 1988. http://www.findarticles.com/p/articles/mi_m1079/is_n2140_v88/ai_6876262
12. George P. Shultz, *Turmoil and Triumph: "My Years as Secretary of State"*, New York, Charles Scribner's Sons, 1993, p. 1022.
13. *Ibid.*, op. Cité, p. 1023.
14. Lettre de Warren Christopher, secrétaire d'État américain aux Affaires étrangères, 17 janvier 1997; <http://mfa.gov.il/mfa/go.asp?MFAH00qo0>
15. Correspondance entre le président Bush et le Premier ministre Sharon, 14 avril 2004. <http://www.mfa.gov.il/MFA/Peace+Process/Reference+Documents/Exchange+of+letters+Sharon-Bush+14-Apr-2004.htm>
16. Alouf Ben, "Le Premier ministre: l'entente avec les États-Unis concernant les implantations en Cisjordanie perdure", Haaretz, 27-3-2005.
17. <http://www.usembassy-israel.org.il/publish/mission/amb/032505b.html>
18. Alouf Ben, Haaretz, 23 novembre 2008.
19. Hillary Rodham Clinton, secrétaire d'État, propos concernant les implantations. www.state.gov/secretary/rm/2009a/11/132434.htm
20. "Appel de Solana à l'ONU pour la reconnaissance d'un Etat palestinien" 2 juillet 2009, <http://www.Reuters.com/article/idUSLC616115>

Annexe 1

Le texte de la résolution 242

Le Conseil de sécurité,

Exprimant l'inquiétude que continue de lui causer la grave situation au Moyen-Orient,

Soulignant l'inadmissibilité de l'acquisition de territoires par la guerre et la nécessité d'œuvrer pour une paix juste et durable permettant à chaque État de la région de vivre en sécurité,

Soulignant en outre que tous les États membres, en acceptant la charte des Nations unies, ont contracté l'engagement d'agir conformément à l'article 2 de la Charte,

1. Affirme que l'accomplissement des principes de la Charte exige l'instauration d'une paix juste et durable au Moyen-Orient qui devrait comprendre l'application des deux principes suivants:
 - Retrait des forces armées israéliennes des territoires occupés lors du récent conflit.
 - Cessation de toutes assertions de belligérance ou de tous états de belligérance et respect et reconnaissance de la souveraineté, de l'intégrité territoriale et de l'indépendance politique de chaque État de la région et de leur droit de vivre en paix à l'intérieur de frontières sûres et reconnues à l'abri de menaces ou d'actes de violence;
2. Affirme en outre la nécessité:
 - De garantir la liberté de navigation sur les voies d'eau internationales de la région;
 - De réaliser un juste règlement du problème des réfugiés;
 - De garantir l'inviolabilité territoriale et l'indépendance politique de chaque État de la région, par des mesures comprenant la création de zones démilitarisées.
3. Prie le secrétaire général de désigner un représentant spécial pour se rendre au Moyen-Orient afin d'y établir et d'y maintenir des rapports avec les États intéressés en vue de favoriser un accord et de seconder les efforts tendant à aboutir à un règlement pacifique et accepté, conformément aux dispositions de la présente résolution;
4. Prie le secrétaire général de présenter aussitôt que possible au Conseil de sécurité un rapport d'activité sur les efforts du représentant spécial.

La résolution 242 fut adoptée à l'unanimité lors de la 1382^{ème} réunion du Conseil de Sécurité le 22 novembre 1967.

Annexe 2

Missive du Président des États-Unis George W. Bush au Premier ministre israélien Ariel Sharon, 14 Avril 2004

Son Excellence Ariel Sharon
Premier ministre de l'Etat d'Israël,

Monsieur le Premier ministre,

Merci pour votre lettre exposant votre plan de désengagement.

Les États-Unis sont remplis d'espoir et demeurent déterminés à poursuivre leur recherche pour promouvoir une solution du contentieux israélo-palestinien. Je demeure attaché à ma vision du 24 juin 2002 de deux États vivant côte à côte en paix et dans la sécurité. Ma vision conduit à la paix, et la "Feuille de route" est un moyen pour y parvenir.

Nous accueillons favorablement le plan de désengagement que vous avez préparé, selon lequel Israël se retirerait de certaines installations militaires et de toutes les implantations situées à Gaza, ainsi que certaines installations militaires et implantations en Cisjordanie. Ces dispositions indiquées dans votre plan marqueront un progrès réel vers la réalisation de ma vision du 24 juin 2002 et apporteront une réelle contribution à la paix. Nous comprenons également que, dans ce contexte, Israël estime important de proposer de nouvelles opportunités dans le Néguev et en Galilée. Nous espérons que ces mesures conformes à ce plan, cohérentes avec ma vision, rappelleront à tous les États et à toutes les parties leurs propres obligations en vertu de la Feuille de route.

Les États-Unis évaluent les risques inhérents à cette entreprise. Je tiens par conséquent vous rassurer sur plusieurs points.

Tout d'abord, les États-Unis demeurent attachés à ma vision et à sa réalisation telle qu'elle a été décrite dans la "Feuille de route". Les États-Unis feront tout ce qui est en leur pouvoir pour empêcher toute tentative d'où qu'elle vienne d'imposer un autre plan. En vertu de la Feuille de route, les Palestiniens doivent cesser immédiatement leurs actions armées et tous les actes de violence contre des Israéliens, où qu'ils se trouvent. En outre, toutes les institutions officielles palestiniennes doivent cesser leurs provocations contre Israël. Les dirigeants palestiniens doivent agir résolument contre le terrorisme, notamment par des opérations acharnées, ciblées et efficaces pour mettre un terme au terrorisme et démanteler son infrastructure. Les Palestiniens devront également entreprendre une réforme politique globale et en profondeur, qui apportera une démocratie parlementaire forte et renforcera les pouvoirs de leur futur Premier ministre.

En second lieu, il n'y aura pas de sécurité pour les Israéliens ni pour les Palestiniens avant qu'eux-mêmes et tous les États de la région et au-delà, ne s'unissent pour combattre le terrorisme et démanteler les organisations terroristes. Les États-Unis réitèrent leur engagement inébranlable à défendre la sécurité d'Israël, ce qui comprend des frontières sûres et défendables: ils assurent Israël de préserver et de renforcer sa capacité de dissuasion et d'autodéfense contre toute menace ou combinaison possible.

En troisième lieu, Israël conservera son droit à se défendre contre le terrorisme, notamment à entreprendre des actions contre les organisations terroristes. Les États-Unis en collaboration étroite avec l'Égypte et d'autres membres de la communauté internationale dirigeront les

efforts pour édifier la capacité et la volonté des institutions palestiniennes à combattre le terrorisme, à démanteler les organisations terroristes et à empêcher que les zones dont Israël s'est retiré ne constituent une menace pour sa sécurité pour laquelle il serait nécessaire d'intervenir. Les États-Unis comprennent qu'après le retrait opéré par Israël de la bande de Gaza et/ou de partie de la Cisjordanie, et en attendant des accords sur d'autres règlements, les arrangements existants concernant le contrôle de l'espace aérien, des eaux territoriales et des passages par voie de terre de la Cisjordanie et de Gaza demeureront en vigueur.

Les États-Unis se sentent profondément liés par leur engagement à la sécurité et au bien-être d'Israël en tant qu'État juif. Il semble qu'il faudra trouver une solution à la question des réfugiés palestiniens dans un cadre clair, équitable et réaliste, comme faisant partie d'un accord sur le statut définitif qui devra inclure l'établissement d'un État palestinien et l'installation des réfugiés palestiniens dans cet État, et non en Israël.

Dans le cadre d'un règlement de paix définitif, Israël doit disposer de frontières sûres et reconnues qui doivent émerger de négociations entre les parties, conformément aux résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité de l'ONU. À la lumière des nouvelles réalités sur le terrain, notamment les importantes concentrations de population israéliennes, il n'est pas réaliste de s'attendre à ce que les négociations sur un statut définitif aboutissent à un retour pur et simple aux lignes d'armistice de 1949, et tous les efforts antérieurs pour négocier une solution binationale sont parvenus à la même conclusion. En revanche, il sera réaliste de s'attendre à ce qu'un accord sur le statut final ne sera obtenu que sur la base de changements mutuellement consentis et qui reflèteront les réalités du terrain.

Je sais que, comme vous l'affirmez dans votre lettre, vous êtes conscient que l'État d'Israël est confronté à certaines responsabilités. Parmi celles-ci, votre gouvernement a déclaré que le mur érigé par Israël constitue une clôture de sécurité plutôt qu'une barrière politique, qu'il doit être temporaire et non définitif, et par conséquent qu'il ne doit pas porter atteinte au statut final incluant des frontières définitives. Ainsi, conformément aux besoins sécuritaires, le tracé de la clôture doit prendre en considération, l'impact qu'elle a sur les Palestiniens non engagés dans des activités terroristes.

Comme vous le savez, les États-Unis soutiennent la création d'un État palestinien viable, souverain, indépendant et doté d'une contiguïté territoriale, afin que le peuple palestinien puisse construire son propre avenir conformément à la vision que j'ai présentée en juin 2002 et dans la voie tracée dans la "Feuille de route". Les États-Unis s'uniront avec d'autres membres de la communauté internationale pour encourager le développement d'institutions politiques démocratiques, ainsi qu'un nouveau leadership dévoué à ces institutions. Les États-Unis encourageront également la reconstruction des institutions civiles palestiniennes, la croissance d'une économie libre et prospère et l'édification d'institutions sécuritaires capables de faire respecter le droit et le maintien de l'ordre, et de démanteler les organisations terroristes.

Un règlement de paix négocié entre Israéliens et Palestiniens constituera un grand bienfait non seulement pour ces peuples, mais pour toute la région. En conséquence, les États-Unis estiment que tous les États de la région doivent assumer certaines responsabilités: soutenir l'édification des institutions d'un État palestinien; combattre le terrorisme et cesser toute forme d'assistance à des individus ou des groupes engagés dans le terrorisme; progresser vers des relations plus normales avec l'État d'Israël. Ces actions constitueront une véritable contribution à la construction de la paix dans la région.

Monsieur le Premier ministre, vous avez exposé dans votre lettre une initiative audacieuse et historique qui pourrait apporter une importante contribution à la paix. Je vous félicite pour vos efforts et votre courageuse décision que je salue et à laquelle j'apporte mon soutien. En tant qu'amis proches et en tant qu'alliés, les États-Unis ont l'intention de travailler étroitement pour faire de votre décision une réussite.

Bien sincèrement,
George W. Bush

Annexe 3

Le Sénat et la Chambre des Représentants des États-Unis entérinent la missive du Président Bush du 14 avril 2004

RÉSOLUTION CONJOINTE du Congrès n° 460

Attendu que les États-Unis espèrent possible de parvenir à une résolution pacifique du conflit israélo-palestinien;

Attendu que les États-Unis sont fermement engagés à garantir la sécurité d'Israël et son bien-être en tant qu'État juif;

Attendu que le Premier ministre israélien Ariel Sharon a proposé une initiative destinée à renforcer la sécurité d'Israël et à promouvoir la cause de la paix au Moyen-Orient;

Attendu que le président G. W. Bush et le Premier ministre Sharon ont par la suite engagé un dialogue sur cette initiative;

Attendu que, dans le cadre de ce dialogue, le président Bush a exprimé le soutien des États-Unis à l'initiative du Premier ministre Sharon dans une lettre datée du 14 avril 2004;

Attendu que, dans sa lettre du 14 avril 2004, le président Bush déclare qu'à la lumière des nouvelles réalités sur le terrain, notamment les importantes concentrations de population israélienne, il n'est pas réaliste de s'attendre que les négociations sur un statut définitif aboutissent à un retour pur et simple aux lignes d'armistice de 1949, mais qu'il est réaliste d'attendre que tout accord sur un règlement définitif ne soit atteint que sur la base de changements acceptés par les parties, reflétant ces réalités.

Attendu que le président reconnaît que tout cadre agréé, équitable, et réaliste pour une solution à la question des réfugiés palestiniens faisant partie d'un accord sur le statut définitif devra être trouvé par l'instauration d'une alternative permanente et l'installation des réfugiés palestiniens dans cet Etat là, et non pas en Israël;

Attendu que les principes exprimés dans la lettre du président Bush renforceront la sécurité d'Israël et feront progresser la cause de la paix au Proche-Orient;

Attendu qu'il n'y aura pas de sécurité pour les Israéliens ou les Palestiniens, tant qu'Israël, les Palestiniens et tous les pays de la région et du monde ne s'uniront pas pour combattre le terrorisme et démanteler les organisations terroristes.

Attendu que les États-Unis demeurent engagés à assurer la sécurité d'Israël, notamment en garantissant des frontières, sûres, reconnues et défendables, préserver et renforcer la capacité de dissuasion d'Israël et sa capacité à se défendre contre toute menace.

Attendu qu'Israël a le droit de se défendre contre le terrorisme, dont le droit d'entreprendre des actions contre les organisations terroristes qui menacent ses habitants.

Attendu que le Président a présenté le 24 juin 2002 sa vision sur deux États: Israël et la Palestine, vivant côte à côte dans la paix et la sécurité, et que cette vision ne pourra devenir pleinement réalité que lorsque le terrorisme sera vaincu, et afin que le nouvel État puisse se créer sur la base du droit et du respect des droits de l'Homme.

Attendu que le président Bush a affirmé, le 14 mars 2003: afin de promouvoir une paix durable, tous les États arabes doivent s'opposer au terrorisme, soutenir l'émergence d'une Palestine pacifique et démocratique et déclarer clairement qu'ils vivront en paix avec Israël:

La Chambre des Représentants (avec l'accord du Sénat) décide que le Congrès: Approuve vigoureusement les principes formulés par le président Bush dans sa missive datée du 14 avril 2004 adressée au Premier ministre Ariel Sharon, principes qui renforceront la sécurité et le bien-être de l'État d'Israël.

Soutient les efforts en cours déployés en coopération avec d'autres membres de la communauté internationale pour édifier la capacité et la volonté des institutions palestiniennes à combattre le terrorisme, à démanteler les organisations terroristes et à éviter que les zones dont Israël s'est retiré ne constitueraient pas une menace pour sa sécurité.

Adopté par la Chambre des Représentants le 23 juin 2004.

Adopté par le Sénat, le 24 juin 2004.

Annexe 4

Discours du Premier ministre Benjamin Netanyahu à l'Université Bar-Ilan

14 juin 2009

Mesdames et Messieurs, citoyens de l'Etat d'Israël,

La paix a toujours été le désir le plus ardent de notre peuple. Nos prophètes ont donné au monde la vision même de la paix, nous nous saluons à l'aide du mot "paix", nos prières s'achèvent sur le mot "paix". Nous sommes ce soir réunis dans une institution portant le nom de deux pionniers de la paix, Menahem Begin et Anwar Sadate, dont nous partageons la vision.

Il y a deux mois et demi, j'ai prêté mon serment de Premier ministre de l'Etat d'Israël. Je me suis engagé à former un gouvernement d'unité nationale – et j'y suis parvenu. J'étais convaincu, et je le suis toujours, que l'unité nous est plus vitale aujourd'hui que jamais, confrontés que nous sommes à trois immenses défis: la menace iranienne, la crise économique et la promotion de la paix.

Le spectre de la menace iranienne n'a pas Israël pour seule cible, comme nous en avons eu la preuve hier. Le plus grand danger pour Israël, le Moyen-Orient et l'ensemble de l'humanité, est la connexion entre l'extrémisme islamique et l'arme nucléaire. J'ai débattu de ce registre avec le président Obama au cours de ma récente visite à Washington et je l'évoquerai également la semaine prochaine lors de mes entretiens avec les dirigeants européens. Depuis des années, je tente sans relâche de forger une alliance internationale destinée à empêcher l'Iran d'acquérir l'arme atomique.

Confronté à une crise économique mondiale, le gouvernement a rapidement pris les mesures nécessaires à la stabilisation de l'économie israélienne. Nous avons voté un budget de deux ans qui sera prochainement approuvé par la Knesset.

Troisième enjeu, de loin le plus important: la promotion de la paix. J'en ai certes parlé au président Obama et je cautionne totalement le projet de paix régionale qu'il préconise.

Je partage le désir du président de susciter une nouvelle ère de réconciliation dans notre région. Dans ce dessein, je me suis entretenu avec le président Moubarak en Egypte et le roi Abdallah en Jordanie, afin de rallier le soutien de ces leaders et d'étendre le rayon de la paix dans notre région. Je m'adresse ce soir aux dirigeants arabes et leur dis: "Rencontrons-nous, parlons de paix et faisons la paix. Je suis disposé à vous rencontrer à tout moment. Je suis disposé à me rendre à Damas, à Riyad, à Beyrouth, partout – y compris à Jérusalem.

Je lance un appel à la coopération des pays arabes avec les Palestiniens et avec nous pour promouvoir une paix fondée sur la croissance économique. La paix économique n'est pas un substitut à la paix politique, mais elle joue un rôle important pour y parvenir. Ensemble, nous pouvons entreprendre des projets susceptibles de surmonter les pénuries de notre région, tels le dessalement de l'eau, en maximiser les atouts, tels l'exploitation de l'énergie solaire, du gaz et du pétrole, sur les moyens de transport entre l'Asie, l'Afrique et l'Europe.

Nous sommes tous impressionnés je le suis aussi par la réussite économique des Etats du Golfe. Je fais appel aux entrepreneurs du monde arabe pour qu'ils investissent leurs énergies et leurs talents ici, et contribuent ce faisant à aider les Palestiniens – et nous – à stimuler l'économie de la région.

Ensemble, nous pourrions créer des zones industrielles porteuses de milliers d'emplois et créer des sites touristiques qui attireraient des millions de visiteurs désireux de s'engager dans les pas de l'Histoire: à Nazareth et Bethléem, autour des murs de Jéricho et de Jérusalem, sur les rives du lac de Tibériade et au site du baptême sur le Jourdain.

Notre région renferme un énorme potentiel de tourisme archéologique, il suffit que nous apprenions à collaborer pour le mettre en œuvre!

Je m'adresse à vous, voisins palestiniens dirigés par l'Autorité palestinienne, et vous dis: "Entamons immédiatement des pourparlers, sans conditions préalables!"

Israël respecte ses engagements internationaux et s'attend à ce que toutes les parties respectent les leurs.

Nous voulons vivre en paix avec vous, en bons voisins. Nous voulons que nos enfants et les vôtres ne fassent plus jamais l'expérience de la guerre, que des parents, des frères et des sœurs n'aient plus jamais la douleur de perdre leurs êtres chers au combat; que nos enfants puissent rêver d'un avenir meilleur et qu'ils parviennent à réaliser leurs rêves; que nous investissions ensemble nos énergies dans la fabrication de socs et de serpes plutôt que d'épées et de lances.

Je connais la laideur de la guerre. J'ai fait l'expérience des champs de bataille. J'y ai perdu mes amis, j'y ai perdu un frère. J'ai vu la douleur des familles endeuillées. Je ne veux pas de guerre. Personne en Israël ne veut la guerre!

En joignant nos mains et en œuvrant ensemble à l'instauration de la paix, il n'y aura pas de limites au développement et à la prospérité de nos populations – sur les plans économique, agricole, commercial, touristique et éducatif qui, et c'est le plus important, garantiront à nos enfants un monde meilleur, une vie paisible, créatrice, riche d'opportunités et d'espoir.

Si la paix a des atouts si manifestes, demandons-nous pourquoi demeure-t-elle si lointaine alors que nos mains sont tendues vers elle? Pourquoi ce conflit dure-t-il depuis plus de soixante ans?

Pour mettre un terme au conflit, il nous faut donner une réponse honnête et sans détours à cette question: quelles en sont les sources?

Dans son discours au Premier Congrès sioniste de Bâle, Théodore Herzl, le fondateur du sionisme, déclarait à propos du foyer national juif: "L'idée est si grande que nous ne pouvons en parler qu'en termes les plus simples!" Je vais parler aujourd'hui des immenses défis de la paix avec les mots les plus simples possibles. Les horizons de demain ne doivent nous faire oublier ni les réalités ni les vérités de l'heure. La vérité est que les racines du conflit ont été et restent le refus de reconnaître le droit du peuple juif à son Etat, dans sa patrie historique.

En 1947, lorsque les Nations unies proposèrent leur plan de partition prévoyant un Etat juif et un Etat arabe, les pays arabes rejetèrent unanimement cette résolution. La communauté juive, au contraire, l'accueillit avec des chants et des danses. Les Arabes ont rejeté toute idée d'Etat juif, quelles que fussent ses frontières. Ceux qui pensent que l'hostilité envers Israël est la conséquence de notre présence en Judée-Samarie et dans la bande de Gaza confondent causes et conséquences.

Les attaques contre nous ont débuté dès les années 20, se sont intensifiées en assaut généralisé en 1948, se sont poursuivies par les attentats de feddayin des années 50 pour atteindre leur paroxysme en 1967, à la veille de la guerre de Six-Jours, dans l'espoir de resserrer l'étau arabe autour de l'Etat d'Israël.

Autant d'événements advenus au cours des cinquante années avant même qu'un soldat israélien n'ait foulé le sol de la Judée-Samarie.

L'Égypte et la Jordanie ont, heureusement, quitté ce cercle d'hostilité. La signature de traités de paix avec ces pays a mis un terme à leurs revendications contre Israël, un terme au conflit. Mais, et nous le regrettons, ce n'est pas le cas des Palestiniens. Plus nous nous rapprochons d'un accord avec eux, plus ils font marche arrière et présentent des revendications qui démentent tout désir sincère de mettre un terme au conflit.

Nombreux sont ceux qui soutiennent que l'évacuation des territoires est la clé de la paix avec les Palestiniens. Nous nous sommes retirés, mais le fait est que chaque évacuation a été suivie par des vagues massives de terrorisme, par des attentats suicide meurtriers et par des milliers de missiles.

Nous avons tenté le retrait avec et sans accord préalable, le retrait partiel et le retrait total. En l'an 2000 et même l'an dernier, Israël a proposé un retrait presque complet en échange de la fin du conflit, et à deux reprises notre proposition a été repoussée. Nous avons évacué jusqu'au dernier centimètre de la bande de Gaza, démantelé des dizaines de localités juives et évincé de leurs foyers des milliers d'Israéliens pour ne recevoir en réponse que des salves de missiles lancés sur nos villes, nos localités et nos enfants. Le postulat selon lequel l'évacuation des territoires déboucherait sinon sur la paix avec les Palestiniens, du moins sur des progrès dans le sens de la paix, n'a pas encore fait les preuves de son bien-fondé. De surcroît, le Hamas au sud, à l'instar du Hezbollah au nord, proclame à l'envi ses engagements à la "libération" des villes israéliennes d'Ashkelon, de Béer Sheva, Aco et Haïfa.

L'évacuation des territoires n'a pas diminué la haine, et à notre grand regret, les Palestiniens modérés ne sont toujours pas disposés à prononcer ces quelques mots simples: Israël est la patrie du peuple juif, et le restera.

Parvenir à la paix exige courage et franchise des deux partenaires, et pas seulement du côté israélien.

Le leadership palestinien doit proclamer haut et fort: "Trêve d'hostilité! Nous reconnaissons le droit du peuple juif à posséder son Etat, et nous sommes disposés à vivre en paix à ses côtés."

J'aspire au jour où les dirigeants palestiniens s'adresseront à nous et à leurs populations dans ces termes, au jour où s'ouvrira la voie de la paix et de la solution de tous les problèmes qui opposent nos peuples, quelle que soit leur complexité.

Il s'ensuit que la condition préalable fondamentale pour mettre fin au conflit est la reconnaissance publique et catégorique d'Israël en tant que patrie du peuple juif par les Palestiniens.

Pour conférer à cette déclaration une portée pratique, il importe également que les Palestiniens comprennent que le problème posé par les réfugiés doit être résolu hors des limites israéliennes. Car il est clair que toute exigence de retour des réfugiés palestiniens en territoire israélien constitue un danger pour l'existence d'Israël en tant que patrie du peuple juif.

Le problème des réfugiés palestiniens doit être résolu et peut l'être, comme le prouve notre propre expérience. Notre petit pays a en effet réussi à intégrer des dizaines de milliers de réfugiés juifs qui ont abandonné leurs maisons et leurs biens dans les pays arabes.

Il importe donc, au nom de la justice et de la logique, que ce problème soit résolu hors des frontières d'Israël. Sur ce point, le consensus de nos concitoyens est quasiment unanime. Je suis convaincu qu'avec de la bonne volonté et un investissement international, ce problème

humanitaire pourra être définitivement résolu. Je n'ai abordé pour l'instant que le registre de la reconnaissance de nos droits par les Palestiniens. J'aborderai ouvertement dans un moment celui de la reconnaissance par Israël des droits des Palestiniens.

Permettez-moi de rappeler tout d'abord que les liens noués par le peuple juif avec la Terre d'Israël remontent à plus de 3 500 ans. La Judée et la Samarie, ces lieux où vécurent Abraham, Isaac et Jacob, David et Salomon, Isaïe et Jérémie, ne nous sont pas étrangers. Ils s'inscrivent dans la terre de nos ancêtres.

Le droit du peuple juif à un Etat en Terre d'Israël n'est pas la conséquence des catastrophes qui ont frappé notre peuple. Certes, pendant 2000 ans, les Juifs ont enduré des expulsions, des pogroms, des accusations de meurtre rituel et des massacres dont le paroxysme, sans précédent dans l'histoire de l'humanité, a été atteint pendant la Shoah.

Certains prétendent que sans la Shoah l'Etat d'Israël n'aurait pas vu le jour. Pour ma part j'affirme que si l'Etat d'Israël avait été établi plus tôt, la Shoah ne se serait pas produite.

Cette tragique histoire d'impuissance explique pourquoi le peuple juif doit posséder un pouvoir souverain d'auto-défense.

Toutefois, notre droit d'édifier ici, en Terre d'Israël, un pays souverain, procède d'un fait simple: cette terre est la patrie du peuple juif, celle où s'est forgée notre identité.

Comme le proclama dans la Déclaration d'Indépendance le premier chef de gouvernement israélien, le Premier ministre David Ben-Gourion: "Eretz Israel est le lieu où naquit le peuple juif. C'est là que se forma son caractère spirituel, religieux et national. C'est là qu'il réalisa son indépendance, créa une culture à la fois nationale et universelle, et fit don de la Bible au monde entier". Pour autant, nous ne devons pas dissimuler une partie de la vérité: dans cette patrie, vit une grande communauté palestinienne. Nous ne souhaitons ni les dominer, ni régir leur existence, pas plus que leur imposer notre drapeau et notre culture. Dans ma perception de la paix, dans ce petit pays qui est le nôtre, deux peuples vivent librement, côte à côte, dans la concorde et le respect mutuel. Chacun possède son drapeau, son hymne national, son propre gouvernement. Aucun ne menace l'existence et la sécurité de son voisin.

Ces deux réalités – notre attachement à la Terre d'Israël d'une part, et la présence d'une population palestinienne parmi nous de l'autre – ont suscité de profondes controverses dans la société israélienne. Mais en vérité, nous avons plus de choses en commun que de pommes de discorde.

Et c'est précisément pour exprimer notre unité et notre attachement aux principes de paix et de sécurité que je suis ici ce soir. Ce sont ces principes fondamentaux qui régissent notre politique.

Cette politique doit prendre en compte la situation mondiale qui a récemment émergée. Il nous faut connaître les réalités qu'elle implique, tout en restant fermement liés aux principes essentiels pour notre pays.

J'ai déjà énoncé le premier de ces axiomes: la reconnaissance. Les Palestiniens doivent reconnaître clairement et sans ambiguïté qu'Israël est la patrie du peuple juif. Le second concerne la démilitarisation: les territoires sous administration palestinienne doivent impérativement être démilitarisés et des dispositions à toute épreuve prises pour garantir la sécurité d'Israël.

Si ces deux conditions ne sont pas respectées, le danger de l'émergence d'un Etat palestinien armé qui deviendrait une nouvelle base de terrorisme contre Israël, du genre de celle de Gaza, est réel.

Nous ne voulons pas de roquettes Qassam sur Petah-Tikva, de roquettes Grad sur Tel-Aviv, ni de missiles sur l'aéroport Ben-Gourion. Ce que nous voulons, c'est la paix!

Pour y parvenir, nous devons nous assurer que les Palestiniens ne soient pas en mesure d'importer des missiles dans leur territoire, de déployer une armée, de fermer leur espace aérien à nos avions, ou de conclure des accords avec des organisations telles que le Hezbollah et avec des pays comme l'Iran. Sur ce point, le consensus en Israël est général.

On ne peut s'attendre à ce que nous acceptions par avance le principe d'un Etat palestinien sans garanties de démilitarisation de cet Etat.

Dans un registre aussi vital pour l'existence d'Israël, nous devons avoir la garantie que nos exigences de sécurité seront respectées.

Par conséquent, nous demandons à nos amis de la communauté internationale, avec à leur tête les États-Unis, de garantir ces éléments cruciaux pour la sécurité de notre pays: des engagements clairs relatifs à la démilitarisation du territoire sous contrôle palestinien dans un futur accord de paix, autrement dit que le territoire du futur Etat palestinien soit dépourvu d'une armée et du contrôle de son espace aérien, doté également de moyens efficaces de sécurité destinés à empêcher les trafics d'armes sur son territoire – un véritable contrôle de ces mesures et non ce qui se passe à Gaza à l'heure actuelle. Il va de soi aussi que les Palestiniens ne pourront conclure des accords militaires avec d'autres pays.

Faute de mesures de ce genre, ces territoires deviendront tôt ou tard un nouveau "Hamastan". Chose que nous n'accepterons à aucun prix. Lors de ma visite à Washington, j'ai dit au président Obama que si nous parvenons à nous entendre sur la substance, la terminologie ne posera pas problème.

Je tiens à préciser la substance d'un futur accord avec l'Autorité palestinienne: si nous recevons des garanties concernant la démilitarisation et les exigences israéliennes de sécurité, et si les Palestiniens reconnaissent qu'Israël est la patrie du peuple juif, nous serions disposés, dans le cadre d'un futur accord, à parvenir à une solution prévoyant l'existence d'un Etat palestinien démilitarisé aux côtés de l'Etat juif.

Concernant les registres importants qui restent à résoudre dans le cadre d'un accord final, mes positions sont connues: Israël a besoin de frontières sûres et défendables, Jérusalem doit rester la capitale unifiée de l'Etat d'Israël où la liberté de culte de toutes les religions sera scrupuleusement respectée.

Le registre territorial sera évoqué dans l'accord définitif. Entretemps, nous n'avons l'intention ni d'établir de nouvelles implantations, ni d'exproprier d'autres terrains au profit des localités existantes.

Toutefois, nous devons permettre aux habitants de ces localités de mener une vie normale, aux mères et aux pères d'élever leurs enfants comme partout ailleurs. Les habitants de ces localités ne sont ni des ennemis du peuple, ni des ennemis de la paix. Ils font au contraire partie intégrante de notre population, ce sont des gens qui défendent leurs idéaux, des pionniers et des sionistes.

L'unité entre tous les secteurs de notre population nous est essentielle et nous permettra de parvenir à nous réconcilier avec nos voisins. Cette réconciliation doit commencer par le changement des réalités actuelles. Je suis convaincu qu'une économie palestinienne forte renforcera la paix.

Si les Palestiniens optent pour la paix – en combattant le terrorisme, en renforçant les rouages de leur administration, en imposant le règne du droit, en enseignant la paix à leurs enfants et en mettant un terme aux incitations à la violence contre Israël, nous ferons pour notre part tous les efforts pour faciliter leur liberté de mouvement, et pour leur permettre de développer leur économie. Autant d'éléments qui contribueront à promouvoir un traité de paix entre nous. Au-delà, les Palestiniens doivent faire le choix entre la voie de la paix et celle du Hamas. L'Autorité palestinienne devra faire régner la loi à Gaza et triompher du Hamas, sinon Israël ne prendra pas place autour de la table de négociation avec des terroristes résolus à détruire notre pays.

Le Hamas ne permet même pas à la Croix-Rouge de rendre visite à notre soldat kidnappé, Guilad Shalit, captif depuis trois ans, isolé de ses parents, de sa famille et de son peuple. Nous nous engageons à le faire rentrer sain et sauf chez lui!

Avec des dirigeants palestiniens ayant pris des engagements en faveur de la paix, avec la collaboration active du monde arabe et le soutien des Etats-Unis et de la communauté internationale, il y a de bonnes chances de parvenir à la paix.

Annexe 5

Discours du Premier ministre Benjamin Netanyahu devant le Congrès américain

24 mai 2011

Je suis profondément honoré de votre accueil chaleureux. Et je suis très honoré que vous m'ayez donné l'occasion de m'adresser au Congrès pour la deuxième fois.

Je vois beaucoup de vieux amis. Et je vois beaucoup de nouveaux amis d'Israël ici. Aussi bien Démocrates que Républicains.

Israël n'a pas de meilleur ami que l'Amérique. Et l'Amérique n'a pas de meilleur ami qu'Israël. Nous sommes ensemble pour défendre la démocratie. Nous sommes ensemble pour faire avancer la paix. Nous sommes ensemble pour lutter contre le terrorisme. Félicitations Amérique, Félicitations, Monsieur le Président. Vous avez eu Ben Laden. Bon débarras !

Dans un environnement instable au Moyen-Orient, Israël est le point d'ancrage de la stabilité. Dans une région aux alliances changeantes, Israël est l'allié indéfectible de l'Amérique. Israël a toujours été pro-américain. Israël sera toujours pro-américain.

Mes amis, vous n'avez pas besoin de construire la nation d'Israël. Nous sommes déjà construits! Vous n'avez pas besoin d'exporter la démocratie en Israël. Nous l'avons déjà obtenue! Vous n'avez pas besoin d'envoyer des troupes américaines pour défendre Israël. Nous nous défendons! Vous avez été très généreux en nous donnant des outils pour faire ce travail de défense d'Israël! Merci à vous tous, et merci au président Obama, pour son engagement indéfectible envers la sécurité d'Israël! Je sais que les temps économiques sont durs. Je suis profondément reconnaissant pour ce que vous faites, malgré cette période économique troublée.

L'appui à la sécurité d'Israël est un investissement judicieux pour notre avenir commun. Pour une bataille épique qui se déroule en ce moment au Moyen-Orient, entre la tyrannie et la liberté. Une grande convulsion secoue la Terre depuis la passe de Khyber au Pakistan , jusqu'au détroit de Gibraltar. Les secousses ont ébranlé les États et renversé les gouvernements. Et nous pouvons tous voir que le sol est encore mouvant. Ce moment historique renferme la promesse d'une nouvelle ère de la liberté et de possibilités diverses. Des millions de jeunes sont déterminés à changer leur avenir. Nous les avons tous regardés. Ils ont trouvé le courage. Ils risquent leur vie. Ils exigent la dignité. Ils aspirent à la liberté!

Ces scènes extraordinaires à Tunis et au Caire évoquent celles de Berlin et de Prague en 1989. Pourtant, autant nous partageons leurs espoirs, autant nous devons aussi nous souvenir que ces espoirs pourraient être étouffés comme ils l'étaient à Téhéran en 1979. Vous vous souvenez de ce qui s'est passé ensuite... Le bref printemps démocratique en Iran a été écourté par une tyrannie féroce et impitoyable. Cette tyrannie a même étouffé le Liban démocratique et sa Révolution du Cèdre, et infligé à ce pays, qui souffre depuis longtemps, la règle médiévale du Hezbollah.

Donc, aujourd'hui, le Moyen-Orient est à un carrefour fatidique. Comme vous tous, je prie pour que les peuples de la région choisissent le chemin le moins fréquenté, le chemin de la liberté. Personne ne sait mieux que vous de quoi cette voie est faite. Cette voie n'est pas seulement tracée par des élections. Elle est ouverte lorsque les gouvernements permettent les protestations sur les places des villes, lorsque des limites sont définies au pouvoir des gouvernants, lorsque les juges sont redevables des lois et non des hommes, et lorsque les droits de l'homme ne sont pas écrasés par des loyautés tribales ou par la loi de la populace.

Israël a toujours adopté cette voie que le Moyen-Orient a longtemps rejetée. Dans une région où les femmes sont lapidées, les homosexuels sont pendus, les Chrétiens sont persécutés, Israël se distingue. Israël est différent.

Comme l'avait prédit le grand écrivain anglais George Eliot, il y a un siècle, une fois établi, l'État Juif "brillera comme une étoile brillante de la liberté au milieu des despotismes de l'Orient". Eh bien, il avait raison! Nous avons une presse libre, des tribunaux indépendants, une économie ouverte, des débats parlementaires exubérants. Vous pensez qu'ici vos législateurs sont durs les uns contre les autres au Congrès? Venez donc passer une journée à la Knesset. Soyez-y mon invité!

A présent, les courageux manifestants arabes luttent difficilement pour garantir ces mêmes droits pour leurs peuples et pour leurs sociétés. Nous sommes fiers quant à nous que plus d'un million de citoyens arabes d'Israël jouissent de ces droits depuis des décennies. Car sur les 300 millions d'Arabes au Moyen-Orient et d'Afrique du Nord, seuls les citoyens arabes d'Israël jouissent de véritables droits démocratiques. Je veux que vous arrêtiez un instant pour penser à cela. Parmi ces 300 millions d'Arabes, moins de la moitié de un pour cent sont vraiment libres, et ils sont tous citoyens d'Israël !

Ce fait surprenant révèle une vérité fondamentale: Israël n'est pas ce qui représente le "Mal" au Moyen-Orient. Israël est ce qui est juste au Moyen-Orient.

Israël appuie pleinement la volonté des peuples arabes dans notre région de vivre librement. Nous attendons avec impatience le jour où Israël sera l'une des nombreuses et véritables démocraties du Moyen-Orient.

Il y a quinze ans, je me tenais à cette même tribune, et j'y avais dit que la démocratie devait commencer à prendre racine dans le monde arabe. Eh bien, ce travail a commencé à prendre racine. Ce début promet un brillant avenir de paix et de prospérité. Car je crois en un Moyen-Orient qui soit véritablement démocratique. Un Moyen-Orient vraiment en paix.

Mais tandis que nous travaillons pour des jours meilleurs, nous devons également reconnaître que des forces puissantes s'opposent à cet avenir. Elles s'opposent à la modernité. Elles s'opposent à la démocratie. Elles s'opposent à la paix.

Au premier rang de ces forces, il y a l'Iran. La tyrannie de Téhéran brutalise son propre peuple. Téhéran soutient les attaques contre les troupes américaines en Afghanistan et en Irak. Téhéran domine le Liban et Gaza, et parraine la terreur à travers le monde.

Lors de ma dernière venue ici, j'avais parlé des conséquences désastreuses d'un Iran qui développe des armes nucléaires. Maintenant le temps est compté, et la charnière de l'histoire c'est aujourd'hui! Le plus grand danger auquel fait face l'humanité pourrait bientôt être sous nos yeux: un régime islamique militant armé avec des armes nucléaires!

Cet Islam militant menace le monde. Il menace l'Islam. Je n'ai aucun doute que cette menace finisse par être vaincue. Elle finira par succomber aux forces de la liberté et du progrès. Mais comme d'autres fanatismes qui ont été vouées à l'échec, l'Islam militant pourrait avoir un prix terrible s'il n'est pas arrêté avant la catastrophe la plus totale...

Un Iran nucléaire déclencherait une course aux armements atomiques au Moyen-Orient. Il donnerait aux terroristes un parapluie nucléaire. Ce serait le cauchemar du terrorisme nucléaire, un danger clair et présent à travers le monde. Je veux que vous compreniez ce que cela signifie... Ils pourraient mettre la bombe partout. Ils pourraient la mettre sur un missile. Ils pourraient la mettre sur un navire porte-conteneurs et viser les ports, ou dans une valise dans le métro...

A présent, la menace sur mon pays ne peut pas être sous-estimée. Ceux qui rejettent cette menace sont des autruches qui se mettent la tête sous le sable. Moins de sept décennies après que six millions de Juifs aient été assassinés, les dirigeants iraniens nient l'Holocauste du peuple juif, tout en appelant à l'anéantissement de l'État Juif.

Les leaders qui crachent un tel venin devraient être bannis de tous les forums respectables de la planète. Mais il y a quelque chose qui rend l'indignation encore plus grande: l'absence d'indignation! Dans une grande partie de la communauté internationale, les appels à notre destruction sont accueillis dans un silence absolu... C'est encore pire parce que beaucoup se précipitent pour condamner Israël de se défendre face aux satellites du terrorisme iranien.

Mais pas vous. Pas l'Amérique. Vous avez agi différemment. Vous avez condamné le régime iranien pour ses objectifs génocidaires. Vous avez fait passer des sanctions sévères contre l'Iran. L'Histoire vous salue, Amérique!

Le président Obama a déclaré que les États-Unis sont déterminés à empêcher l'Iran de développer des armes nucléaires. Il a mis en place avec succès, au Conseil de sécurité, des sanctions contre l'Iran. Vous, au Congrès, avez adopté des sanctions encore plus sévères. Ces paroles et ces actes sont d'une importance vitale.

Pourtant, le régime des ayatollahs a brièvement suspendu son programme nucléaire qu'une seule fois, en 2003, quand il craignait la possibilité d'une action militaire. Cette même année, Mouammar Kadhafi avait renoncé à son programme d'armes nucléaires pour la même raison. L'Iran estime que plus il y a d'options sur la table, moins il y risque d'une action militaire. C'est pourquoi je vous demande de continuer à envoyer un message sans équivoque: l'Amérique ne permettra jamais à l'Iran de développer des armes nucléaires!

Quant à Israël, si l'histoire a appris quelque chose au peuple Juif, c'est que nous devons prendre au sérieux les appels à la destruction de notre nation. Nous sommes une nation qui renaît des cendres de l'Holocauste. Quand nous ne disons "plus jamais", nous voulons bel et bien dire: "plus jamais!". Israël se réserve toujours le droit de se défendre lui-même.

Mes amis, bien qu'Israël soit toujours vigilant dans sa défense, nous ne céderons jamais dans notre quête de paix. Je suppose que nous y renoncerons lorsque nous y parviendrons. Israël veut la paix. Israël a besoin de paix. Nous avons obtenu les accords de paix historique avec l'Égypte et la Jordanie qui sont en place depuis des décennies.

Je me souviens ce que c'était avant que nous ayons la paix. J'ai été moi-même presque tué dans une fusillade sur le canal de Suez. J'ai lutté contre des terroristes sur les deux rives du Jourdain. De trop nombreux Israéliens ont perdu des êtres chers. Je sais leur douleur. J'ai aussi perdu mon frère.

Donc, personne en Israël ne souhaite un retour à ces terribles journées. La paix avec l'Égypte et la Jordanie a longtemps servi comme une ancre de stabilité et de paix au cœur du Moyen-Orient.

Cette paix doit être renforcée par un soutien économique et politique à tous ceux qui restent attachés à la paix.

Les accords de paix avec l'Égypte et la Jordanie sont vitaux. Mais ils ne suffisent pas. Nous devons aussi trouver un moyen de forger une paix durable avec les Palestiniens. Il y a deux ans, j'ai proposé publiquement une solution à deux États pour deux peuples: un État palestinien aux côtés de l'État juif.

Je suis prêt à faire des compromis douloureux pour parvenir à cette paix historique. En tant que leader d'Israël, il est de ma responsabilité de diriger mon peuple vers la paix.

Ce n'est pas facile pour moi. Je reconnais que, dans le cadre d'une paix véritable, nous serons obligés de renoncer à des parties de la patrie juive. En Judée-Samarie, le peuple Juif n'est pas un occupant étranger! Nous ne sommes pas les Britanniques en Inde ni les Belges au Congo.

C'est la terre de nos ancêtres, la terre d'Israël, sur laquelle Abraham a amené l'idée d'un Dieu unique, où David a entrepris de faire face à Goliath, et où Isaïe a eu sa vision de la paix éternelle. Aucune distorsion de l'histoire ne peut nier ce lien vieux de quatre mille ans entre le peuple Juif et la terre juive.

Mais il y a une autre vérité: les Palestiniens partagent cette petite terre avec nous. Nous cherchons une paix dans laquelle ils ne seront ni les sujets d'Israël, ni des citoyens d'Israël. Ils doivent mener une vie de dignité nationale comme un peuple libre, viable et indépendant dans leur propre État. Ils doivent jouir d'une économie prospère, où leur créativité et leur initiative pourront prospérer.

Nous avons déjà vu les débuts de ce qui est possible... Au cours des deux dernières années, les Palestiniens ont commencé à construire une vie meilleure pour eux. Le Premier ministre Fayyad a dirigé cet effort. Je lui souhaite un prompt rétablissement de sa récente opération.

Nous avons aidé l'économie palestinienne en supprimant des centaines de barrières et d'obstacles à la libre circulation des biens et des personnes. Les résultats ont été tout simplement remarquables. L'économie palestinienne est en plein essor. Elle croît de plus de 10% par an.

Les villes palestiniennes ont aujourd'hui une apparence très différente de ce qu'elles étaient il y a quelques années. Ils ont des centres commerciaux, des cinémas, des restaurants, des banques. Ils ont même des e-business. Tout cela se produit sans la paix. Imaginez-vous ce qui pourrait arriver avec la paix... La paix qui pourrait annoncer un nouveau jour pour les deux peuples sera l'aboutissement du rêve d'une paix réaliste.

Alors maintenant, voici la question... Il faut la poser. Si les avantages de la paix avec les Palestiniens sont si clairs, pourquoi la paix nous a-t-elle échappé? Les six Premiers ministres israéliens depuis la signature des accords d'Oslo ont convenu d'établir un État palestinien, y compris moi-même. Alors, pourquoi la paix n'a pas été obtenue? Parce que jusqu'à présent, les Palestiniens ont été réticents à accepter un État palestinien quand cela signifie l'acceptation d'un État juif à côté.

Vous voyez, notre conflit n'a jamais porté sur la création d'un État palestinien. Il a toujours été contre l'existence de l'État juif. Voilà sur quoi porte ce conflit. En 1947, l'Organisation des Nations Unies a voté la partition en un État juif et un État arabe. Les Juifs ont dit oui. Les Palestiniens ont dit non. Ces dernières années, les Palestiniens ont deux fois refusé l'offre généreuse des Premiers ministres israéliens d'établir un État palestinien sur presque tous les territoires conquis par Israël pendant la guerre des Six Jours.

Ils n'étaient tout simplement pas disposés à mettre fin au conflit. Et j'ai le regret de vous dire ceci: ils continuent à éduquer leurs enfants dans la haine. Ils continuent de nommer des places publiques d'après des figures terroristes. Et le pire de tout, ils continuent à perpétuer l'illusion qu'Israël sera un jour inondé par les descendants des réfugiés palestiniens!

Mes amis, cela doit prendre fin. Le président Abbas doit faire ce que j'ai fait. Je me suis tenu devant mon peuple, et je vous assure que ce n'était pas facile pour moi, et j'ai dit...: "Je vais accepter un État palestinien!" Il est temps pour le président Abbas de se tenir devant son peuple et de dire: "Je vais accepter un Etat juif".

Ces six mots vont changer l'histoire. Ils feront clairement comprendre aux Palestiniens que ce conflit doit prendre fin. Ils ne doivent pas construire un Etat pour perpétuer le conflit avec Israël, mais pour y mettre fin. Ils doivent convaincre le peuple d'Israël qu'il a un véritable partenaire pour la paix. Avec un tel partenaire, le peuple d'Israël sera prêt à faire un compromis de grande envergure. Et je serai prêt à faire un tel compromis!

Ce compromis doit refléter les changements démographiques qui ont eu lieu depuis 1967. La grande majorité des 650 000 Israéliens qui vivent au-delà des lignes de 1967 résident dans les quartiers et les banlieues de Jérusalem et du Grand Tel-Aviv.

Ces zones sont densément peuplées, mais géographiquement assez faibles. Dans tout accord de paix réaliste, ces zones, ainsi que d'autres endroits d'importance stratégique, seront intégrés dans les frontières définitives d'Israël.

Le statut des implantations ne sera décidé que dans les négociations. Mais nous devons aussi être honnêtes. Alors vous dire quelque chose aujourd'hui qui doit être dit publiquement par toute personne sérieuse sur la paix: dans tout accord de paix mettant fin au conflit, certaines implantations se retrouveront au-delà des frontières d'Israël. La délimitation précise de ces frontières doit être négociée. Nous allons être très généreux sur la taille d'un futur État palestinien. Mais comme dit le président Obama, la frontière sera différente de celle qui existait au 4 Juin 1967. Israël ne reviendra pas sur les lignes indéfendables de 1967!

Nous reconnaissons qu'un État palestinien doit être assez grand pour être viable, indépendant et prospère. A juste titre, le président Obama a fait référence à Israël comme la patrie du peuple juif, tout comme il a évoqué le futur État palestinien en tant que la patrie du peuple palestinien. Les juifs du monde entier ont le droit d'immigrer dans l'État juif. Les Palestiniens du monde entier devraient avoir le droit d'immigrer, s'ils le désiraient, dans un État palestinien. Cela signifie que le problème des réfugiés palestiniens sera résolu en dehors des frontières d'Israël.

Quant à Jérusalem, seul un Israël démocratique a réussi à protéger la liberté de culte pour toutes les religions dans la ville. Jérusalem ne doit jamais être divisée. Jérusalem doit rester la capitale unifiée d'Israël. Je sais que c'est une question difficile pour les Palestiniens. Mais je crois qu'avec de la créativité et de la bonne volonté, une solution pourra être trouvée.

C'est cette paix que je prévois de conclure avec un partenaire palestinien attaché à la paix. Mais vous savez très bien que, dans le Moyen-Orient, la seule paix qui tiendra, sera une paix que vous pourrez défendre...

Donc, la paix doit être ancrée dans la sécurité. Ces dernières années, Israël s'est retiré du sud Liban et de Gaza. Mais nous n'avons pas la paix! Au lieu de cela, nous avons eu 12 000 roquettes tirées à partir de ces zones sur nos villes, sur nos enfants, par le Hezbollah et le Hamas. Les casques bleus de l'ONU au Liban ont échoué à empêcher la contrebande de ces armes. Les observateurs européens dans la bande de Gaza se sont évaporés du jour au lendemain... Donc, si Israël quitte simplement les territoires, les flux d'armes dans un futur État palestinien ne seront pas contrôlés. Des missiles tirés à partir de ces territoires pourraient atteindre presque tous les foyers en Israël en moins d'une minute. Je veux que vous y pensiez! Imaginez qu'aujourd'hui, nous avons tous moins de 60 secondes pour trouver un abri lors d'un tir de missile. Souhaitez-vous vivre de cette façon? Souhaite-t-on vivre de cette façon? Eh bien, vous ne le voulez pas et nous non plus!

La vérité est qu'Israël a besoin de mesures de sécurité uniques en raison de sa taille unique. Israël est l'un des plus petits pays du monde. Monsieur le Vice-président, je vais vous illustrer cela. C'est plus grand que le Delaware. C'est également plus grand que Rhodes-Island. Mais c'est tout! Israël sur les lignes de 1967 ferait la moitié de la largeur comprise dans le périphérique de Washington.

Maintenant, un peu de nostalgie... Je suis arrivé à Washington il y a trente ans en tant que jeune diplomate. Il m'a fallu un certain temps, mais j'ai finalement réalisé: il y a une Amérique au-delà du périphérique! Mais Israël, sur les lignes de 1967, ferait seulement 11 km de large. Voilà pour la profondeur stratégique.

Donc, il est donc absolument vital pour la sécurité d'Israël qu'un État palestinien soit pleinement démilitarisé. Et il est essentiel qu'Israël maintienne une présence militaire le long du Jourdain. Des mesures de sécurité solides sur le terrain sont nécessaires non pas seulement pour protéger la paix, mais elles sont aussi nécessaires pour protéger Israël au cas où la paix se déferait. Dans notre région instable, personne ne peut garantir que nos partenaires de paix d'aujourd'hui seront encore là demain.

Et quand je dis demain, je ne veux pas dire un certain temps éloigné dans l'avenir. Je veux dire - demain! La paix ne peut être décrochée qu'autour de la table des négociations. La tentative palestinienne d'imposer un règlement par l'Organisation des Nations Unies n'apportera pas la paix. Elle doit être vigoureusement combattue par tous ceux qui veulent voir la fin du conflit.

Je comprends la position claire du Président sur cette question. La paix ne peut être imposée. Elle doit être négociée. Mais elle ne peut être négociée qu'avec des partenaires attachés à la paix.

Et le Hamas n'est pas un partenaire pour la paix! Le Hamas reste engagé à la destruction d'Israël et au terrorisme. Ils ont une charte. Cette charte appelle non seulement à l'effacement d'Israël, mais demande de "tuer les Juifs partout où ils se trouvent". Le chef de file du Hamas a condamné le meurtre d'Oussama ben Laden et l'exalte comme un "guerrier saint". Maintenant encore, je veux que ce soit clair: Israël est prêt à s'asseoir aujourd'hui et à négocier la paix avec l'Autorité palestinienne. Je crois que nous pouvons façonner un brillant avenir de paix pour nos enfants. Mais Israël ne négociera pas avec un gouvernement palestinien soutenu par la version palestinienne d'Al-Qaïda.

Alors je dis au président Abbas: déchirez votre pacte avec le Hamas! Asseyez-vous et négociez! Faites la paix avec l'État juif! Et si vous le faites, je vous le promets, Israël ne sera pas le dernier pays à reconnaître un État palestinien en tant que nouveau membre de l'Organisation des Nations Unies. Il sera le premier à le faire!

Mes amis, depuis les essais monumentaux du siècle dernier jusqu'à la succession des événements de ce siècle, tout témoigne du rôle décisif des États-Unis dans la promotion de la paix et la défense de la liberté. La providence a confié aux États-Unis d'être le gardien de la liberté. Tous les peuples qui chérissent la liberté ont une dette de gratitude profonde à l'égard de votre grande nation. Parmi les nations les plus reconnaissantes, il y a ma nation, le peuple d'Israël, qui a combattu pour sa liberté et sa survie dans des conditions impossibles, dans les temps anciens comme modernes.

Je parle au nom du peuple juif et de l'État juif quand je vous dis à vous, représentants de l'Amérique, que je vous remercie! Merci pour votre soutien indéfectible à Israël! Merci de veiller à ce que la flamme de la liberté brûle à travers le monde. Que Dieu vous bénisse tous! Et que Dieu bénisse à jamais les États-Unis d'Amérique!

Annexe 6

Repères chronologiques depuis la signature des Accords d'Oslo:

- 13 septembre 1993 - Signature des Accords d'Oslo à la Maison Blanche.
- 6 avril 1994 - Attentat à la voiture piégée à Affoula: 9 morts israéliens.
- 13 avril 1994 - Attentat à la voiture piégée à Hadera: 6 morts israéliens.
- 26 octobre 1994 - Signature du Traité de paix avec la Jordanie.
- 22 janvier 1995 - Attentat suicide à Bet-Lid près de Netanya, 22 soldats sont tués.
- 10 novembre 1995 - Assassinat d'Itzhak Rabin. Shimon Pérès assure l'intérim.
- 2 Janvier 1996 - Premières élections en Cisjordanie et à Gaza.
- 25 février- 4 mars 1996- Attentats-suicides à Jérusalem (25 morts et 51 blessés) Ashkelon et Tel-Aviv.
- 13 mars 1996 - Conférence internationale sur la lutte antiterroriste à Charm el-Sheikh.
- Avril 1996 - Suite à des slaves de roquettes contre Kiryat Shemona. Opération "Raisins de la colère" contre le Hezbollah au Liban.
- 18 juin 1996 - Benjamin Netanyahu présente son premier gouvernement.
- 24 septembre 1997 - Suite à deux attentats-suicides à Jérusalem (20 morts et une centaine de blessés). Netanyahu ordonne au Mossad d'éliminer le chef du Hamas Khaled Mashal à Amman. L'opération avorte.
- 23 octobre 1998 - Signature des Accords de Hébron, à Wye River Plantation.
- 21 décembre 1998 - Chute du gouvernement Netanyahu.
- 7 février 1999 - Décès du roi Hussein de Jordanie des suites d'un cancer.
- 17 mai 1999 - Ehoud Barak est Premier ministre.
- 1^{er} mai 2000 - Retrait définitif des forces israéliennes du Sud-Liban.
- 17 septembre 2000 - Echec des pourparlers de Camp David et Taba, et déclenchement de la deuxième Intifada. Durant cette Intifada, on a enregistré 60 attentats-suicides. 39 attentats entre le 26 octobre 2000 et le 12 décembre 2001.
- 11 septembre 2001 - Attentats spectaculaires à New York et Washington revendiqués par Al Qaïda. Déclenchement de la guerre contre "l'axe du Mal".
- 10 janvier 2002 - La marine israélienne arraisonne en mer Rouge un cargo bourré d'armes. Arafat avait commandé la livraison.
- 27 mars 2002 -Veille de la Pâque juive. Attentat contre l'hôtel Park à Netanya: 30 morts israéliens.
- 30 mars 2002 - Opération "Homat Magen" en Cisjordanie. Encerclement de la Moukhata d'Arafat.
- 14 avril 2002 - Attentat contre la synagogue de Djerba en Tunisie revendiqué par Al-Qaïda.
- 24 juin 2002 - Le président Bush présente sa "vision" sur le Proche-Orient.
- 28 février 2003 - Ariel Sharon est Premier ministre. Netanyahu aux Finances.
- 18 mars 2003 - Déclenchement de la guerre en Irak. Chute de Saddam Hussein.
- 4 juin 2003 - Sommet d'Akaba avec Bush, Sharon, Mahmoud Abbas et Abdallah.
- 19 août 2003 - Attentat à Jérusalem: 23 morts israéliens.
- 17 septembre 2003 - Publication de la "Feuille de route" par le Quartet.
- 14 mars 2004 - Double attentat dans le port d'Ashdod: 10 morts et 20 blessés.
- 22 mars 2004 - Cheikh Ahmed Yassine est éliminé par Tsahal.

- 14 avril 2004 - Rencontre Bush-Sharon à Washington. Echange de lettres. Engagement du président Bush à des "frontières défendables". La missive de Bush est approuvée par les deux chambres du Congrès.
- 11 mai 2004 - 13 soldats israéliens sont tués dans la bande de Gaza. Raids de Tsahal.
- 31 août 2004- Double attentat à Béer Sheva. 16 morts et une centaine de blessés israéliens.
- 1^{er} novembre 2004 - Attentat sur le marché central de Tel-Aviv: 3 morts et 40 blessés israéliens.
- 11 novembre 2004 - Yasser Arafat meurt dans un hôpital parisien.
- 8 février 2005 - Sommet de Charm el- Cheikh avec le président Bush.
- 14 février 2005 - Attentat mortel contre le Premier ministre libanais, Rafic Hariri.
- 15 août 2005 - Désengagement de la bande de Gaza et démantèlement de toutes les implantations juives de Goush Katif et du nord de la Cisjordanie. Démission de Netanyahou.
- 5 décembre 2005 - Attentat-suicide à Netanya: 4 morts et 24 blessés israéliens.
- 14 janvier 2006 - Ariel Sharon quitte la scène politique suite à un coma irréversible.
- 28 mars 2006 - Ehoud Olmert est élu Premier ministre.
- 25 juin 2006 - Enlèvement du soldat Guilad Shalit.
- 13 juillet 2006 - Seconde guerre du Liban.
- 25 janvier 2007 - Victoire éclatante du Hamas aux élections, suivie de la prise du pouvoir par la force dans la bande de Gaza.
- 13 juin 2007 - Shimon Pérès, 84 ans, est élu neuvième président de l'Etat d'Israël.
- 9 janvier 2008 - Voyage du président Bush au Proche-Orient. Visite à Jérusalem.
- 30 janvier 2008 - Publication du rapport Vinograd sur les défaillances de la deuxième guerre du Liban. Démission du ministre de la Défense et du chef d'état-major.
- 21 septembre 2008 - Démission d'Ehoud Olmert.
- 27 décembre 2008 - Opération "Plomb durci" contre le Hamas suite à un déluge de roquettes contre des villages israéliens.
- 20 janvier 2009 - Installation de Barack Obama à la Maison Blanche.
- 31 mars 2009 - Benjamin Netanyahou présente son gouvernement pour un deuxième mandat.
- 18 mai 2009 - Première rencontre officielle Netanyahou-Obama.
- 4 juin 2009 - Discours du Président Obama au Caire.
- 14 juin 2009- Discours de Netanyahou à l'université Bar-Ilan sur la création d'un Etat palestinien.
- 8 septembre 2009 - Publication du rapport Goldstone sur l'opération "Plomb durci " à Gaza.
- 9 septembre 2009 - Rencontre tripartite Obama- Abbas-Netanyahou.
- 10 novembre 2009 - Rencontre Netanyahou-Obama. Gel des implantations pour 10 mois.
- 8 mars 2010 - Visite de Joe Biden en Israël. Crise avec les Etats-Unis sur la construction de logements à Jérusalem-Est.
- 23 mars 2010 - Rencontre de Netanyahou avec le président américain.
- 20 avril 2010 - L'Etat d'Israël célèbre son 62^{ième} anniversaire.
- Janvier 2011 - Suite à la "révolution du jasmin" en Tunisie, l'effet-dominos fonctionne dans le monde arabe. Des rébellions populaires se succèdent en Egypte, en Libye, en Syrie, au Yémen, et au Bahreïn. Les régimes de Moubarak, Kadhafi et Ben Ali tombent ce qui plonge ces pays dans l'incertitude totale.
- Mai 2011 - L'Autorité palestinienne décide de proclamer la création d'un Etat palestinien à l'ONU et se réconcilie avec le Hamas. Une campagne de délégitimation de l'Etat juif est lancée tous azimuts.
- 24 mai 2011 - Discours de Benjamin Netanyahou devant le Congrès américain.

Annexe 7

Les auteurs

Freddy Eytan est directeur du CAPE et chargé des Affaires européennes au Centre des Affaires Publiques et de l'Etat de Jérusalem. Il est diplômé de l'Université de Droit, d'Economie, et de Sciences sociales de Paris Sorbonne -Panthéon. Il a été officier de presse à l'état-major de Tsahal, puis diplomate à Paris et à Bruxelles. Eytan a été le premier ambassadeur d'Israël en République islamique de Mauritanie (1998-2001). Ancien directeur de l'Information à Kol Israël internationale, journaliste et politologue, Freddy Eytan a publié une quinzaine d'ouvrages, dont des biographies de Shimon Pérès, Ariel Sharon et Benjamin Netanyahu.

Moshé Bougy Yaalon est Premier ministre suppléant et ministre des Affaires stratégiques du gouvernement Netanyahu. Il a été le 17^{ième} chef d'état-major de Tsahal (2002-2005). Durant cette période, il a focalisé les activités de l'armée sur le combat antiterroriste en conjuguant le renseignement et la construction de la barrière de sécurité. Le général Yaalon est diplômé en sciences politiques de l'Université de Haïfa. En 2008, il a publié un ouvrage sur sa longue carrière militaire et sur vision stratégique.

Ouzy Dayan a été chef d'état-major adjoint de Tsahal et commandant en chef du secteur Centre, dont la Cisjordanie. Le général Dayan a dirigé la délégation sécuritaire dans les négociations avec les Jordaniens, les Palestiniens et les Syriens. Il a également dirigé le Conseil de la Défense nationale, et a été le conseiller des Premiers ministres Ehoud Barak et Ariel Sharon. (2000-2002) Ouzy Dayan est diplômé en mathématiques et en physique de l'Université hébraïque de Jérusalem et de l'Université Stanford en Californie.

Aharon Zéevi Farkash a rempli divers postes de commandement à l'état-major de Tsahal. Le général Farkash a été à la tête de nombreuses unités dans les domaines technologiques, logistiques, et stratégiques, et notamment chef des services du renseignement militaire de Tsahal. Après avoir quitté l'uniforme, le général Farkash a fondé la société FST21 dont il est aujourd'hui le président. Zéevi Farkash est diplômé de l'université de Tel-Aviv en études de l'islam et du Moyen-Orient, ainsi que du Harvard business School.

Oudy Dekel a dirigé les négociations de paix avec les Palestiniens sous les instructions du Premier ministre Ehoud Olmert (2008-2009). Dans le cadre de ses activités militaires, il a été responsable de la planification stratégique et sécuritaire en vue de règlements politiques. Le général Dekel a été auparavant chef de la Division de la planification stratégique de Tsahal et a dirigé au sein de l'armée de l'air la division des recherches, en étant responsable, entre autres, du renseignement et de l'évaluation de la menace des missiles.

Yaacov Amidror est actuellement directeur du Conseil de la Défense nationale et conseiller stratégique du Premier ministre Benjamin Netanyahu. Il a été auparavant directeur de l'ICA, l'Institut des Affaires contemporaines intégré au Centre des Affaires Publiques et de l'Etat de Jérusalem. Durant son service militaire, le général Amidror a dirigé la Division de recherche des services de renseignements de Tsahal. Il a également rempli les fonctions de secrétaire militaire et conseiller du ministre de la Défense, et a participé aux négociations de paix entre Israël et ses voisins. Le général Amidror est titulaire d'une maîtrise en sciences politiques de l'université de Haïfa.

Dan Diker est aujourd'hui secrétaire général du Congrès juif mondial. Il a été auparavant directeur de l'ICA, l'Institut des Affaires Contemporaines au sein du JCPA-CAPE. Diker est également commentateur politique et diplomatique de la télévision israélienne en anglais, et commente l'actualité également sur des chaînes américaines. Il est diplômé de l'Université de Harvard et chercheur à l'Institut Hudson de Washington.

Dore Gold, président du Centre des Affaires Publiques et de l'Etat de Jérusalem, a été ambassadeur d'Israël à l'ONU (1997-1999). Il a été auparavant conseiller en politique étrangère du Premier ministre Benjamin Netanyahu, et émissaire diplomatique en Jordanie, en Égypte, devant l'Autorité palestinienne, ainsi que dans les pays du Golfe. Il a participé aux négociations sur les accords de Wye en 1998 et au protocole sur Hébron en 1997. En 1991, il a été conseiller du gouvernement israélien à la conférence de paix de Madrid. Dore Gold a obtenu sa licence en 1975, sa maîtrise l'année suivante, et son doctorat en 1984 à l'université de Columbia. Dore Gold est l'auteur de nombreux ouvrages: *"La stratégie militaire américaine au Proche-Orient"*, Edition du ministère de la Défense, 1993 (en hébreu); *"Hatred's Kingdom: How Saudi Arabia Supports the New Global Terrorism"*, Regenery, 2003. *"Tower of Babel: How the United Nations Has Fueled Global Chaos"*, Crown Forum, 2004. *"The Fight for Jerusalem"*, Regnery, 2007 et *"The Rise of Nuclear Iran"*, Regnery, 2009.

JCPA-CAPE: Centre des Affaires Publiques et de l'Etat



Le CAPE- Centre des Affaires publiques et de l'Etat a été fondé à Jérusalem en 1976. Cet institut de recherche est indépendant et à but non lucratif. Depuis sa création, plus de 350 chercheurs israéliens et une cinquantaine de collègues à l'étranger ont participé à des travaux et ont préparé des projets importants. Le Centre a publié plus de 900 ouvrages et revues diffusés en plusieurs langues en Israël, en Europe et aux Etats-Unis et diffuse aussi un bulletin quotidien d'information et une revue de presse. Le CAPE a aussi élaboré des projets en commun avec une vingtaine d'instituts prestigieux à travers le monde.

La qualité de ses chercheurs ainsi que ses analyses approfondies éclairent les lecteurs sur toutes les grandes questions contemporaines qui concernent le peuple juif, le monde musulman, Israël, les pays arabes et l'ensemble des conflits au Moyen-Orient et au Maghreb.

Sous la signature des personnalités les plus compétentes-juristes, universitaires, stratèges, spécialistes militaires et diplomates sont publiés des articles de fond, des notes et des études documentaires donnant un éclairage à la fois géopolitique, juridique, sociologique et économique.

Le centre suit les événements d'actualité et présente la meilleure partie du travail d'observation, de recherche et de critique méthodologique effectuée par la communauté scientifique israélienne et étrangère. Il possède une bibliothèque importante et une documentation abondante sur tous les sujets traités.

Le Centre des Affaires publiques et de l'Etat a une panoplie d'activités et de publication, fruit des travaux effectués sous son égide, soit à l'initiative de ses propres chercheurs ou bien à la demande de ministères et autres organismes publics d'Israël et de l'étranger:

Programmes de recherche et publications sur les questions politiques, stratégiques et sécuritaires au Proche-Orient

Ce projet traite de la sécurité d'Israël ("frontières défendables"), du droit international, de la menace iranienne, de l'ONU et Israël, et du terrorisme mondial. Il comprend une large gamme d'activités sur la scène internationale consistant à expliquer les positions et les actions d'Israël relatives au conflit israélo-palestinien et la guerre contre le terrorisme: publications quotidiennes adressées à des dirigeants communautaires juifs des Etats-Unis (*Daily-Alert*), bulletins d'informations hebdomadaires pour les étudiants des campus à l'étranger (*Israel Campus Beat*) et pour les lycéens juifs (*Israel Highway*), et articles d'actualité de la série *Jerusalem Viewpoints*.

Jérusalem et le processus politique

Ce projet comprend des recherches relatives à l'analyse des droits juridiques et historiques d'Israël sur Jérusalem selon les accords en vigueur et les documents de l'ONU, ainsi que sur le phénomène des "constructions illégales" dans la ville.

ICA – Institut des Affaires Contemporaines

Il présente la position d'Israël sur des questions d'actualité par des briefings adressés aux diplomates et aux journalistes étrangers, la préparation et la diffusion

de documentation sur le sujet. Cet institut a été fondé en 2002 en coopération avec la Fondation de la famille Wechsler des Etats-Unis. C'est dans le cadre de cet institut que paraît la série *Jerusalem Issue Briefs* et que fonctionne le projet NGO Monitor sur l'activité des organisations non gouvernementales dans le monde.

Projet Israël-Europe

Il analyse les relations entre l'Europe et Israël en fonction de l'évolution de la politique et des positions européennes sur le Proche-Orient. Ses activités sont diverses et comportent des rencontres diplomatiques et parlementaires, des conférences, des séminaires et des débats, ainsi que la publication d'ouvrages, d'articles et sans oublier la diffusion de documentation publiée par le Cape de Jérusalem également sur le site Web.

Antisémitisme contemporain

Le programme de recherche sur l'antisémitisme après la Shoah et jusqu'à nos jours, ses origines et ses conséquences; accompagné de ses manifestations et diffusion à travers le monde. Ce projet comprend des séminaires, conférences et des publications régulières dans la série *Post Holocaust and Anti-Semitism*.

Privatisation et concurrence sur le marché et dans les services publics

Ce projet existe depuis plusieurs années et analyse l'application et les conséquences de la politique de privatisation en Israël; il est destiné à présenter des modèles de privatisation et de développement économique national et régional, ainsi qu'à tirer les leçons de l'expérience internationale dans ce domaine, et à promouvoir les initiatives de croissance économique.

Le système politique en Israël

Série d'ouvrages d'analyse sur les résultats des élections en Israël, publiés depuis 1981, ainsi que différentes recherches sur le référendum, la réforme constitutionnelle et les changements d'équilibre entre grands et petits partis.

La société israélienne et les questions sociales

Programme de recherche sectorielle sur des sujets cruciaux comme le pouvoir local, l'application de la loi au XXI^e siècle, et le système éducatif.

Les sites WEB du JCPA-CAPE

www.jcpa-lecape.org (français)
www.jcpa.org (anglais)
www.jcpa.org.il (hébreu)
www.jer-zentrum.org (allemand)

Président - Dore Gold

Directeur Général - Chaya Herskovic

Conseil d'administration du JCPA:

Président - Manfred Gerstenfeld

Membres - Rela Mintz Geffen

Arthur I. Eidelman

Zvi R. Marom

Yakir Plessner

Shmuel Sandler

Efraim Torgovnik